


600079628



COLLECTION

DES

POÈTES DE CHAMPAGNE

ANTÉRIEURS AU XVIe SIÈCLE

COLLECTION DES POÈTES DE CHAMPAGNE ANTÉRIEURS AU XVI• SIÈCLE.

Cette collection se composera de 24 volumes in-8°, tirés à 300 exemplaires. — 19 sont en vente.

1er et 2e vol. — ŒUVRES DE GUILLAUME COQUILLART.— Reims, 1847.

3e ŒUVRES DE GUILLAUME DE MACHAULT. — Reims, 1849.

4e et 5e. ŒUVRES INÉDITES D'EUSTACHE DESCHAMPS. — Reims, 1849.

6e LE ROMAN D'AUBERY LE BOURGOING. — Reims, 1850.

7e LE ROMAN DU CHEVALIER DE LA CHARRETTE, par *Chrestien*, de Troyes, et *Godefroy*, de Lagny. Reims, 1850.

8e LES ŒUVRES DE PHILIPPE DE VITRY, évêque de Meaux. — Reims, 1850.

9e LES CHANSONNIERS DE CHAMPAGNE AUX XIIe ET XIIIe SIÈCLES. — Reims, 1850.

10e LE ROMAN DE GIRARD DE VIANE, par *Bertrand*, de Bar-sur-Aube. — Reims, 1850.

11e LES CHANSONS DE THIBAULT IV, COMTE DE CHAMPAGNE ET ROI DE NAVARRE. — Reims, 1851.

12e LE TORNOIEMENT DE L'ANTECHRIST, par *Huon*, de Méry. — Reims, 1851.

13e LES POÈTES DE CHAMPAGNE ANTÉRIEURS AU SIÈCLE DE FRANÇOIS Ier. — Reims, 1851.

14e et 15e. RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DU LANGAGE ET DU PATOIS DE CHAMPAGNE. — Reims, 1851.

16e LES ŒUVRES D'AGNÈS DE NAVARRE-CHAMPAGNE. — Reims, 1856.

17e LE ROMAN DE FOULQUE DE CANDIE, par *Herbert Leduc*, de Dammartin. — Reims, 1860.

18e LE ROMAN DES QUATRE FILS AYMON, PRINCES DES ARDENNES. — Reims, 1861.

19e LES ŒUVRES DE BLONDEL, ménestrel de RICHARD CŒUR-DE-LION. — Reims, 1862.

Sous presse :

20e, 21e, 22e, 23e, 24e et dernier vol. de la collection, LE ROMANCERO DE CHAMPAGNE. — Recueil des chants religieux, populaires et historiques de la Champagne.

LES OEUVRES

DE

BLONDEL DE NÉELE

O Richard ! ô mon roi !
L'univers t'abandonne ;
Sur la terre, il n'est que moi
Qui s'intéresse à ta personne.
Moi seul dans l'univers
Voudrais briser tes fers,
Et tout le reste t'abandonne.
Et sa noble amie... Ah ! son cœur
Doit être navré de douleur.

Monarques, cherchez des amis,
Non sous les lauriers de la gloire,
Mais sous les myrtes favoris
Qu'offrent les filles de mémoire.
Un troubadour
Est tout amour,
Fidélité, constance,
Et sans espoir de récompense.

O Richard ! ô mon roi !
L'univers t'abandonne ;
Et c'est Blondel, il n'est que moi
Qui m'intéresse à sa personne.

(*Richard Cœur-de-Lion*, opéra-comique. 1784.)

SEDAINE.

REIMS

—

1862


BIBLIOTHECA BODLEIANA

A MA FAMILLE

A MES AMIS

Blondel fut le serviteur d'un prince valeureux. Je pourrais dédier ses chansons soit aux puissances du jour (elles aiment les dévouements sans arrière-pensée), soit aux puissances déchues : qui peut mieux qu'elles apprécier l'affection fidèle au malheur ? Je n'en ferai rien : mon œuvre n'a pas de but politique.

Blondel a chanté les dames et les amours. Je pourrais faire hommage du recueil de ses poésies à l'une des beautés qui règnent aujourd'hui sur l'empire des lis et des roses. Elles aiment les doux propos et les galantes ballades. Mais elles n'auront pas mon livre. Il lui faut d'autres

patrons que l'étoile d'un soir, que la fleur d'un matin.

Le nom de Blondel évoque des souvenirs plus nobles que ceux de la gloire sanglante. Il réveille des sentiments aussi doux et plus durables que ceux de l'amour, plus purs, plus désintéressés que ceux de l'ambition, des pensées grandes et saintes comme tout ce qui vient des cieux. Blondel est la personnification de l'amitié franche et loyale dans les jours de bonheur, constante et dévouée dans les jours d'infortune.

A toi donc, mon excellente mère ; à toi, fidèle compagne de ma vie ; à vous, mes filles bien aimées ; à vous encore, bonnes sœurs, à vous toutes que j'aime et que j'aimerai tant que battra mon cœur, à vous d'abord je dédie mes recherches sur la biographie et les œuvres de Blondel.

J'ai déjà marché plus d'un demi-siècle sur le chemin de la vie : tout ce que j'ai cueilli de fleurs aux bords de la route, c'est vous qui les avez semées. Tout ce que j'ai goûté de repos, d'espérance et de bonheur, je vous le dois. A vous donc merci, à vous mon livre !

Les joies de la famille, les délices de l'étude ont-elles toujours empêché les orages lointains

d'arriver sur mon humble toit? En est-il un qui leur échappe? Un poète gracieux, mais sceptique, m'avait dit :

Donec eris felix, multos numerabis amicos :
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

Les nuages sont venus des horizons éloignés, mais je ne me suis pas trouvé seul, et j'en remercie la Providence.

A vous donc, fils, frères, parents, amis, à vous tous qui n'avez cessé de tendre votre main à la mienne, à vous tous que j'ai retrouvés affectueux et dévoués comme aux matinées que le soleil souriant dorait de ses rayons, à vous tous aussi mon livre, et merci!

C'est appuyé sur votre affection que j'ai pu bravement traverser la mer de ce monde. C'est comptant sur elle que je vais encore, oublieux des tempêtes passées, lancer ma nacelle au milieu des flots injurieux de la vie.

A vous mon livre, à lui votre bienveillance. Ensemble élevons un monument à l'amitié qui se donne et ne se reprend pas; à l'amitié qui n'a rien à vendre, rien à louer; à l'amitié froide et digne devant la bonne fortune, brûlante et ferme quand la foudre gronde et tombe. Ensemble élevons un monument de quelques pages à la mé-

moire d'un pauvre et noble enfant de la vieille France, à la mémoire de Blondel, le serviteur loyal de Richard Plantagenet, roi d'Angleterre, l'ami constant de Richard Cœur-de-Lion captif et malheureux.

PROSPER TARBÉ.

Ce 26 Août 1861.

A MESSIEURS

LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE.

Messieurs et chers Collègues,

L'apparition des œuvres de Blondel, cet aimable trouvère de la France septentrionale, dans le 19e volume de ma *Collection des Poètes champenois antérieurs au XVIe siècle*, peut vous surprendre : je vous dois une explication ; la voici.

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de me donner place dans vos rangs, vous m'avez traité comme nos rois créant chevaliers leurs hommes d'armes à la veille d'une bataille, avant qu'ils eussent bien fait, avant qu'ils eussent servi Dieu, la France et les dames.

Mes études consacrées à la littérature de la vieille Champagne ne me rapprochaient pas de vos travaux sur l'histoire de l'Artois, de la Flandre et de la Picardie. Cependant, vous m'avez admis au milieu de vous. Dès ce jour, je suis devenu votre obligé ; je vous devais au moins un gage de ma reconnaissance.

Il y a vingt ans, alors que devant moi s'ouvrait un avenir riche de courage et d'espérance, je m'étais dit : Je publierai d'abord les œuvres des poètes de ma province ; plus tard, je publierai celles des trouvères du Nord. En travaillant assidûment à mettre à fin ma première entreprise, je donnais çà et là quelques heures d'études à vos légendes, à vos chroniques en prose ou en vers.

L'histoire de Reims se lie à celle du Vermandois.

Mes recherches s'attachèrent d'abord à la vie d'un des comtes les plus célèbres de cette contrée, de cet Herbert qui, mourant et déchiré de remords, disait à sa dernière heure : « Nous étions dix qui trahîmes le roi Charles. »

Franchement, Messieurs et chers Collègues, une pareille étude pouvait-elle me libérer envers vous ? A ceux qui consacrent leurs veilles à faire revivre les fastes de l'Artois et de la Flandre, de ces deux provinces éclairées et patriotes, si fières devant l'étranger, si fidèles aux traditions de notre vieille patrie, il fallait un thème digne de leurs sympathies, un thème qui méritât l'estime de tous les gens de cœur.

Que mes recherches sur la vie et les œuvres de Blondel de Néele, l'ami du roi Richard d'Angleterre, payent donc en vos mains la dette de ma reconnaissance ! Faites-leur un cordial et fraternel accueil, et je pourrai me dire alors votre dévoué collègue.

PROSPER TARBÉ.

Ce 26 Août 1861.

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

BLONDEL DE NÉELE.

« Nous venons du diable et au diable nous retournerons, » disait Richard Plantagenet (1). Telle était l'origine donnée par la tradition populaire à la famille qui régnait, au XII[e] siècle, sur les Anglais ; tel était le berceau dont se glorifiaient les descendants de Guillaume le Conquérant. Et cette race guerrière et turbulente s'en montrait digne de génération en génération : Henri II, le meurtrier de Thomas Becket, avait expié son crime par les malheurs domestiques les plus cruels, par la révolte perpétuelle de ses quatre fils contre sa couronne, par la haine qu'ils se portaient entre eux. « Il est dans la destinée de notre famille que nous ne nous aimions pas les uns les autres ; c'est là notre héritage, et aucun de nous n'y renoncera jamais (2), » disaient ces princes au caractère violent, au cœur indomptable. En 1189, leur malheureux père expirait à Chinon, en disant sur son lit de mort : » Maudit soit le jour où je suis né ! Maudits de Dieu soient les fils que je laisse (3) ! »

Méchant fils, mauvais frère, rude parfois à ses amis, cruel à l'égard de ses adversaires, son successeur eut besoin des brillantes qualités dont il était doué pour racheter, aux yeux de ses contemporains, à ceux de la

(1) Joh. Bromton, ap. *Hist. angl. scriptores*, t. I, col. 1045, ad Selden.

(2) *Id.*

(3) Roger de Hoved., *Annal.*, pars poster., apud *Rerum anglic. Script.*, p. 654, ed. Savile.

postérité, les erreurs coupables de sa jeunesse, les emportements de son caractère. Un surnom des plus brillants constata son courage impétueux, sa valeur irrésistible. Richard Cœur-de-Lion fut le sauveur de l'Angleterre ; elle eût succombé sans lui devant la vaillance raisonnable et la prudente politique du prince qui devait vaincre à Bouvines, de notre glorieux roi Philippe-Auguste.

Richard, comme tous les Plantagenet, était français de caractère comme de race ; c'était en France qu'il avait passé sa jeunesse, qu'il s'était formé le cœur et l'esprit ; la guerre lui plaisait pour elle-même, avec ses chances et ses dangers ; il aimait à dompter un cheval fougueux, à briser une lance avec une vigoureuse adresse ; il aimait à plaire aux dames, à chanter l'amour ; il était poète ; combats, tournois et cours d'amour n'avaient pour lui que des lauriers.

Le petit-fils de Guillaume le Conquérant entendait l'anglo-saxon, mais il ne savait pas s'en servir. Sa langue favorite, celle qu'il parlait, qu'il écrivait, celle dans laquelle sont composées ses œuvres connues, était le français, ou plutôt il possédait plusieurs des dialectes usités dans le centre et le midi de la France.

Ses amis, ses courtisans, ses serviteurs étaient bien les représentants de la nation anglaise telle que l'avaient faite les nombreuses conquêtes qu'elle avait subies. Gens d'Irlande, du pays de Galles, Saxons et Danois de race, Normands, Bretons, hommes d'Aquitaine, de Flandre et de Picardie se pressèrent autour de Richard. Il était aussi généreux que brave ; s'il aimait l'or, c'était pour le donner. Ses largesses enchaînaient tous les cœurs ; aussi, dans ses palais, tous les dialectes se parlaient-ils tout haut en face des soldats, tout bas aux oreilles des dames et des damoiselles.

Aux gens d'armes se mêlaient musiciens, trouvères et troubadours. Partout où se trouvait Richard, aux cris de guerre s'unissaient les joyeux refrains du gai-savoir, les tendres chansonnettes des ménestrels. C'était dans le Midi que Richard avait passé sa jeunesse : c'était dans le Midi qu'il

avait aimé (1). Les troubadours le connaissaient et l'aimaient; en grand nombre, ils avaient suivi son étoile naissante. La cour du roi leur fut ouverte. Elias de Barjols, Aimery de Belenoy, Guillaume de Saint-Didier, Peyrols, l'enfant de l'Auvergne, le Gascon Gérard de Calanson, Géraud de Borneilh, Raymond de la Tour, Folquet de Marseille, tous deux provençaux, recevaient ses largesses et célébraient ses victoires. Pierre Vidal, Raimbaud de Vaqueiras combattaient et chantaient avec lui. Le Limousin Gaucelm Faydit avait pour ce prince de louangeuses rimes pendant son règne; et sa muse reconnaissante eut encore des chants pour son bienfaiteur quand il ne fut plus de ce monde : mérite rare, qu'il partagea cependant avec un rival d'armes et de poésie, le Normand Galfred de Winesauf, poète, soldat et croisé, fidèle ami de Richard, qu'il pleurait encore lorsque les cryptes de la cathédrale de Rouen eurent vu ce preux, dont la vie fut si pleine d'agitation, chercher dans leur sein un lit de pierre et le repos éternel (2).

Les ménestrels et les artistes du Nord recevaient aussi bon accueil dans cette cour hospitalière et galante. Plus d'un enfant de la langue d'oil y menait une existence heureuse et brillante. L'un d'eux, surtout, avait su conquérir dans le palais des Plontagenet une position enviée de tous. Nous voulons parler de Blondel de Néele.

Il était français, même dans le sens attaché, dans le Moyen-Age, à cette glorieuse qualité. Les historiens s'accordent à le reconnaître. Il dut naitre en Picardie, du côté de l'Artois, non loin de Boulogne-sur-Mer, ou près de Saint-Valery et de Saint-Riquier. Là se trouvent plusieurs communes portant presque le même nom ; c'est à l'une d'elles qu'appartient l'honneur d'avoir donné le jour au poète dont nous publions les œuvres.

Etait-il gentilhomme ? On le dit ; mais rien ne le prouve. A défaut de blason, il avait la noblesse de l'esprit et du cœur : elle vaut bien celle de la naissance.

(1) *The History of englisch poetry.* WARTON, t. I, p. 115, 116. — Voir *Pièces à l'appui*, n° 15, p. 211.

(2) Le lecteur trouvera plus loin, à la suite des poésies de Richard, quelques-unes des poésies composées en son honneur par les troubadours qui lui furent dévoués.

Avait-il un prénom? Sans doute; mais celui de Guillaume, que lui donne l'abbé Delarue (1), lui appartenait-il? Nous ne le croyons pas. Les manuscrits qui renferment ses œuvres le nomment *Blondiax*, *Blondiaux*, *Blondiels*, *Blondel*; à ces variantes s'ajoutent celles du nom qui désigne sa patrie. Les scribes la nomment *Nesle*, *Néele*, *Noyelle*. Quant à nous, nous l'appellerons *Blondel de Néele*, et nous prions humblement le lecteur de parcourir une longue note que nous plaçons à la suite de ses chansons, où nous avons réuni tout ce que nous avons pu recueillir sur son nom et son origine.

Ce n'était pas un jongleur en titre d'office, comme le prétend l'abbé Delarue (2); ses talents lui donnaient une position d'un ordre plus élevé. Blondel était excellent musicien (3); il possédait cet art harmonieux qui sait doucement enivrer l'homme, l'arracher aux misères de ce monde, élever son âme au plus haut des cieux, lui faire oublier le passé, le présent, lui cacher l'avenir et l'endormir au milieu des rêves de bonheur.

Il possédait l'art de modeler des couplets sur un air écrit à l'avance, de plier les notes musicales aux exigences des vers. Ses poésies le laissent entendre; il parle aussi souvent de ses chants que de ses rimes, et l'on en peut conclure que, s'il composait des airs, s'il leur donnait des chansons, il savait aussi les chanter. D'ailleurs, à cette époque, la poésie et la musique étaient sœurs et se tenaient par la main. Le poète savait les règles de la prosodie et celles de l'harmonie; il s'élevait au-dessus des jongleurs, qui n'étaient que les échos, que les instruments du génie.

La lecture de ses poésies prouve ce que nous avançons; nous pouvons l'établir par quelques citations, telles que celles-ci :

Je chanterai sans joie et sans proier (4).

(1) L'abbé Delarue, *Essais sur les trouvères anglo-normands*, t. II, p. 326.
(2) *Ibid.*
(3) V. Lacroix-Dumaine, — Duverdier, — Laborde.
(4) Chanson Ire, p. 3.

Pour moi, le di en ma chançon
(Le peut l'en oir ou chanter)
Que cele a moult le cuer felon.... (1)

Amors, dont sui espris
Me force de chanter (2).

Tant ai ja en chantant proié
Que bien pourrois mais remanoir,
Puis que de moi n'en a pitié
Celle qui set tout mon vouloir.
Mais je n'en quiers avoir congié :
Qu'à fine amour ai otroié,
Tant com j'aie sens, et force, et povoir ;
Ne laisserai mon chant ne cest mestier (3).

Si sçavoient mon torment
Et auques de mon affaire,
Cil, qui demandent comment
Je puis tant de chansons faire,
Ils diroient voirement
Que nus à chanter n'entent,
Qui se melz en deust retraire,
Mès por ce chant seulement,
Que j'en muir plus doucement (4).

Il savait ramener le refrain si cher aux chanteurs. Nous citerons seulement, comme exemple, deux couplets d'une de ses plus jolies chansons.

Sor toute riens vueil avoir s'acointance ;
Dieus ! par quoi l'os, quant ne me fut véé,
Qu'elle m'a trait le duel et la présence,
Qui ja mais n'iert de cest mien cuer ostié.
Miens ? qu'ai-je dit ? ains est siens sans doutance.
Non est, par foi, dès que ne li agrée,
Ne miens, ne siens : dont est il en balance,
Et ne puis pas avoir longue durée,
Sans joie avoir.
Merci, Dame del mond la muels amée,
Sans décevoir.

(1) Chanson III, p. 7.
(2) Chanson V, p. 10.
(3) Chanson XXXI, p. 61.
(4) Chanson XXX, p. 59.

Biaus sire Deus, com m'a mort espérance,
Et la dolor qui el cors m'est entrée !
S'elle m'occist, ce iert povre vengeance.
Ce poise moi, qu'elle en seroit blasmée :
Et n'ai mettier comment dont par souffrance
Poroit estre ma joie recovrée.
Sé de par li ne me vient délivrance,
Tous jors serai mais pris en sa contrée
Sans joie avoir.
Merci, Dame del mond la muels amée (1),
Sans décevoir.

Donc, il aimait et chantait, et, dans toute l'Europe du nord, on chantait après lui ses œuvres amoureuses.

Blondel jouait de plusieurs instruments : mais c'était surtout la vielle qu'il affectionnait. C'est de la vielle qu'il savait tirer des sons harmonieux, des notes qui touchaient le cœur. C'est avec elle qu'il s'accompagnait, et si nous en croyons la chronique qui a gardé sa mémoire, il était aussi bon musicien, aussi bon chanteur que bon poète (2).

Comme tous les maîtres du gai-savoir, Blondel dut parcourir la France et chercher des succès de cour en cour. Quelques-unes de ses chansons, où il parle du roi de France, prouvent qu'il avait vu Philippe-Auguste dans son palais, couronné par la victoire, au comble de sa puissance.

Blondel était l'hôte, l'ami de Richard, mais il resta toujours Français de cœur. La bannière aux fleurs de lis était pour lui la bannière nationale. Le roi de France était son roi. La grandeur de Philippe-Auguste était pour lui l'idéal du bonheur; c'est ainsi qu'il dit :

Mon cuer doi haïr, sé longuement prie (3).
Cuidiez que li maus d'amer ne m'anuit ?
— Nenil. — Par foi ! dit ai grande folie.
Ja ne quiers avoir nul autre déduit.

(1) Chanson XXXII, p. 63.
(2) *Chronique de Rains.* — V. *Pièces à l'appui*, n° 12, p. 207.
(3) Chanson IIe, p. 6.

Tant com li plaira, serai roy de France;
Car en tout le mond n'a de sa vaillance
Pucelle ne dame; mès que trop me fuit!

Je chant et respond de ma douce amie;
Et à li penser me confort la nuit.
Diex! verrai je ja le jour qu'ele die :
— Ami, je vous aim! vrai voir je cuid.
Amours me soustient, où j'ai ma fiance,
Et ce que je sai qu'elle est belle et blanche;
Ne m'en partirai, s'or m'avait destruit.

Certes, qui porroit avoir s'accointance,
Vis m'est que jamais ne devroit morir.
Je l'voudroie mels qu'estre roi de France;
Qu'à richesse avoir puet on bien venir ?
Cil qui a assez, or a sa vaillance :
Et dont à tous jors au cuer mesestance;
Pou li vaut avoir grant à maintenir (1).

Il fut uni par les liens de la fraternité littéraire avec deux trouvères célèbres de ce temps, Gasse-Brûlé, jeune alors, plus tard l'ami, le maître de Thibault, le galant roi de Navarre, et Quenes de Béthune, brave chevalier, menestrel aux cheveux blancs, le doyen des poètes de la langue d'oil : il leur adresse quelques-unes de ses chansons.

Il chantait aussi pour plaire à la noblesse de notre province. Ses envois le montrent en relations aimables et poétiques avec le sire de Choiseul et le comte de Blois de la maison de Champagne (2).

C'est dans ses envois que l'on trouve souvent son nom écrit de manières diverses, comme dans ceux-ci :

Mès ne doit Amours servir en balance (3),
Car à chascuns rend selonc sa vaillance.
Blondel a de mort ajüe et conduit.

(1) Chanson II (variante), p. 74.

(2) Louis Ier, mort en 1198, ou Thibaut VII, mort en 1210.

(3) Chanson II, p. 6.

Sé Blondiaus i a menti (1),
Ja celle voir ne li die,
Pour qui amour il souffri,
La dolour que je vous di.

Blondels aime, et sert, et proie (2)
Sa demoiselle joie,
Qu'elle le fasse esjoïr
Et bonne nouvelle oïr.

C'est la signature de l'auteur.

Où Blondel et Richard se rencontrèrent-ils? Comment leurs rapports commencèrent-ils? Qui le sait? Blondel devait être plus âgé que le prince, puisqu'il fut son professeur en gaie science (3), et qu'une réputation déjà vieille put seule lui valoir cette position. Quoi qu'il en soit, cette liaison remontait loin dans la vie de Richard (4). Il avait attaché Blondel à sa cour par ses bienfaits et sa libérale protection ; c'était, sans doute, de lui qu'il tenait ce que son caractère violent et passionné pouvait comporter de tendresse et de qualités aimables.

Le prince fit honneur au serviteur, l'élève fit honneur au maître. Des poésies amoureuses et galantes de Richard, il reste à peine quelques rimes (5) ; sans doute son œuvre dut être beaucoup plus considérable.

Crescimbeni (6), Tasseni (7), Redi (8) parlent de ses poésies amoureuses en langue provençale. A les en croire, il y en aurait quelques-unes conservées dans un manuscrit de la bibliothèque Saint-Laurent, à Florence, et dans un

(1) Chanson X, p. 22.

(2) Chanson XXXIII, p. 67.

(3) *The History of english poetry*. Warton, t. I, p. 115-116. — Voir *Pièces à l'appui*, nº 14, p. 211.

(4) *Chronique de Rains*, p. 53.

(5) Nous publions, à la suite des poésies de Blondel, tout ce que nous avons pu recueillir des œuvres de Richard.

(6) *Historia della vulgare poesia*, t. II, ou *la Vita degli celebri poeti provenzali tradotte del francese*, etc. — Rome, 1722, in-4º. —Cet ouvrage n'est que la traduction de celui de Jean de Notre-Dame.

(7) Tasseni, *Consideratione*, etc., car. 489.

(8) Redi, *Annotatione*, car. 98.

volume portant le numéro 3204, placé dans les galeries du Vatican.

Tasseni vante l'*autorita delle sue rime*, le mérite de ses vers. Nous ne connaissons d'autres poésies, en langue provençale, que l'on puisse attribuer au roi Richard, que les deux couplets que nous publions.

Jean de Notre-Dame, le frère du célèbre astrologue Michel Nostradamus, et lui-même procureur au parlement d'Aix en Provence, est auteur d'un livre relatif (1) aux troubadours des XII° et XIII° siècles, traduit et annoté par les auteurs italiens que nous venons de citer; il n'a garde d'oublier l'anglo-normand Richard; il nous le représente passant sa jeunesse à la cour de Raymond Béranger, comte de Provence, entouré des poètes les plus célèbres de son temps, s'exerçant avec eux à rimer; il nous peint le roi Richard aux pieds des belles dames de Provence, passant sa vie à leur conter fleurettes et à leur parler d'amour.

Raymond Béranger avait plusieurs filles; Richard aurait aimé l'une d'elles, la charmante Eléonore; il aurait, avec une autre nommée Béatrix, entretenu une correspondance amoureuse et littéraire. De là ses liaisons avec la fleur des troubadours; de là leur amitié, leur dévouement, leurs éloges.

Richard laissa dans le Midi un grand renom de galanterie. Longtemps après sa mort, Savary de Mauléon, brave chevalier et bon poète, rappelait le souvenir de ses poétiques amours (2).

Mais le genre de poésie qui devait le plus convenir au caractère de Richard, c'était le satirique sirvente. Briser un ennemi, railler un ami, c'était encore frapper: c'était la

(1) *Vie des plus célèbres et anciens poètes provençaux qui ont fleuri du temps des comtes de Provence*. Lyon, 1575, in-8°.

(2) *Savaricus de Maloleone*. — Ce chevalier ne joue de rôle politique qu'après la mort de Richard. Il fut tour-à-tour l'ennemi et l'allié de Jean Sans-Terre, se croisa en 1219, et avait atteint soixante ans en 1227. Il dut mourir vers 1236. (WARTON, V. *Pièces à l'appui*, n° 14, p. 211.—V. Jean de NOSTRE-DAME, *Vie des poètes provençaux*, 1575. — CRESCIMBENI, *Commentari interno alla historia del vulgare poesia*, vol. II, 1720.)

guerre de l'esprit. Deux de ces pièces mordantes, œuvres de Richard, ont traversé les âges : nous les publions. L'existence d'une troisième composition de même nature nous est révélée par Galfred de Winesauf, dans son *Histoire des croisades* : nous n'avons pu nulle part en découvrir le texte.

Nous avons assez parlé de l'élève : il est temps de revenir au maître. Ses chansons sont nombreuses : nous en avons réuni trente-quatre ; elles se trouvent dans un manuscrit du Vatican (nº 1490), dont copie a été faite par Mouchet, dans deux ou trois volumes du fonds Cangé (1), dans le célèbre texte de la bibliothèque fondée par nos rois, portant le nº 7222 (2). Celle de l'Arsenal en possède aussi de nombreuses versions (3) : nous les avons recueillies avec soin, collationnées les unes sur les autres : nous en avons relevé les variantes notables ; enfin, nous avons indiqué la manière dont chaque texte nomme l'auteur, ce qui n'est pas moins variable.

Son œuvre est importante : avec celle du roi de Navarre, elle forme une des plus riches suites de chansons que nous ait conservées le Moyen-Age.

Blondel ne parait point avoir eu la sympathie des troubadours : ils ne le désignent point dans leurs poésies. Est-ce oubli, indifférence? est-ce jalousie? Aurait-on appliqué déjà ce misérable principe, formulé par un satirique du siècle dernier et si bien compris de nos jours par certaine coterie :

Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis.

Dans les œuvres des poètes du Nord, il est parfois question du sire, du seigneur de Nesle ; ces titres ne s'appliquent

(1) V. manuscrit 65,67. — V. manuscrit nº 184, fol. 86 ; à lui seul il en contient 19.

(2) Fol. 137. Il en renferme 21.

(3) V. manuscrit nº 63. — En tête des poésies conservées dans ce texte, on lit : « Ci commencent les chançons Blondiau de Néele. » En marge de chacune, sont écrits les mots : « Blondiax de Néele. »

pas à Blondel, mais à Jean de Nesle ou bien à d'autres membres de l'antique et brillante maison de Nesle (1).

Eustache Lepeintre, poëte rémois qui fleurissait dans le XIII[e] siècle, nomme Blondel dans ces vers :

Onques Tristans n'ama de tel manière
Li chatelains, ne Blondiaus autressi,
Comme j'ai fait, très douce amie chière,
Et encore aim, qu'onques nul n'ama si (2).

Le témoignage d'Eustache Lepeintre prouve qu'on reconnaissait dans le talent poétique de Blondel la voix de l'amour tendre et sincère. Toutes ses chansons sont-elles faites pour la dame qu'il aimait, s'il n'en aima qu'une ? Ne sont-elles parfois que des jeux d'esprit galants et délicats ? Blondel, si nous en croyons ses rimes, savait aimer et se taire. Ses couplets ne révèlent aucun nom. Puis, comme ménestrel, poète de profession, il dut chanter souvent les amours d'autrui, les dames en général. Dans ce dédale de galanterie, nous n'irons pas nous égarer, et nous laisserons cette délicate étude aux lecteurs, aux dames assez jeunes pour avoir le droit d'aimer. Elle ne convient pas aux bibliophiles grisonnants, à gent feuilletant parchemins poudreux et livres vermoulus.

Blondel a des vers en l'honneur du dieu des amours, de celui qui fut, est, ou sera le maître de tous les cœurs, tels que ceux-ci :

D'amors ne sai que dire (3),
Quant muels i veul penser :
L'une heure me fait rire ;
L'autre me fait plorer.
Ja ne m'en dois blasmer :
Mais malz talens et ire
Me fait dire et desdire
Et follement parler.

(1) Paulin Paris. Arthur Dinaux, *Poëtes de Flandre et de l'Artois*, p. 382. — Il y eut aussi un trouvère nommé Pierrot ou Perrot de Néele. On connait de lui des jeux-partis contenus dans le manuscrit du Vatican n° 1419, fol. 149, 148, 145. Il a pour interlocuteur Jean Bretel.

(2) *Chansonniers de Champagne*. Reims, 1850, p. 71. — Le châtelain est le célèbre sire de Coucy.

(3) Chanson VII, p. 16.

Hé ! Dex d'amours, comme as grant seignorie (1),
Qui les amans puis occirre et sauver !
L'un dones mort, aus autres dones vie ;
L'un fes languir, l'autre rire et joer.
Tu m'as ocis ; or m'a rendu la vie.
Seur toute riens te doi je aorer :
Car de cele qui estoit m'anemie,
M'as fet ami, dont molt te doi amer.
Or chanterai de toi toute ma vie :
Si te voudrai servir et honorer.

Comme tous les poètes, il célèbre le retour du printemps, la naissante verdure, l'épanouissement des fleurs, le chant nouvel des oiseaux, comme dans ses couplets :

A la douçor du tens, qui reverdoie (2),
Chantent oisel et florissent vergier.
Mès je ne sai, dont resjoïr me doie,
Quant à merci fail, quant je plus la quier.
Je chanterai sans joie et sans proier :
Que ma mort voi, ne faillir n'i porroie,
Puisqu'Amours veut que contre moi la croie.

Et dans ceux-ci :

A l'entrée de la saison (3)
Qu'yvers faut et lait le geler,
Que la flours naist lez le buisson,
Bien la doit cueillir et porter
Qui amez est sans compaignon :
Mais cil a moult mal guerredon,
Qui aime, et bien n'i puet trouver.

Li rosignox anonce la novele (4)
Que la saison du dous tens est venue,
Que toute riens renest et renouvele,
Que li prés sont couvert d'herbe menue.
Por la saison, qui se change et remue,
Chascun, fors moi, s'esjoït et révèle.
Las ! car si m'est changié la merele
Qu'on m'a jeté en prison et en mue.

(1) Chanson VIII, p. 17.
(2) Chanson Ire, p. 3.
(3) Chanson III, p 7.
(4) Chanson XX, p. 41.

ne n'oublie pas les mauvais temps. Au Moyen-Age, on aimait l'hiver comme au printemps : sommes-nous bien changés ?

En tos tens, que vente bise (1),
Por cele, dont sui sorpris,
Qui n'est pas de moi sorprise,
Devient mes cuers noirs et bis.
De fine amour l'ai requise,
Que cuer et cors m'as espris.
Et s'ele n'en fust esprise,
Por mon grant mal la requis.

Amoureux galant, mais timide, il prie souvent et se plaint presque toujours; cependant, dans ces deux jolis couplets, il chante les douceurs d'un premier baiser :

Premier baisier est plaie (2)
D'amours : en mon cors
M'angoisse et esmaie,
Si ne pert défors.
Hélas ! pour quoi m'en sui vantés !
Ja ne m'en puet venir santés,
Si ce, dont sui navrés,
Ma bouche ne ressaie.

Amours, vous me féistes
Mon fin cuer trichier,
Que tel savour méistes
En son doux baisier.
A morir li avez apris,
Sé plus n'i prend qu'il n'i a pris :
Dont m'est il bien avis
Qu'en baisant me traïstes.

Mais, pour bien comprendre la valeur, la portée sociale de ces chansons, on doit se reporter à l'époque de leur composition.

Examinons dans quel but elles furent composées, quand elles étaient simplement le fruit d'une élégante imagination.

Blondel naquit probablement dans le milieu du XII[e] siècle, en plein Moyen-Age, en pleine féodalité, alors que

(1) Chanson XV, p. 31.
(2) Chanson XI, p. 23.

les mœurs guerrières et légèrement brutales ne laissaient pas encore de place à la politesse, à la galanterie respectueuse, aux égards dus à la faiblesse. Les hommes d'armes, en trop grand nombre, usaient de la célèbre phrase que le chef de l'école romantique n'a pas craint de placer dans la bouche du roi-chevalier : « Une femme et du vin. »

La poésie tenta d'adoucir la rudesse de ces guerriers bardés de fer, de ces amoureux aux poignets d'acier, à la face brunie par le soleil ou sillonnée de blessures, au cœur dur comme leur cuirasse; elle voulait leur apprendre que la force n'était pas un droit, que la violence, même excusée par l'amour, était une lâcheté. Aimez les dames, disait la poésie tant en langue d'oil qu'en langue d'oc; mais elles sont faibles : respectez-les, protégez-les. Elle voulut que la chevalerie se mît aux pieds des femmes, bien certaine que les exemples donnés en haut lieu seraient partout suivis. Le Christ avait proclamé l'égalité des deux sexes. La barbarie oublia ce qu'on doit à la femme, tour-à-tour fille, épouse et mère ; à la femme qui donne à l'homme les trésors de sa jeunesse, son cœur, ses soins ; à la femme qui conduit l'homme du bercelet à la tombe, en charmant ses beaux jours, en adoucissant les chagrins de ses dernières années. Les ménestrels la replacèrent sur le piédestal que la religion lui donnait, que la reconnaissance et l'honneur lui doivent. C'était une vraie croisade qu'ils avaient entreprise.

Blondel est l'un des poètes généreux qui tentèrent la réforme des mœurs. Ses chansons sont amoureuses : mais les requêtes galantes y sont formulées de la manière la plus timide, la plus respectueuse. Il n'exige rien et ne demande même pas ; il supplie, prêt à s'incliner humblement devant un refus. La femme est la souveraine dame : celui qui l'aime n'est qu'un serviteur soumis et fidèle.

Quelques citations achèveront de faire comprendre ce que tentait Blondel : par exemple, dans ces vers, il chante la soumission au bon vouloir des dames :

Dame, quelle est vo volentez (1)?
Morra pour vous si bon amis!
Toujours vous serai réprouvez,
Sé je suis en ceste fin pris,

(1) Chanson III, p. 7.

S'ensinc me muir et desamez.
Sé meilleur conseil n'en prendez,
Je morrai, quar vous m'avez pris.

De légier me puet apprendre (1)
Ma douce Dame à amer.
Ains que m'i séusse entendre,
N'i cuidoie ja penser.
Mes cuers esgarda l'emprendre
Qui ne s'en pooit torner.
Bien puis jurer,
Qu'ains ne l' vi d'attendre
Desconforter.

Dans ces couplets, il humilie l'amour et le met aux pieds des dames :

Dame, merci! sé j'aim trop hautement (2),
Ne me vueilliez pour ma dolour gréver.
Merci proi et si faitièrement
Qu'il ne vous pois, sé je vous veuil amer.
Qu'au souvenir me puis tant déliter
En vo gent cors, où il n'a qu'amender;
Car Dieu le fist sur tous autres plus gent.

Chanson, di li que mar vi assemblée (3)
Tant de biautés, comme elle me monstra
En sa face fresches et colorée,
Par quoi l'orguel el cuer li avala,
Qui son ami occire li fera,
Sé fine amour me doint avoir durée.
Car c'est la riens en cest mond qui plus a
Tost sané
Homme navré
De si douce enfermité
Com je suis. Las! bien ait, qui me navra!
Que tost m'aura ressenée
Ma dolor, quant li plaira,
Et pitié l'en semondra.

Ce n'est pas tout de respecter les dames : il faut encore sauvegarder leur honneur, quand de légers propos peuvent

(1) Chanson IX, p. 19.

(2) Chanson XXII, p. 25.

(3) Chanson XXVI, p. 51.

le compromettre. Blondel, dans ses chansons, maudit souvent la médisance et l'indiscrétion : les couplets suivants donnent aux amoureux une gracieuse leçon d'égards et de silence.

Rose ne lis ne me donent talent (1)
De joie avoir ne de faire chanson;
Car la très belle, à qui mes cuers s'atent,
M'a fait lonc tens renvoisier en pardon.
Mès li confort de sa très grant vaillance
M'a finement tenu en espérance
De joie avoir; et sé par li ne l'ai,
Tot sans cuidier bien sai que j'en morrai.

Ire et ennui me font avoir sovent
Faus losengiers, qui ja n'aient pardon!
Et demandent por quoi je vais chantant.
Mès sé Dieu plait, ja ne sauront le non
De la très belle, en qui j'ai ma fiance.
Mais à grant tort en sont en grant doutance,
Car, qui la voit, puet dire sans délai :
— Ains de mes eus plus belle n'esgardai.

L'amour et la discrétion sont deux grandes qualités, bien appréciées des dames; mais il en est une troisième qu'il faut leur joindre, la fidélité : Blondel n'a garde de l'oublier :

Sens, et pris, et valour (2),
Biauté, bonté, vis cler
A ma Dame et honnour.
Ce me fait remembrer
La joie et la dolour,
Pour quoi l'ai tant servie.
Si n'en partirai mie
Por autre dame amer :
Qu'el monde n'a meillour.
Ce me fait désirer
Sa douce compaignie.

La chanson qui nous fournit ces vers respire la passion la plus pure, la galanterie la plus délicate. C'est l'amour du cœur qui chante; c'est une des œuvres remarquables de notre poète. Blondel est l'homme de l'amour honnête, civi-

(1) Chanson XXIX, p. 57.
(2) Chanson XIII, p. 27.

lisé, de l'amour tel que dames et damoiselles devaient et pouvaient l'écouter.

Pour achever l'appréciation des services littéraires rendus par Blondel à ses contemporains, il faut songer qu'il chantait au milieu d'une société violente, dont les passions étaient sans autre frein que celui de la religion. C'est Henri II, roi d'Angleterre, souillé du sang d'un prêtre ; ce sont Henri au Court-Mantel ; Richard, alors duc de Guyenne ; Geoffroy, Jean Sans-Terre, révoltés tour-à-tour séparément ou ensemble contre leur père, qui les maudit à son lit de mort ; c'est Philippe-Auguste lui-même, chassant sa légitime épouse, la timide Ingelburge de Danemarck, enlevant à la face du monde effrayé la belle Agnès de Méranie ; ce sont, de toutes parts, en deçà comme au-delà de la mer, chevaliers pillant les campagnes, rançonnant les marchands sur les grandes routes ; ailleurs, des religieuses, de pauvres et jolies filles livrées à la brutalité des gens d'armes ; de jeunes héritières, de riches et puissantes veuves, au besoin des femmes dont les maris sont outre mer, ravies, compromises, forcées d'épouser un homme d'épée violent et cupide, ou déshonorées, abandonnées avec toutes les conséquences morales et physiques de leurs malheurs. Dans une de ses œuvres les plus émouvantes, dans son roman de *Wilfrid Ivanhoé*, Walter Scott peint avec exactitude le règne de ces mœurs à demi barbares. De Bracy, l'homme élégant, il est vrai, mais sans mœurs ; Boisguilbert, le templier aux passions concentrées, mais impétueuses quand elles éclatent ; Réginald Front-de-Bœuf, aux mains sanglantes, qui ne comprend l'amour que dans l'orgie, sont les types de cette chevalerie, fille de l'anarchie féodale, n'écoutant que son bon plaisir, bravant les foudres de l'Eglise, les armes du suzerain et les lois impuissantes du temps. — Dans cet ensemble. le grand écrivain n'a pas placé Blondel ; il le réservait pour un roman dont nous parlerons bientôt. Lui seul manque pour que le tableau soit complet. La noble damoiselle saxonne, la blonde et douce lady Rowena, la belle et courageuse fille d'Israël Rébecca, sont réduites à lutter, de toutes leurs forces morales, contre des hommes sans mœurs et sans lois, au milieu d'une société qui ne peut les défendre. C'est en lisant, avec les émotions qu'il fait naître, ce poème palpitant d'intérêt, qu'on saisit la mission des trouvères, qu'on entrevoit le rôle généreux de Blondel.

Les actes de violence décrits avec tant d'énergie par le romancier anglais étaient trop fréquents pour que les

historiens n'en tiennent pas grand compte ; mais, heureusement pour nos pères, ils n'étaient ni perpétuels ni généraux ; il y avait des templiers sages et vertueux, des seigneurs amis du pauvre, des évêques protégeant la veuve et l'orphelin, des souverains assez puissants pour relever de temps à autre le sceptre de la loi.

Les dames travaillaient de leur mieux à polir les mœurs : la politique et la religion les aidaient, et les ménestrels n'étaient que les auxiliaires du mouvement réformateur qui s'opérait. Parmi les moyens employés pour user l'impétuosité guerrière des hommes d'armes, il faut donner place aux tournois, images de la guerre.

Transportons-nous un instant dans l'un de ces théâtres ouverts à l'adresse, à la bravoure, à la galanterie chevaleresque. Les princes occupent les tribunes d'honneur ; les dames brillent dans des galeries richement drapées ; les servants d'armes gardent les issues ; les chevaliers couverts de fer occupent le terrain ; leurs chevaux frappent du pied la terre. Les trompettes ont sonné : les ménestrels se présentent et vont chanter. Autour d'eux se rangent en silence et pour un instant immobiles les fougueux cavaliers. Achevons le tableau. Laissons la parole à Blondel. Il accorde son instrument et chante ces paroles :

Ma joie me semont (1)
De chanter au douz tens,
Et mes cuers li respont
Que drois est que j'y pens ;
Car nule riens el mont
Ne fais sur son deffens.
Dex ! quel siècle cil ont,
Qui i metent leur tens.

A la joie apartient
D'amer molt finement,
Et quant li lieus en vient
Li doners largement.
Encor plus i convient
Parler cortoisement :
Qui ces trois voies tient,
Ja n'ira malement.

(1) Chanson XXI, p. 43.

Ainsi le plaisir, l'amour, la libéralité, la galante courtoisie, telles étaient les idées que la poésie voulait faire régner. Elle triomphait, quand aux cris de guerre, aux clameurs du désespoir, elle parvenait à faire succéder ce cri noble et poétique : *Honneur aux dames et gloire aux fils des preux!*

Pour absorber l'activité dévorante de la chevalerie et dompter l'indiscipline de la féodalité, les chansons d'amour et les tournois eurent besoin d'un auxiliaire plus puissant. La papauté, la monarchie eurent l'idée des croisades : les misères des chrétiens d'Orient les justifiaient, et pendant près de trois siècles, la religion et la politique s'efforcèrent de précipiter sur l'Orient ces flots d'hommes inquiets et turbulents qui troublaient la paix de l'Europe.

Dès les premiers jours du règne de Richard Cœur-de-Lion, la troisième croisade, depuis longtemps promise et prêchée, fit entendre la trompette des combats. Troubadours et trouvères en furent émus. Giraud de Borneil, Raimbaud de Vaqueiras, Pierre Cardinal, Pierre Vidal, Folquet de Marseille, tous amis de Richard, entonnèrent le chant du départ. Les uns se croisèrent pour l'honneur de Dieu, les autres pour l'honneur des dames. L'amour, la gloire, l'ambition furent exploités par les poètes. L'un d'eux, Bertrand de Born, le vicomte de Hautefort, le satirique troubadour, le poète politique et guerrier, excitait tout le monde à partir pour la Terre-Sainte; mais, en homme habile et prudent, il resta dans son château, prêt à profiter de tout ce que l'absence de tant de grands princes pouvait lui livrer d'occasions favorables pour s'enrichir et accroître ses domaines. S'il vantait dans ses vers la valeur de Richard, ce n'était pas pour le flatter, mais pour exploiter sa vanité, pour exalter en lui la passion de la gloire guerrière. Ce prince était l'ami, le roi des troubadours : ils en firent le héros de la croisade. L'avenir prouve qu'ils avaient bien placé leur confiance ; et l'on put dire : *Chant de poète, voix de Dieu.*

Cependant tout ne se passait pas en chansons et en sirventes : l'Orient appelait réellement les chrétiens à son secours. La cour de Rome pressait les souverains de l'Europe d'aller combattre en Terre-Sainte comme ils l'avaient juré. Philippe et Richard (1189-1190) partirent ensemble : aucun des deux n'eût voulu se mettre seul en route et laisser son rival derrière lui. L'histoire de cette croisade est connue. Nous ne la raconterons pas. La prise de Saint-Jean-d'Acre fut le signal de la discorde dans le camp des chrétiens. La ban-

nière du duc d'Autriche, placée sur les remparts à côté de celle d'Angleterre, fut arrachée par ordre de Richard et précipitée dans un égout rempli d'immondices (1). Le prince allemand n'oublia jamais cette injure, dont il devait bientôt tirer une cruelle vengeance. La mort du marquis de Montferrat tombant sous le fer d'un assassin vint encore aggraver la position. Les violences passées de Richard permirent que ce crime lui fût imputé. Son caractère emporté l'exposait à cette odieuse accusation. De son côté, Philippe, prince brave, mais positif, las d'exploits inutiles, très-soucieux des affaires d'Europe, abandonna ses compagnons d'armes et revint en France, laissant Richard poursuivre avec son ordinaire opiniâtreté le but d'une entreprise brillante, mais sans issue.

Plus d'une satire sanglante salua le départ de Philippe (2). Les troubadours et trouvères qui suivaient l'étendard de la croix prirent parti pour Richard et prodiguèrent à son rival les épithètes les plus injurieuses. On rimait, d'ailleurs, dans les plaines arides de la Syrie comme dans les cours de France et d'Angleterre (3). Richard lui-même chantait les dames et l'amour, la guerre et ses cruelles exigences. Geoffroy de Winesauf, l'historien de cette croisade, nous a conservé le souvenir d'une chanson faite par ce prince sur les évènements de cette sanglante campagne. Le texte en est perdu. Nous publions seulement les lignes qui gardent son souvenir (4).

Blondel avait-il fait ce voyage d'Orient à la suite de son fougueux élève? Quelques historiens l'ont cru (5). Walter Scott, dans un de ses romans chevaleresques, *le Talisman ou Richard en Palestine*, adopte cette tradition. Il nous montre le prince et le poète sous le ciel de la Palestine, unis par les liens du cœur et ceux de l'esprit (6); mais il place

(1) Rigord, apud. *Script. rer. gall.*, t. XVII, p. 36.

(2) *Romancero français*. — Paulin Paris. — Paris, Techener.

(3) Henry Martin. — *Hist. de France*, 4e édition, t. III, p. 542.

(4) Voir *Poésies de Richard*, p. 112.

(5) Sismondi, *Littérature du Midi*, t. I, p. 149.

(6) Voyez *Pièces à l'appui*, n° 21, p. 225.

dans la bouche du ménestrel une légende en anglais sans rapport avec son idiome naturel, avec les œuvres qu'il a laissées.

La *Chronique de Rains* (1), dont nous parlerons bientôt, ne dit rien du voyage de Blondel en Orient. Elle laisse même plutôt entendre qu'il était resté sur le sol de l'Angleterre.

Richard, en partant pour la Palestine, avait laissé derrière lui le comte de Mortain, son frère cadet, Jean-Sans-Terre, plus connu sous ce surnom, qu'il devait à ce que son père ne lui avait pas donné d'apanage. Plein de méfiance contre ce digne descendant de Robert le Diable, il ne lui avait pas confié la lieutenance générale du royaume. Guillaume de Longchamps, évêque d'Ely, français de race, avait reçu tous les pouvoirs avec le titre de chancelier et de grand-justicier d'Angleterre (2). Ce prélat aimait le faste et les plaisirs, et dans cette cour joyeuse et brillante étaient aussi venus en foule jongleurs et trouvères, attirés de France par les largesses du régent (3).

Guillaume ne savait pas l'anglais et il aimait à entendre chanter ses louanges, dût-il les payer, dans la langue du beau pays de France. Comme il était libéral, dans toutes les villes, sur les places publiques, jongleurs et ménestrels célébraient ses vertus et son mérite.

Jean, jaloux de son frère, jaloux de l'évêque d'Ely, se mit à la tête de tous ceux qui, pour des raisons diverses et sous des prétextes différents, n'étaient pas fâchés de tenter les chances d'une révolution (1190-1191). Gens criblés de dettes, avides d'argent et d'honneurs; barons ambitieux, voulant assurer leur indépendance féodale; ennemis de Richard, blessés par ses vivacités; intrigants toujours prêts à se louer comme à se vendre, hommes amis des troubles qui leur profitent, jeunes seigneurs débauchés et sans mœurs, lui

(1) Voyez *Pièces à l'appui*, nº 12, p. 207.

(2) Roger DE HOVED., *Annal.* pars poster., apud. *Rer. angl. Script.*, p. 680, ed. Savile.

(3) « De regno Francorum cantores et joculatores muneribus allexerat, ut de illo canerent in plateis, et jam dicebatur ubique quod non erat talis in orbe. » — Roger DE HOVED., *Annal.* pars poster., apud *Rer. anglic. Script.*, p. 703, ed. Savile.

formèrent rapidement un parti nombreux et menaçant. Au milieu de tous ces conspirateurs égoïstes, quelques Anglais, adversaires du despotisme, quel que soit le nom du despote, réveillaient le souvenir des anciennes libertés nationales et jetaient des semences qui devaient plus tard germer, croître et fonder le régime de la loi, le règne de l'indépendance individuelle, qui fait l'honneur et la force de la vieille Angleterre. Guillaume fit arrêter un de leurs chefs, Geoffroy, fils naturel de Henri II et archevêque d'York. Jean profita de cet acte de violence pour convoquer, dans l'église Saint-Paul, les barons, les évêques et les bourgeois de Londres, et, d'accord avec les ennemis du roi, il fit destituer Guillaume de sa lieutenance générale (1).

Philippe-Auguste, de retour en France, suivait tous ces mouvements avec le plus vif intérêt ; il comptait bien en profiter pour porter un coup terrible à la puissance des ducs de Normandie. La nation l'encourageait dans ses prétentions ; l'opinion publique le déliait des serments de bonne amitié qu'il avait prêtés à Richard (2).

Ce fut au milieu des succès les plus brillants que le vainqueur d'Ascalon fut averti de ce qui se passait. Les pèlerins qui sans cesse arrivaient d'Europe le prévinrent du danger que courait sa couronne. Il se hâta de conclure une trève de trois ans, trois mois et trois jours avec les Musulmans, et partit pour l'Occident.

Avant de se mettre en route, Richard renvoya d'abord, avec toutes les précautions suggérées par sa tendresse, sa femme Bérangère, sa sœur, les dames de leurs maisons et quelques personnes de sa cour. Un secret pressentiment lui disait qu'il serait trahi (3). Toujours généreux, il voulait s'exposer seul au danger. — Lui-même partit au mois d'Octobre 1192, presque sans suite ; il dirigea son bâtiment dans le golfe Adriatique. Il voulait éviter l'Italie et surtout le marquisat de Montferrat. Sa conscience lui disait peut-être qu'il pouvait y rencontrer de justes inimitiés. La tempête le poussa du côté de Venise ; mais il put débarquer à Zara dans les

(1) Roger de Hoved., p. 702.
(2) Guillelm. Neubrig., *de Rebus anglic.*, p. 438, édition Hearne.
(3) Récit de Marinus Sanutus. — V. *Pièces à l'appui*, n° 4, p. 201.

domaines du comte de Goritz. Si nous en croyons quelques historiens, les espions de ses ennemis suivaient ses pas; un traitre s'attachait à sa personne (1).

Le roi Richard, au moment de son débarquement, avait encore avec lui deux gentilshommes : Baudouin de Béthune et Guillaume de l'Etang, quelques templiers et un petit nombre de serviteurs dévoués. Il comprit qu'il fallait, pour fuir l'Italie, traverser les domaines de Léopold, duc d'Autriche, ce prince qu'il avait si brutalement offensé sous les murs de Saint-Jean-d'Acre : pour garder un incognito vraisemblable, il réduisit d'abord le nombre des hommes qui l'accompagnaient ; ensuite il prit un déguisement et se fit passer pour marchand. Maître Hugues, tel était son nom d'emprunt. Cependant, comme tel, il lui fallut demander un sauf-conduit au seigneur de Zara. Richard eut l'imprudence, pour obtenir cette pièce, de faire offrir au châtelain un gros rubis monté sur une bague, pierre célèbre dans toute l'armée chrétienne. Chacun l'avait vu briller au doigt de Richard Cœur-de-Lion (2), du vainqueur de Ptolémaïs et d'Ascalon.

A la vue de ce glorieux bijou, témoin de tant de victoires, le seigneur de Zara sentit sa curiosité vivement émue. — « A qui donc est ce rubis? demanda-t-il au négociateur. — A un marchand, à maître Hugues, lui répondit-on. — Vous me trompez, reprit le châtelain ; il appartient au roi Richard. Mais je ne veux pas l'arrêter. Reportez-lui son présent, et dites-lui qu'il parte à l'instant (3). »

Cependant il prévint son frère, propriétaire des domaines voisins que Richard devait traverser. Celui-ci, pour s'assurer du fait, envoye un chevalier normand nommé Roger d'Aubenton. Roger découvre et reconnaît son suzerain, lui donne un cheval et l'engage à fuir au plus vite. Il était temps. Les hommes d'armes, guidés par des espions, arrivent et arrêtent Baudouin de Béthune et quelques serviteurs du monarque anglais.

Cependant Richard s'éloignait avec Guillaume de l'Etang et un dernier serviteur. Il arrive à Vienne, capitale des

(1) Récit de Marinus SANUTUS. — V. *Pièces à l'appui*, n° 4, p. 201.

(2) RADULPH., Coggeshalæ abbatis, *Chron.*, apud *Script. rerum gall. et franc.*, t. XVIII, p. 71.

(3) RADULPH., Coggeshalæ abbatis, *Chron.*

états de Léopold. Par malheur, ce prince vindicatif y résidait alors. Le duc d'Autriche était prévenu ; sa police était sur pied. Le valet de Richard est arrêté ; mis à la torture, il fait quelques révélations. Les agents autrichiens parviennent dans l'hôtellerie où le roi se trouvait. Son fatal anneau, qu'il persistait à porter, peut-être par une bravade digne de son caractère, l'avait encore fait reconnaître par un croisé (1) : Richard, averti, quitte son costume de marchand, prend celui d'un valet de cuisine et se met à tourner la broche. Sa gaucherie dans cet exercice, si nouveau pour lui, la dignité de sa tournure, son air martial, le dénoncent bientôt (2).

Léopold avait envoyé tant d'hommes armés pour arrêter son ennemi, que la résistance était impossible. Quelques chroniqueurs disent que le duc d'Autriche vint lui-même se faire justice et que c'est à lui que Richard dut se rendre. Le prince allemand ne put contenir sa joie et laissa, sans respect pour le malheur, échapper quelques railleries mortifiantes (3). C'était une lâcheté de plus.

L'arrestation de Richard eut lieu le 21 Décembre 1192. Il fut à l'instant séparé des deux serviteurs qui lui restaient, et dépouillé de ce qu'il avait encore d'argent et de bijoux (4). Guillaume de l'Etang et le domestique du roi furent renfermés comme prisonniers dans un château-fort. Les hommes qui s'étaient emparés de Richard le livrèrent à des soldats étrangers à son arrestation. Ils ne savaient quel était le captif confié à leur garde. On le conduisit de castel en castel, si bien que sa trace se perdit rapidement. — En

(1) *Chronique* d'OTHON de Saint-Blaise. — V. *Pièces à l'appui*, n° 6, p. 203.

(2) GUILLAUME de Tyr. — *La Philippide*, de Guillaume BRETON. V. *Pièces à l'appui*, n° 5, p. 202. — OTHON de Saint-Blaise, *Pièces*, n° 6, p. 203.

(3) Récit de Marinus SANUTUS. — V. *Pièces à l'appui*, n° 4, p. 201. — *Chronique de Rains*. *Pièces à l'appui*, n° 3, p. 201. — *Chronique* d'OTHON de Saint-Blaise. *Pièces à l'appui*, n° 6, p. 203. — *Chronique* de Matthieu PARIS, *Pièces à l'appui*, n° 10, p. 205.

(4) Matthieu PARIS. V. *Pièces à l'appui*, n° 10, p. 205. — Marinus SANUTUS. *Pièces*, n° 4, p. 201. — RAULPHE de Coggeshale. *Pièces*, n° 8, p. 204.

toute, dans les moments de repos, même la nuit, dans son lit, il était entouré d'hommes armés, l'épée nue (1).

Enfin, il arriva dans le château de Lintz, où il dut attendre sa destinée. Son courage ne l'abandonna pas. Calme, et même gai, Richard bravait le malheur. On le voyait, pour charmer les ennuis de sa triste captivité, jouer et boire avec les hommes d'armes qui le gardaient. Il aimait à les enivrer. D'autres fois, ils les provoquait de la parole et du geste ; en véritable Anglais, il boxait avec eux. La lutte était, pour cet homme de fer, un exercice nécessaire. Terrasser un adversaire, même un geôlier, c'était encore pour lui l'ombre d'une victoire (2). Si l'on en croit Henri de Knygton, ses gardiens se permirent à son égard une méchanceté d'une insigne perfidie. Ils lancèrent contre lui, comme par maladresse ou négligence, un lion affamé. L'animal féroce devait, espéraient-ils, dévorer le roi. Richard, sans s'émouvoir, s'entoure le bras

(1) *Chronique de Rains*. V. *Pièces à l'appui*, n° 3, p 201. — Matthieu PARIS. V. *Pièces à l'appui*, n° 10, p. 205. — *Chronique* de RADULPHE de Coggeshale. V. *Pièces à l'appui*, n° 8, p. 204. — *Chronique* de Radulphe de DICETO. V. *Pièces à l'appui*, n° 9, p. 205.

« Strenuis militibus suis custodiendum tradidit, qui diu noctuque, strictis ensibus, arctissime eum ubique custodierunt. » (RADULPHI, Coggeshalæ abbatis, *Chron.* — Apud *Script. rerum gallic. et franc.*, t. XVIII, p. 72.)

« Richardus custoditus tutissime tenetur. » (Ex *Annalibus Waverlensis monasterii*. Gaul., t. XVIII, p. 190.)

« Rex interim Anglorum Ricardus manu militum armatorum die noctuque vicissim vigilantium sub arctissima tentus custodia, cum amaro multa revolveret animo, duplice tamen ex causa frequentius angebatur. » (*Chron.* GERVASII. — *Rerum anglic. Script.*, X, Twylden, 1652, t. II, col. 1582.)

Annales monasterii Burtonensis. « Considerato autem et audito quod in terra erat Lempoldus, dux Austriæ, consanguineus Henrici imperatoris, impositis ubique custodibus juxta Wenam, in villa viciniori, in domo despecta regem cepit. Quod postea Henricus imperator significavit regis Franciæ. »

(2) *Chron.* de RADULPHE de Coggeshale. — V. *Pièces à l'appui*, n° 8, p. 204. — *Chron.* de Matthieu PARIS. — V. *Pièces à l'appui*, n° 10, p. 205.

d'un manteau, marche au lion, lui plonge la main enveloppée dans la gueule, puis dans la gorge, lui arrache le cœur et le dévore chaud et sanglant. De là lui serait venu le surnom de *Cœur-de-Lion*. Cette histoire n'est qu'une légende faite pour donner une idée de la force et du courage de Richard. Il ne vaut pas le naïf récit de Joinville. Le bon sénéchal nous montre les jeunes mères arabes effrayant leurs enfants mutins en les menaçant de la venue du roi Richard, et les guerriers d'Orient disant à leurs chevaux, quand l'effroi les prenait à la vue d'un buisson : « Penses-tu que ce soit le roi Richard (1) ? »

Quoi qu'il en soit, le duc d'Autriche faisait peu de chose pour adoucir la captivité de sa victime. Sa prison était loin d'être saine (2), et la surveillance de ses geôliers était des plus dures (3). Il se vengea ainsi sans bravoure ni générosité de l'affront qu'il avait reçu (4).

Cependant des pèlerins revenant de Syrie étaient arrivés en Angleterre : ils avaient annoncé le départ de Richard. Ses compagnons de voyage, ceux qui l'avaient quitté près de Goritz pour écarter tous les soupçons, parvenus, à leur tour, sur le sol de la patrie, avaient raconté son naufrage et son débarquement.

Mais, à partir de ce moment, on n'avait reçu de lui ni courrier ni nouvelle (5). L'esprit public s'agitait. L'inquiétude gagnait les masses. Les hommes politiques s'interrogeaient. Que fallait-il faire ?

Blondel était en Angleterre, soit qu'il ne l'eût pas quittée, soit qu'il y fût de retour avec les personnes congédiées par Richard. Il était Français et, par conséquent, le roi d'Angle-

(1) V. *Pièces à l'appui*, nos 1 et 2, p. 200.

(2) *Chron.* Radulphi de Diceto. — V. *Pièces à l'appui*, no 9, p. 205.

(3) « Arctissimæ custodiæ mancipavit. » (Othon de Saint-Blaise. *Pièces à l'appui*, no 6, p. 203.)

(4) « Recompensatione reddens ei quod meruit. » (Othon de Saint-Blaise. — V. *Pièces à l'appui*, no 6, p. 203.)

(5) Tout le récit qui va suivre est emprunté à la *Chronique de Rains*. — V. *Pièces à l'appui*, no 12, p. 207. — Ce que nous devrons à d'autres textes sera indiqué par des notes spéciales. — V. version du président Fauchet, *Pièces à l'appui*, no 13, p. 209.

terre n'était pas son souverain. Il n'était ni baron féodal, ni même officier de la couronne. Rien ne le liait donc en droit à la dynastie des Plantagenet. Il n'avait aucun devoir légal à remplir. Mais Richard était son ami, son élève, son bienfaiteur. Il entendit la voix impérieuse de son cœur. Il obéit sans hésiter au cri de la reconnaissance. Richard était absent, perdu dans le monde, sans doute malheureux : Blondel jura qu'il aurait de ses nouvelles et saurait bien le trouver et le secourir.

Il prit ses instruments de musique, le costume d'un ménestrel voyageur; puis, après s'être placé sous la garde de Dieu, il passa la mer et se mit en route. Où allait-il? La Providence devait le guider, il comptait sur elle. Déjà plusieurs mois s'étaient écoulés sans qu'il eût rien appris, rien découvert. Il ne se découragea pas. Il parcourut avec patience les monts et les vallées, les villes, les campagnes, les lieux déserts, chantant ici, là jouant de la vielle, questionnant partout; et partout on ignorait ce qu'était devenu Richard. Pluie, tempêtes, privations, faim, misère, rien ne l'arrêtait. Son amitié lui donnait des forces. En marchant à l'aventure, le brave trouvère parvint en Autriche. Un soir, après une longue journée de fatigue, il arriva près d'un château-fort. Son aspect formidable le frappe. Une voix secrète lui dit qu'il doit s'arrêter là. Blondel découvre une misérable chaumière : il frappe à la porte et demande l'hospitalité à une pauvre et vieille femme, qui l'accueille et lui donne place sous son toit. La conversation s'engage ; les questions et les réponses se croisent. — « Bonne hôtesse, à qui donc est ce château si fort, si bien assis (1)? dit Blondel. — A mon très-redouté seigneur le duc d'Autriche, fit la bienveillante Allemande. — Dites-moi donc, reprit le trouvère, n'y a-t-il pas dedans quelque pauvre prisonnier? — Certainement, reprit-elle, il y en a un, et depuis longtemps. Nul ne sait son nom. Mais on le garde avec la plus grande rigueur, et nous soupçonnons tous ici qu'il est gentilhomme et un grand sire (2). »

A ces paroles, Blondel fut vivement ému, et, dit la *Chronique de Rains*, « bien lui sembla en son cuer qu'il avoit trové çou qu'il quéroit. »

(1) Version du président FAUCHET, *pièce* n° 13, p. 209.
(2) *Idem*.

Cependant il dissimula sa joie, passa la nuit tranquillement dans sa chambre et se leva joyeux quand il entendit « la gaite corner le jour. »

Blondel comptait sans doute sur son adresse et son dévouement ; mais il comptait surtout sur la Providence. Et dès qu'il fut debout, il se rendit à l'église voisine pour prier Dieu et lui demander bonne aide.

Puis il se présente devant la porte du castel et parvient à se faire conduire devant le châtelain. « Je suis, lui dit-il, un ménétrier, un joueur de vielle, et si mes talents d'artiste pouvaient vous plaire, je resterais volontiers quelque temps avec vous, dans ces murs où vous devez bien vous ennuyer. »

Le châtelain était un jeune chevalier galant et joyeux. Il accepta son offre avec empressement ; et voici Blondel installé dans l'intérieur de la place.

Blondel avait apporté sa vielle et ses instruments. Bon musicien, chanteur habile, poète aimable, il sut bientôt plaire à tous ; il charmait les loisirs du gouverneur, amusait les sergents du château et les soldats de la garnison. Le temps s'écoulait gaîment, mais sans lui rien révéler. Il ne pouvait découvrir le nom, le rang du prisonnier que l'on gardait si bien.

Un jour, c'était aux fêtes de Pâques, il se promenait pensif dans un jardin situé près d'une grande tour. Cette partie du castel avait une petite fenêtre ouverte de ce côté (1).

Cette fenêtre ne serait-elle pas celle du prisonnier ? Comment le savoir ? Comment se mettre en communication avec lui ? Telles étaient les questions que Blondel s'adressait. Nous l'avons dit, souvent ensemble Blondel et Richard avaient chanté de joyeuses ballades ; ensemble ils avaient rimé de tendres poésies. Le fidèle trouvère se prit à chanter le premier couplet d'une de ces chansons à deux composées ; elle était en langue française. Richard l'entend, le reconnaît

(1) Version du président Fauchet, n° 13, p. 209. — Voyez aux *Pièces à l'appui* la version de la *Chronique de Rains*. — Selon elle, ce serait le roi qui aurait chanté le premier. Blondel n'aurait fait que répondre. — D'après Goldsmith, il s'agirait simplement d'un air joué sur la harpe par Blondel. Richard l'aurait reconnu et aurait répondu avec sa harpe sur le même ton. V. *Pièces à l'appui*, n° 14, p. 210.

et s'empresse de chanter le second couplet (1). — Les deux amis s'étaient compris. — Blondel en savait assez : il comprima sa joie, se retira du jardin sans affectation. Pour mieux tromper ses hôtes, il se retira dans sa chambre, prit sa vielle et se mit à faire de la musique une partie de la journée. Blondel avait fait tout ce qui était en son pouvoir. Il connaissait le sort de Richard, le lieu de sa captivité. Ce qui restait à faire était au-dessus de ses forces. La tâche de l'ami devait être achevée par les hommes politiques. Il était donc nécessaire de les informer promptement de la vérité. Il fallait partir sans éveiller les soupçons du châtelain. Blondel laissa s'écouler quelques jours sans lui rien dire. Puis enfin, il l'aborde, lui confie que le mal du pays le prend ; qu'il s'en irait volontiers, s'il en avait la permission. — « Blondel, mon beau frère, dit le châtelain, vous n'en ferez rien, si vous m'en croyez. Restez avec moi, je vous ferai grand bien. »

Blondel refuse ses offres, repousse ses instances affectueuses, dit que sa résolution est sérieuse comme le chagrin qui mine sa santé. Le gouverneur se laisse toucher, lui donne un équipage de route et le laisse partir. L'adroit et généreux ménestrel profita de cette autorisation et se mit de suite en route pour l'Angleterre. Sa diligence fut grande ; il marchait jour et nuit.

Telle est l'histoire du dévouement de Blondel. Voilà ce qu'un pauvre Français fit pour un roi d'Angleterre qui l'avait aimé. Cette aventure fut, dès la fin du XII[e] siècle et pendant le siècle suivant, le sujet de maintes conversations ; puis elle devint un fait de la veille, un fait passé, puis un souvenir, assez ancien pour être noté par les chroniqueurs. Et quand tous les hommes et les fils des hommes qui jouèrent un rôle sous les rois Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion eurent quitté ce monde, on ne parla plus de Blondel ; on l'oublia.

Vers 1529, naissait à Paris Claude Fauchet, d'abord attaché d'ambassade, à la fin premier président de la Chambre des monnaies. Il était bibliophile et lettré. Son cabinet devint bientôt l'un des plus curieux de la grande ville : il y avait réuni des recueils de chansons et chroniques

(1) Version du président Fauchet, *pièce* n° 18, p. 209. — Récit de Warton, *pièce* n° 15, p. 211.

anciennes, les lisait, les dépouillait avec soin, et de ses travaux résultèrent d'intéressantes publications. L'une d'elles, surtout, est encore aujourd'hui recherchée des amis de notre vieille littérature (1). Elle renferme des études sur les poètes français du Moyen-Age. Blondel n'y est pas oublié. Fauchet raconte l'histoire de son dévouement au roi Richard ; il l'a tirée, dit-il, d'une chronique qu'il possède (2). Par une distraction fatale, il ne la décrit pas, et l'on ne sait ce qu'elle est devenue. Ce cabinet finit par être dispersé : c'est le sort ordinaire des collections.

L'histoire de Blondel, remise en lumière, fut accueillie avec tout l'intérêt que mérite une action généreuse, inconnue ou bien oubliée. Malheureusement pour le crédit que méritait cette véridique histoire, le roman s'en empara. Mademoiselle Lhéritier de Valandon en fit le texte d'une de ses œuvres, intitulée *la Tour ténébreuse*. Elle suppose Blondel à la recherche du roi Richard ; elle entre dans des détails qui permettent de supposer qu'elle a vu, soit le texte de la vieille chronique consultée par Claude Fauchet, soit un manuscrit du XIII[e] siècle dont nous allons parler. Dans ce roman, Blondel reconnait Richard, s'enferme avec lui pour mieux travailler à sa délivrance et pour charmer les heures de la captivité ; des histoires fantastiques sont racontées par les deux amis. Cette œuvre ne fut pas achevée. Mademoiselle de Valandon n'en fit que le premier volume (3). Il arriva que ces contes firent oublier Fauchet et sa chronique. Le roman eut le pas sur l'histoire. On lut le premier avec plaisir, et l'on ne tint plus compte des sources qui l'avaient fourni. Le dévouement de Blondel passa pour une touchante et ingénieuse invention ; et quand les narrateurs du siècle dernier, quand les historiens de celui-ci racontèrent l'histoire de la captivité de Richard, ils déclarèrent apocryphe la fidèle amitié de Blondel ; son existence fut même mise en doute.

Cependant le moment où la critique sérieuse allait s'emparer des détails de l'histoire était arrivé. Blondel, sa vie, ses œuvres furent l'objet d'examens attentifs, et une réaction

(1) *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise, rymes et romans, plus les noms et sommaires des œuvres de 127 poètes françois vivant l'an* 1300. Paris, 1581, in-4°.
(2) Voyez *Pièces à l'appui*, n°. 12, p. 209.
(3) Voyez *Pièces à l'appui*, n° 16, p. 213.

ne tarda pas à se manifester au profit de la narration donnée par Fauchet.

Déjà l'*Histoire littéraire de la France* (vol. XV), Sinner, le savant de Berne (1), d'accord avec le Normand Guillaume Massieu (2), d'autres encore, n'avaient rien trouvé d'absurde dans le récit donné par le président de la Cour des monnaies; ils avaient vu dans Blondel un ami fidèle et dévoué; ils étaient heureux de croire à une belle et bonne action.

Les historiens de l'école moderne sont loin de faire à Blondel un facile accueil. Michaud, dans son *Histoire des croisades*, traite de légende fabuleuse le récit que nous avons reproduit. Michelet, dans ses *Etudes sur l'histoire du Moyen-Age*, ne parle pas de l'ami du roi Richard. Augustin Thierry, dans son *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, au milieu des pages qu'il consacre à la captivité du vainqueur d'Ascalon, n'a pas trouvé place pour le nom de Blondel. Sismondi le cite avec honneur comme poète dans son *Histoire de la littérature du Midi ;* mais il déclare apocryphe l'histoire de son dévouement ; il regrette cependant qu'il en soit ainsi. Ce regret lui fait honneur: on y reconnait le compatriote des héros du 10 Avril 1792. Faut-il le faire remarquer ? Les tendances de cette école ne conduisaient pas ses représentants à s'intéresser à l'ami d'un prince malheureux.

Si Blondel eût seulement, comme Robin Hood, tué les daims de la couronne; s'il eût été, comme lui, quelque peu capitaine de bandits ; s'il eût cassé les vitres d'un évêque, brisé les portes d'un chapitre, ou conduit dans Londres la plus petite émeute, la destinée de sa mémoire eût peut-être été bien différente. Mais, tôt ou tard, à chaque action sa récompense ou son châtiment. Le jour du jugement prononcé par l'histoire arrive lentement, mais il arrive. Elle finit par venger les gens d'honneur du scepticisme, de l'oubli calculé des écrivains de parti.

Les chroniqueurs anglais du XII[e] siècle, il faut le reconnaître dans le récit de la captivité et de la délivrance de Richard, ne font pas mention de Blondel ; mais leur silence peut s'expliquer par l'ignorance où ils se sont trouvés d'un fait important, sans doute, pour la mémoire de Blondel, mais peu notable dans l'histoire d'un grand pays. Ce

(1) *Catalogue des manuscrits de Berne*, p. 1772.
(2) *Histoire de la poésie française*. Paris, 1734.

pendant tous s'accordent à reconnaître que Richard avait des amis dévoués, qui travaillèrent activement à sa délivrance (1). Ils parlent de la rigueur de sa détention, du mystère dont on l'entourait.

Si les anciens chroniqueurs anglais n'ont pas nommé Blondel, il n'en est pas de même des historiens modernes : quelques-uns d'entre eux, et notamment Goldsmith, accueillent avec faveur un récit de nature à faire honneur à un grand prince, à un poète aimable, à l'espèce humaine ordinairement si riche d'hommes mobiles et intéressés (2).

Cette histoire serait peut-être restée matière à discussion sérieuse, si notre savant et obligeant ami, M. Louis Paris, n'eût enfin, en 1836, publié la *Chronique de Rains*, curieux fragment d'histoire de France écrit dans la seconde partie du XIII[e] siècle. C'est un monument postérieur seulement de cinquante à soixante ans aux faits qui nous occupent. Son auteur, dont le nom est inconnu, a pu recueillir le récit qu'il a conservé de la bouche d'hommes ayant, dans leur jeunesse, pris part active aux évènements accomplis sous le règne de Philippe-Auguste. Ce texte des plus intéressants avait été consulté par Michaud. M. Paulin Paris, l'érudit professeur du Collége de France, dans son *Romancero français*, en avait signalé l'importance. Ce manuscrit, jadis conservé dans la bibliothèque de la Sorbonne sous le n° 454, se trouve maintenant dans la bibliothèque de la rue Richelieu. M. Francisque Michel en a trouvé dans la bibliothèque du Musée britannique un second exemplaire. Tôt ou tard on le publiera. Les deux textes comparés s'amélioreront sans doute ; mais leur collation ne changera rien au fond des récits.

L'auteur de cette chronique vivait à Reims, loin de Paris, loin des affaires. Il collectait de son mieux les faits arrivés de son temps, les enregistrait avec soin et de bonne foi. Mais les moyens de contrôler, de préciser les actes qu'on lui signalait lui manquaient souvent. De là quelques erreurs de date, quelques évènements mal appréciés dans leur cause. Quel

(1) « Sane jam visitabatur a plurimis vinctus insignis ; et toto detentionis suæ tempore, officiosissimam suorum experiebatur circa se caritatem. » (Guill. Neubrigensis, *de Rebus Anglicis*, lib. IV. — *Hist. des Gaul.*, t. XVIII, p. 37.)

(2) Voyez *Pièces à l'appui*, n° 14, p. 210.

historien du Moyen-Age, à cette époque où l'on écrivait d'après des récits oraux, sur des ouï-dire, peut échapper à ce genre de reproches? Malgré ces imperfections, cette précieuse chronique est un monument consciencieux des traditions et des sentiments populaires des XIIe et XIIIe siècles (1). Nos historiens modernes, même ceux de l'école libérale, quand ils y ont intérêt, y puisent à pleines mains; et ce texte fait maintenant partie des sources sérieuses de notre histoire.

Après tous ces littérateurs qui ont consacré leur plume aux histoires de France et d'Angleterre, et qui n'ont pas jugé convenable de nommer Blondel, il est enfin venu un homme ami de la liberté, un vrai patriote qui accepte avec fierté toutes nos gloires, quelle qu'en soit la date, un homme qui ne se plait pas à mettre en relief les tristes jours de notre histoire, un homme qui cherche partout ce qu'il y a de beau, de grand dans notre pays. M. Henry Martin a lu la *Chronique de Rains*; il l'a citée souvent; il n'a pas cru compromettre sa cause en écrivant ces lignes : « C'est le plus ancien texte où se trouve la touchante histoire du trouvère Blondel ou Blondiaus de Néele et de son dévouement pour Richard Cœur-de-Lion (2). » — Ailleurs, il cite les poésies de notre ménestrel.

M. Martin n'est pas un homme de parti : c'est un historien. Nous sommes heureux d'étayer notre récit sur son opinion. Elle est d'autant plus sérieuse qu'il ne pouvait ignorer le doute qui régnait sur l'authenticité de cette tradition.

La chronique citée par Fauchet est-elle la même que celle publiée par M. Louis Paris? Nous en doutons, puisque si le fond du récit est le même, les rôles sont intervertis. Pourquoi n'y aurait-il pas un historien qui, jadis, aurait recueilli cet acte de dévouement? Peut-être, un jour, cet autre texte sera-t-il retrouvé.

D'ailleurs, que de faits historiques, appuyés sur un seul témoignage, sont admis sans contestation? Celui que nous racontons n'a rien de légendaire; il n'excède pas les limites du vraisemblable. Nous y croyons donc, et nous pensons que tous les gens graves, impartiaux feront comme nous. N'est-on pas heureux, d'ailleurs, de croire à ce qui est grand,

(1) *Hist. de France*, Henry MARTIN, t. IV, p. 81, 8e édition.
(2) *Hist. de France*, t. IV, p. 81, 8e édition.

à ce qui est bien, aux actions qui font honneur à l'humanité ?

Mettons fin à une digression peut-être trop longue, et reprenons le cours de notre narration. Blondel marchait donc jour et nuit et faisait grande diligence pour aller retrouver les Anglais restés fidèles à Richard. Mais, pendant son absence, tant en Angleterre qu'en Allemagne, les évènements politiques les plus graves avaient compliqué la position.

L'incertitude qui planait sur le sort du monarque avait augmenté la confiance de Jean Sans-Terre et l'audace de ses partisans. De tous côtés, la conspiration se développait. Philippe-Auguste, il faut le dire, vit dans le malheur de son rival une grande occasion de ressaisir les fiefs détachés de la couronne de France, et, sans craindre un adversaire tel que Jean, il l'encourageait dans ses ambitieux et coupables projets. Le comte de Mortain travaillait donc activement à se frayer la route qui devait le mener frauduleusement à la couronne. Il n'était pas même l'héritier légitime de Richard. Après ce prince, le trône devait revenir au fils de son frère Geoffroy, le jeune Arthur de Bretagne. C'était lui que Richard, partant pour la Palestine, avait désigné comme son successeur. Jean, d'ailleurs, par son caractère sans dignité, par son manque de bravoure, sa cupidité, sa vie déréglée, n'inspirait aucune sympathie aux cœurs honnêtes. Les grandes qualités de Richard, au contraire, faisaient oublier ses défauts. « Il estoit homme d'honneur et de bravoure, le plus généreux chevalier qui onques eût chaussé des éperons. » Il avait donc des amis ; il était l'orgueil des hommes d'armes. Son droit incontestable à la couronne était reconnu par de loyaux serviteurs, par des évêques et des barons restés fidèles à leur devoir, par ceux qui voyaient dans le respect de la loi politique la seule base d'une liberté sage et durable. Partout on priait pour son retour. Des croix votives s'élevaient en l'honneur du Dieu que l'on invoquait pour obtenir sa délivrance (1).

Léopold, en s'emparant de Richard, avait cru pouvoir goûter impunément le plaisir de la vengeance en le maintenant sans fin dans une mystérieuse captivité. Sa lâche espérance avait été déçue. L'empereur d'Allemagne, Henri VI, avait su l'arrestation de Richard ; en sa qualité de suzerain, il avait exigé de Léopold la remise de son prisonnier (2).

(1) V. *Pièces à l'appui*, n° 11, p. 206.

(2) « Anno MCXCII, Richardus rediens ab Jerosolymis

Le duc d'Autriche consentit à le remettre; mais, après avoir agi comme un prince sans courage, il se conduisit comme un cupide homme d'affaires (1); il réserva ses droits dans la rançon de Richard, puis le livra sans vergogne aux agents impériaux. Le royal captif fut alors conduit sur les bords du Rhin, dans un des châteaux-forts dépendant de l'empire. Henri VI ne fut pas plus tôt maître de Richard, qu'il s'empressa d'en faire part à Philippe-Auguste. Sa lettre est un modèle de jactance; elle a l'insolence de la force brutale qui a triomphé sans danger (2). Philippe-Auguste, en cette occasion politique, plus profond que généreux, averti du nouveau malheur de son rival, pria l'empereur de garder son prisonnier avec soin : — « Le monde, disait-il, ne pourra jamais reposer, si ce grand agitateur sort de captivité (3). » — Il offrit même, si l'empereur consentait à le remettre à sa garde, de lui donner une somme importante d'argent.

La diète fut convoquée : dans son sein se trouvaient des prélats honorables, des princes de cœur; ils estimaient la bravoure et les grandes qualités de Richard. Ils furent émus de ses malheurs immérités, de son courage à les supporter. Ils refusèrent de sanctionner ce honteux marché. Tous s'opposèrent à ce que l'honneur de la vieille Allemagne fût mis à l'encan. La diète défendit à l'empereur de livrer le noble

mense Decembri, et per fines Alemaniæ transitum faciens in terram ducis Austricensis captus, imperatori Henrico Alemaniæ offertur, oblatus custodiæ traditur; custoditus tutissime tenetur. » (*Annales Waverliensis monasterii.* — *Hist. des Gaul.*, t. XVIII, p. 190.)

« Quem aliquanto tempore secum detinuit, et potsmodum ad imperatorem in Allemaniam direxit. » (Ex *Annal. Aquicinctensis monasterii.* — *Hist des Gaul.*, t. XVIII, p. 546.)

(1) Guill. Neubrig., *de Reb. Anglic.*, p. 459, ed. Hearne.

(2) « Inimicus imperii nostri, turbator regni tui, cum itaque in nostra habeatur potestate et ipse semper tuæ molestiæ et turbationibus operam præstiterit, ea, quæ præmisimus, nobilitati tuæ insinuare curavimus, scientes ea dilectioni tuæ beneplacita existere, et animo tuo uberrimam importare lætitiam. Datum apud Rithience, quinto kalendas Januarii 1192. » (Rymer, t. I, p. 23. — Edition de 1739).

(3) « Mundum componi non posset, si tantus turbator emergeret. » (Guill. Neubrig., p. 466)

prisonnier à ses ennemis, et déclara qu'elle jugerait elle-même à son tribunal les faits dont on l'accusait.

Philippe-Auguste déclara la guerre à Richard captif. Il tenta le prince Jean par des offres séduisantes. Celui-ci, sans traiter ouvertement avec la France, écouta ses propositions et, pour préparer son usurpation, il répandit le bruit de la mort de Richard, puis se proposa comme son successeur (1). Les officiers civils et militaires furent sommés de lui prêter serment.

L'effronterie de Jean ne pouvait réussir que si le mystère répandu sur la destinée de Richard se prolongeait. Les souverains seuls la connaissaient ; leur diplomatie l'avait tenue complètement secrète, et les peuples ignoraient toujours ce qu'était devenu le héros de la troisième croisade.

Ce fut au milieu de toutes ces péripéties que Blondel parvint à toucher le sol de l'Angleterre. Il se hâta d'aller trouver les barons, les prélats amis de Richard, leur conta ce qu'il avait fait, ce qu'il avait vu, ce qu'il savait.

Les Anglais fidèles à leur roi, les partisans de la légalité, les vrais défenseurs de l'honneur anglais se réunirent, délibérèrent et décidèrent que des hommes sages et vaillants seraient envoyés à Richard pour discuter avec lui ce qu'il y avait à faire. La délibération fut présidée par Gauthier, archevêque de Rouen. Les ambassadeurs élus furent l'abbé de *Boxilica* et l'abbé de Pont-Robert ; ils se mirent en route et marchèrent vers le point indiqué par Blondel. Mais déjà Richard avait dû quitter sa prison. On l'emmenait avec les plus grandes précautions et le plus profond mystère. Il marchait chargé de fers (2), gardé nuit et jour (3). Les deux envoyés le cherchèrent donc inutilement en Autriche ; enfin ils eurent l'idée de se diriger vers la Bavière, et la Providence leur permit de le rencontrer au moment où le roi d'Angleterre allait être remis à l'empereur (4).

(1) « Petiit sibi ..... fidelitates hominum regni, affirmans quod rex Angliæ, frater suus, mortuus erat. » (Roger de Hoveden, *Annal.*, pars poster., apud *Rer. Anglic. Script.*, p. 724, ed. Savile.

(2) Othon de Saint-Blaise. V. *Pièces à l'appui*, n° 6, p. 203.

(3) Matthieu Paris. Voyez *Pièces à l'appui*, n° 10, p. 205.

(4) Roger de Hovеden, *Annales*. V. *Pièces à l'appui*, n° 18, p. 223.

Bien d'autres, depuis, partirent pour aller le trouver. Blondel avait donné l'exemple (1). On faisait parvenir à Richard des lettres, de l'or, des présents (2). Parmi les amis fidèles qui travaillèrent à sa délivrance, il faut citer surtout H.., abbé de Cluny (3). Les exactions du roi Jean, les violences de ses partisans augmentaient, chaque jour, le nombre de ceux qui regrettaient le passé, de ceux qui souhaitaient un nouvel et meilleur avenir.

Les négociations avaient commencé. Dès que l'empereur avait vu l'intérêt que le roi Richard inspirait à la diète, la captivité de celui-ci devint moins rigoureuse. Il fut visité dans sa prison par plusieurs abbés de Normandie. Son chancelier, banni par Jean-Sans-Terre, Guillaume de Longchamps, l'évêque d'Ely, fut admis près de lui; il put lui confier d'importants messages (4).

Parmi les hommes distingués qui travaillèrent à sa délivrance, il faut encore citer Pierre de Blois, savant littérateur français (5). Henri II lui avait donné tour-à-tour l'archidiaconat de Bath et celui de Londres. Pierre était un homme grave et justement considéré; comme Blondel, il méprisa les séductions du comte de Mortain, et n'écouta que la voix du devoir; il écrivit une lettre chaleureuse à l'archevêque de Mayence, et le supplia de se joindre aux princes de l'empire pour arracher Richard à ses oppresseurs (6).

Dans sa nouvelle prison, Richard se souvint qu'il était l'élève de Blondel. Si nous en croyons Jean de Notre-Dame, dans son *Histoire des poètes provençaux*, il aurait fait alors

(1) OTHON de Saint-Blaise. V. *Pièces à l'appui*, n° 6, p. 203.

(2) *Idem.*

(3) Matthieu PARIS. V. *Pièces à l'appui*, n° 10, p. 205.

(4) Roger de HOVEDEN, *Annal.*, pars. poster., apud *Rer. Anglic. Script.*, p. 722-724.

(5) Né vers le milieu du XIIe siècle, mort en 1200 environ.

(6) « Rex illustrissimus catenis carceralibus et fame torquetur : ferrum pertransiit animam ejus..... Pallescit jejunio speciosa facies, victualibus interdictis, virtusque corporis in robur animæ migratura et vernans in facie decor, natura succumbente marcescit. » (RYMER, *Rôles de la Tour de Londres*, 1193, p. 25.)

quelques chansons envoyées à Béatrix de Provence. Eléonore, sœur de cette princesse, lui aurait répondu et lui aurait adressé, pour le distraire, des romans de chevalerie, notamment le *Récit des amours de Blande de Cornouailles et de Guillaume de Merionasse, et des exploits qu'ils firent l'un pour la belle Briande, l'autre pour la belle Irlande.*

Il est certain qu'en prison Richard fit une chanson aujourd'hui célèbre ; nous voulons parler du sirvente qu'il adressa à sa sœur, à ses barons, sur sa captivité. Ces couplets existent en plus d'un idiome : nous en publions quatre versions (1). Ces vers sont pleins de vivacité. Les reproches et les marques d'affection s'y mêlent; on y voit l'homme impatient de briser ses fers, de reprendre sa vie active et guerrière.

Felix se nescit amari (2),

dit un poète épique. — Richard, heureux, vainqueur, assis sur le trône d'Angleterre, n'avait su s'il avait des amis ou des courtisans, des serviteurs dévoués et fidèles ou des valets salariés ; il avait appris, à la grande école du malheur, qu'il était aimé. Dès lors, ce cœur de fer s'ouvrit aux sentiments affectueux ; il crut à l'amitié. Dans une lettre qu'il écrivait de sa prison à sa mère, il disait : « Dites-moi les noms de tous ceux qui m'aiment, me servent et donnent de l'argent pour ma rançon, afin que leurs noms se gravent dans ma mémoire reconnaissante. Quiconque nous aidera sera notre loyal serviteur ; quiconque, dans mon malheur, me tendra bravement une main secourable, au jour où l'infortune l'atteindra, trouvera de suite en moi l'ami qui le sauvera, le souverain qui le récompensera de son zèle et de ses sacrifices (3). »

Sa mère n'hésita pas entre Richard et Jean. Eléonore d'Aquitaine écrivit au pape Célestin une lettre des plus touchantes (4). Elle demandait son appui pour celui qui s'était croisé par ses ordres et pour l'honneur du Christ.

(1) V. Walpole, *Catalog. of royal and noble authors*, p. 6. — Burney, *General History of music.*, vol. II, p. 238. — Furner, *History of England.* — Sismondi, *Hist. litt. de l'Europe*, v. I, p. 144, etc. — Sinner, Millot, Sismondi, Raynouard, P. Paris, l'ont aussi publiée.

(2) Lucain, *Pharsale.*

(3) *Actes* de Rymer. Voyez *Pièces à l'appui*, n° 19, p. 228.

(4) *Actes* de Rymer, 1193, p. 23, 24, 25.

Elle obtint sa protection, et la voix de la cour de Rome, alors toute-puissante, plaida la cause du glorieux croisé.

Richard, enfin, comparut devant la diète. On l'accusa d'avoir trahi la cause du Christ en abandonnant la Terre-Sainte, d'avoir envoyé des assassins contre le marquis de Montferrat et le roi de France. Richard répondit avec éloquence à toutes ces imputations; il jura qu'il n'était pas coupable, répondit à ses accusateurs par un démenti formel, et demanda bravement à le soutenir en champ clos contre tout venant. La diète rendit son arrêt, le lava de tous les crimes qu'on lui reprochait; mais elle crut devoir le condamner à payer 100,000 marcs d'argent pour sa rançon. Il fallut, de plus, qu'il promît à l'empereur de lui rendre hommage comme vassal, et de lui payer un cens féodal de cinq mille livres sterlings (1).

On était en 1193. Jean sentait que le moment de la délivrance approchait. Il fut obligé de traiter avec Philippe-Auguste; il se reconnut son vassal, même pour le royaume d'Angleterre, et lui livra la Normandie et une partie de la Touraine. Le roi de France s'empressa d'entrer en campagne, s'empara de Gisors et de tout le Vexin. Jean, après ce lâche traité, voulut se faire proclamer roi : la noblesse, le peuple, malgré ses promesses de liberté, le repoussèrent avec mépris. Quelle confiance peut inspirer un parjure, un traitre à son prince, à son frère! On commença les quêtes, les impositions pour la rançon de Richard. Un premier versement eut lieu. Les églises furent mises à contribution. Les juifs donnèrent beaucoup. La diète ordonna la mise en liberté de Richard, en décidant qu'il donnerait des otages jusqu'au paiement complet de la rançon. L'empereur lui céda en fief ses droits sur la Bourgogne et la Provenee, droits illusoires que la France ne reconnaissait pas. Jean et Philippe firent un dernier effort pour perpétuer la captivité de leur adversaire : ils proposèrent à Henri VI 70,000 marcs d'argent s'il voulait le garder à toujours, ou 1,000 livres d'argent par mois de prolongation, ou 150,000 marcs d'argent s'il voulait le leur remettre. L'Europe entière avait honte de ces odieuses propositions : elle força l'empereur à relâcher son captif. Mais il se hâta d'en prévenir ses alliés, et Philippe

(1) Rog. de Hoveden, p. 722-724. — Guill. Neubrig., p. 437.

écrivit à Jean : « Tenez-vous sur vos gardes : le lion est déchainé (1). ».

Ce fut le 4 Février 1194 que Richard fut mis en liberté (2). Il fit prompte route pour l'Angleterre, et le 13 Mars, il entrait dans le port de Sandwich. Nobles, prêtres, marchands, soldats, laboureurs, tous lui tendirent les bras. Avec lui rentraient en Angleterre la bravoure et l'honneur. Devant lui fuyaient les intrigants, les concussionnaires, les égoïstes qui trouvent que le peuple n'a pas faim quand ils sont gorgés, les ambitieux qui disent : « Le peuple est libre, » quand ils sont au faîte des honneurs ; devant lui fuyaient tous les tartufes de la liberté. Son voyage fut un triomphe. Il fit son entrée dans Londres aux acclamations joyeuses de la foule, entouré de ses fidèles amis. Guillaume de Longchamps était à ses côtés. Sans doute Blondel l'accompagnait : l'histoire n'en dit rien ; mais le jour où la monarchie triomphait fut un jour d'honneur pour l'amitié.

La mission de Blondel était terminée ; le drame auquel il avait pris sa généreuse part avait eu son dénouement. Maintenant disons en quelques mots quelle fut la fin de ses principaux acteurs.

Léopold, le duc d'Autriche, n'est guère connu que par sa perfidie. Le souvenir qui s'attache à son nom n'est autre que celui de l'arrestation déloyale de Richard. Cette immortalité de la honte est le châtiment de l'histoire. Le tiers de la rançon de son glorieux captif lui fut remis. Mais, en Juin 1198, le pape Innocent III ordonnait à ses fils de restituer l'argent arraché par leur père à l'un des héros des croisades, à l'un des preux les plus illustres du Moyen-Age (3).

Henri IV, l'indigne fils de l'intrépide Frédéric Barberousse, ne jouit pas longtemps de son triomphe et de sa misérable spéculation. En 1197, trois ans après la délivrance de

(1) « Quod cum rex Franciæ audivisset, statim mandavit comiti Johanni ut ipse sibi caveret, quia diabolus jam solutus erat. » (Roger de Hoveden, *Rer. angl. Script.*, post Bedam, p. 415.)

(2) *Chronique* de Melros. — Roger de Hoveden, p. 734. — Guillaume Neubrig., p. 484. — H. Martin, t. IV, p. 150, 8e édition.

(3) Rymer, t. I.

Richard, il mourut en Sicile, empoisonné, dit-on, par sa femme Constance. L'histoire a dû flétrir encore son nom. Quiconque abuse du malheur d'autrui doit s'attendre à trouver des juges sévères dans la postérité.

Jean Sans-Terre acheta lâchement son pardon, en livrant à son frère ses nombreux complices. Richard lui fit grâce de la vie, et ce prince sans cœur attendit dans la retraite l'occasion favorable de reprendre ses coupables projets. En 1199, la mort de Richard rouvrit la carrière à sa criminelle ambition. Il s'empara de la couronne, au préjudice du jeune Arthur, son neveu, fils de Geoffroy, deuxième fils de Henri II. Ce prétendant légitime et courageux eut le malheur de tomber entre ses mains. Le jeune prince, enfermé dans la tour de Rouen, y fut assassiné, dit-on, par Jean lui-même. Philippe-Auguste, toujours habile, mais soutenu cette fois par l'opinion publique, profita de cette occasion pour se saisir de la Normandie, dont Jean fut le douzième et dernier duc. Il en fut dépouillé par arrêt de la cour des pairs, et l'arrêt fut motivé sur ses crimes et sa félonie (1203). Battu dans les plaines de Bouvines par Philippe-Auguste, il fut contraint par les barons anglais, irrités de tant de fautes, humiliés de tant de malheurs, de signer et de rétablir, le 19 Janvier 1215, la charte des libertés concédées à l'Angleterre par le roi Henri Ier (1).— Jean ne respecta pas plus cette concession que celles de 1193, que celles de 1203. La noblesse, lasse de honte, blessée par tant de perfidie, voulut avoir pour chef un roi gentilhomme. Elle offrit la couronne au fils de Philippe-Auguste, Louis, l'héritier présomptif de la couronne de France.

Ce jeune prince fut reçu dans Londres comme roi d'Angleterre; mais Jean soutint la lutte. Au milieu de cette sanglante guerre dont les succès furent partagés, Jean mourut le 19 Novembre 1216. Ainsi finit ce prince détrôné par ses sujets, méprisé de toute l'Europe. Mauvais fils, mauvais frère, assassin de son neveu, Jean Sans-Terre, qu'on peut nommer Jean sans cœur et sans foi, n'a laissé dans l'histoire qu'une trace de sang et d'opprobre. Ainsi que lui, d'âge en

(1) Cette charte ne profitait qu'à la noblesse, dont elle assura l'indépendance, et pendant le XIIIe siècle, les communes d'Angleterre eurent bien moins de liberté que les communes de France. (*Hist. de France*, H. Martin, 8e édition, t. IV, p. 90.)

âge, honnis soient les princes qui manquent aux lois de la nature, aux lois de l'honneur, aux lois de leur pays!

Richard Cœur-de-Lion, digne enfant de cette race diabolique à laquelle la Providence avait livré l'Angleterre, était loin d'avoir un passé sans reproches. Mauvais fils comme Jean, prince rigoureux jusqu'à la cruauté la plus froide, il avait aussi sur les mains bien des taches de sang; mais elles étaient cachées sous des lauriers, et les peuples pardonnent bien des choses à la gloire. Après avoir dissipé les factions fomentées par son frère, il déclara la guerre à Philippe-Auguste, guerre tour-à-tour suspendue et reprise. C'est au milieu de ces alternatives de paix et de guerre qu'il écrivait un sirvente au dauphin d'Auvergne, et recevait les satires irritantes de Bertrand de Born. Nous les publions plus loin.

Le rival de Philippe-Auguste suivait le cours de sa vie comme il l'avait commencée : bon guerrier sous l'étendard, comme il le dit lui-même, et fidèle aux travaux du gai sçavoir. Enfin, en 1199, à l'âge de quarante ans, il mourut d'un coup de flèche au siége de Chalus. Mort digne de lui, digne d'un soldat. Il laissait un grand nom, dont les peuples ont gardé la mémoire, un nom légendaire, un nom cher aux poètes, aux romanciers.

Son heureux et brillant rival, nommé Philippe Dieu-Donné dans son enfance, et plus tard Philippe-Auguste, la terreur des bandits féodaux, le rénovateur du vieux Paris, avait besoin de se faire racheter, par de grandes actions, la conduite habile, mais peu généreuse, qu'il avait tenue pendant la captivité de Richard. Il ne cessa de travailler à fonder l'unité de la France. Après une longue guerre soutenue contre Richard, il profita des fautes de Jean, son successeur, pour rattacher à la couronne la Normandie, le Poitou, l'Anjou, le Maine et la Touraine. En 1214, il gagnait, à la tête des nobles et des communes de France, la célèbre bataille de Bouvines, et foulait aux pieds la première coalition formée contre notre nationalité. Enfin il terminait, en 1223, un règne glorieux par l'épée, glorieux par la création des justices royales qui portaient un coup mortel à la féodalité. Sous son règne, les libertés municipales, nées sous Louis le Gros, se consolidèrent et s'accrurent. La bourgeoisie, les laboureurs reconquirent les droits qui leur appartenaient; et sous ce règne, les communes de France étaient plus libres que celles des contrées voisines. La vraie liberté (1), celle qui vit, ne peut

(1) H. Martin, *Hist. de France*, t. IV.

naître de la violence : elle est fille de l'ordre et de la loi.

La politique n'empêcha pas Philippe d'être accessible à la galanterie, à l'amour, à tous ses entraînements. Il avait aussi dans l'âme, surtout dans sa jeunesse, les profondes rêveries que fait naître une puissante imagination. Un jour (il avait vingt ans (1185), un jour, sous une verte ramée, le jeune roi s'assit, plongé dans une sérieuse méditation. Il effeuillait une fleurette, qu'il tenait à la main ; des larmes nerveuses brillaient dans ses yeux. Les courtisans le contemplaient en silence. L'un d'entre eux dit aux autres : — « Si quelqu'un pouvait me dire à quoi le roi réfléchit, je lui donnerais mon meilleur cheval. » — Un gentilhomme risqua la question et ne craignit pas d'interroger le royal rêveur. — « Je pense à une chose, répondit Philippe ; c'est à savoir si Dieu voudra bien accorder à moi ou à un de mes hoirs la grâce d'élever de nouveau la France à la hauteur où elle était parvenue du temps de Charlemagne (1). »

La grandeur de la France était sa poésie ; il fit mieux que de la chanter : il la fonda.

Ce rêveur politique et patriote ne laissa pas de couplets, mais il aimait les arts et les lettres. A cette âme ardente et passionnée devait sourire tout ce qui plaît à l'esprit et l'élève. Autour de son trône et sous son égide, fleurirent l'architecture, la musique, la littérature. Que de grands et pieux édifices bâtis de son temps ! Que de musiciens, sous son règne, modulèrent des chants harmonieux et galants ! Que de ménestrels trouvèrent élégantes et tendres chansons ! C'est sous Philippe-Auguste que naissent les deux grandes épopées qui se partagent l'histoire littéraire du Moyen-Age. Le cycle carlovingien renaît et fait fleurir les mœurs chevaleresques. Les *Romans de la Table-Ronde* entrent dans la poésie française et perpétuent les traditions mystiques et guerrières des races celtiques (2).

Sous la bannière du lis chantèrent Guillaume le Breton, le poète du roi Philippe ; Chrétien de Troyes, le père de la langue française ; Godefroy de Lagny, son collaborateur ;

(1) Hurter, *Vie d'Innocent* III, l. XIX. — H. Martin, t. IV, 2e édition, p. 113.

(2) V. les curieux travaux de M. le vicomte Th. de la Villemarqué, sur l'histoire du cycle d'Arthur.

Huon de Méry, Huon de Villeneuve, Gasse-Brulé, cent autres au milieu desquels vécut et finit le généreux Blondel.

Après le retour de Richard, que devint-il? Il n'était ni prince, ni baron : les généalogistes l'ont négligé. Comme il n'était ni prélat, ni moine, les clercs d'église ne se sont pas occupés de lui.

Dans les rôles conservés à la Tour de Londres, il est question de plusieurs officiers, vassaux et domestiques de la couronne d'Angleterre, nommés Blondel. L'un d'eux, appelé Guillaume Blondel, aurait reçu, de la générosité de Richard, des terres dans le comté de Northampton. Insurgé contre le roi, dépouillé de ses biens par ce prince, enfin, rentré en grâce, il recouvra ses domaines. Rien ne le signale comme le ménestrel du roi Richard. S'il eût reçu de Richard un domaine, il eût perdu son nom français pour en prendre un à désinence anglo-saxonne. Blondel de Néele n'a qu'un nom, celui de sa naissance (1). C'était un enfant de la France : enfant de la France il est resté.

Richard aurait-il oublié son ami, son libérateur? Cela ne se peut : c'était un prince d'honneur, et tant qu'il vécut, Blondel dut vivre près de lui. Les gens de cœur ne font pas leur devoir pour avoir le prix de leur courage, la valeur de leur dévouement. La main de Richard Plantagenet, de Richard Cœur-de-Lion, l'héritier de Guillaume le Conquérant, le héros de la croisade; la main du roi d'Angleterre dans celle du poète, dut le payer, aux yeux du monde, de sa noble fidélité. On ne se figure pas Blondel chevalier de plusieurs ordres, affublé d'un manteau féodal, pliant sous le poids de charges honorifiques et lucratives. Non, à ceux qui le comprennent, il faut un Blondel libre d'aimer et de servir, un Blondel riche d'estime, pauvre d'offices, un Blondel servant et chantant Dieu, son roi, les dames et l'amour. Dans ce monde d'ambitieux et d'égoïstes, qu'importe, après tout, ce qu'il devint? Où s'en va le parfum de la rose? Où s'en va le chant du rossignol? L'ange du bien passe partout dans ce monde : mais on ne l'a pas vu descendre sur la terre, on ne l'a pas vu retourner au ciel.

(1) Nous avons réuni, dans une longue note placée après les variantes des chansons de Blondel, tout ce que nous avons pu trouver de documents sur son nom, sa patrie et sa famille.

Où se trouve le tombeau de Blondel ? Nous l'ignorons. Mais là-haut, aux pieds de l'Eternel, il est, nous le croyons, un lieu de bonheur et de repos où s'en vont à toujours ceux qui ont aimé et souffert, ceux qui se sont sacrifiés pour les autres, ceux qui ont eu des amours purs, des amitiés fidèles et désintéressées. C'est là qu'est la place de Blondel. Ici-bas, le souvenir de son dévouement vivra tant qu'il y aura des gens de cœur et des hommes honnêtes. La bonne gloire, celle qui ne coûte ni sang ni larmes, celle qui touche doucement l'âme et l'élève jusqu'au ciel, sera sa récompense. Et notre vieille patrie, si riche en illustrations, sera toujours fière de compter au nombre de ses enfants le poëte de Néele, l'ami du roi Richard, le trouvère Blondel.

P. TARBÉ.



CHANSONS

DE

BLONDEL DE NÉELE

CHANSONS

DE

BLONDEL DE NÉELE

CHANSON Ire.

A la douçor du tens, qui reverdoie (1),
Chantent oisel et florissent vergier.
Mès je ne sai, dont resjoïr me doie,
Quant à merci fail, quant je plus la quier.
Je chanterai sans joie et sans proier :
Que ma mort voi, ne faillir n'i porroie,
Puisqu'Amours veut que contre moi la croie.

Dex ! qu'a Amors, qui tous les siens guer-
[roie (2),
Ceus qu'elle puet grever ne mestroier ?
Li biaus semblans, qu'en ma Dame trouvoie,
M'a trop grévé ; n'ains ne mi veut aidier.
S'ele me fut cruel au commencier (3),
Je sai de voir qu'à son tort me guerroie.
Si me convient qu'à sa volenté soie.

Puisqu'ainsi est qu'à lui ne puis contendre,
Ou vueille ou non, servir la me convient.
Qui cuide avoir grant joie sans atendre,
Bien doit souffrir : mès cil, qui faillir crient,
Est si destrois, quant secors ne li vient.

Mès je ne puis moi ne mon cuer deffendre (4)
De plus amer, qu'Amors ne me veut rendre.

Grant péchié fait, qui son homme veut [prendre,
Par biau semblant monstrer, tant qu'il le tient:
Ensi me fist ma Dame à li entendre (5) ;
Dont on me fit tel cuidier, se devient,
Qui en veillant faut et en dormant vient.
S'en nest l'amour et croit, que ja n'est men- [dre (6),
Dont el me fit et flamber et esprendre.

Je ne tieng pas l'Amor à droit partie,
Dont il convient morir ou trop amer.
Si me convient que chante, et gieue, et rie,
Et faz semblant de ma joie cuidier.
Ma Dame dit qu'ainsi doie endurer.
Miex espérans en atente d'aïe,
Morir en cuid ; mès ne sai que j'en die.

Li quens de Blois devroit bien honorer (7)
Force d'amor, qui li dona amie.
Amer put il ; mès il n'en morut mie.

CHANSON IIᵉ.

A l'entrant d'esté, que li temps s'agence (1),
Que j'oï sur la flour les oiseaux tentir,
Sui pensis d'amour, où mes cuers balance (2).
Diex me doint avoir joie à mon plaisir (3) !
Ou autrement cuid morir sans doutance (4) ;
Car je n'ay el mond autre soustenance ;
Amours est la riens que je plus désir (5).

N'est pas droit d'amours que cil les biens
[sente (6),
Qui ne peut les maus aussi soustenir.
Chargiez me les a tous en pénitence (7)
La belle, qui bien me les puet mérir (8).
Tous les mauls d'un an par une semblance (9)
M'assouageroit, par sa grant vaillance (10),
Celle qui me fait parler et taisir (11).

Un autre homme en fust piéçà la mort
[prise,
S'il aimast ainsinc, com j'ai fait tousjours ;
Car onques n'en pois, par mon bel service,
Traire bel semblant, si com j'ai aillours.
Ja en bel servir n'aurai mès fiance :
Sé je l'amour perd, ou j'ai m'atendance,
Asseure m'a .... mourir la flours.

Hélas ! je l'aim tant de cuer, sans faintise,
Ara ja merci de moi fine amours.
Moult parai ma paine en bel lieu assise ;
Mès trop m'i demeure, et joie, et secours.

Ainz mès nul amant, en tel espérance,
N'attendit d'amours la reconnoissance
Comme a fait cilz (las !) à si grant dolours.

Mon cuer doi haïr, sé longuement prie (12).
Cuidiez que li maus d'amer ne m'anuit (13) ?
— Nenil. — Par foi ! dit ai grande folie.
Ja ne quiers avoir nul autre déduit.
Tant com li plaira, serai roy de France ;
Car en tout le mond n'a de sa vaillance
Pucelle ne dame ; mès que trop me fuit (14) !

Je chant et respond de ma douce amie (15) ;
Et à li penser me confort la nuit.
Diex ! verrai je ja le jour qu'ele die :
— Ami, je vous aim ! vrai voir je cuid.
Amours me soustient, où j'ai ma fiance,
Et ce que je sai qu'elle est belle et blanche ;
Ne m'en partirai, s'or m'avoit destruit.

Mès ne doit Amours servir en balance (16),
Car à chascuns rend selonc sa vaillance (17).
Blondel a de mort ajüe et conduit (18).

CHANSON IIIᵉ.

A l'entrée de la saison
Qu'yvers faut et lait le geler,
Que la flours naist lez le buisson,
Bien la doit cueillir et porter
Qui amez est sans compaignon :
Mais cil a moult mal guerredon,
Qui aime, et bien n'i puet trouver.

Pour moi, le di en ma chançon
(Le puet l'en oïr ou chanter)
Que cele a moult le cuer félon,
Qui tant me fit à li penser,
Et bien set que sui en prison :
S'or ne me met à guarison,
Nule autre ne m'en puet jeter.

Dame, quelle est vo volentez ?
Morra pour vous si bon amis !
Toujours vous serai réprouvez,
Sé je suis en ceste fin pris,
S'ensinc me muiz et desamez.
Sé meilleur conseil n'en prendez,
Je morrai, quar vous m'avez pris.

Ja n'ière mais réconfortez
Parmi li autre, ce m'est avis ;
S'à cest grant besoing me faillez,

Que ne soie amez ne joïs.
Et sé vous merci n'en avez,
Pour Diex ! ja ne l' me racontez :
Mieux aime ainsi vivre tous dis.

Gasse, tel compaignon avez (1) :
Blondiaus a tous bien encontrez
Com fausse rien li a promis.

CHANSON IVe.

Ains que la fueille descende
Des arbres seur la ramée,
Dirai : — Ne sai que j'atende
Comment amours s'est prouvée
Vers moi, qui tant l'ai amée :
Et bel m'est, comment qu'il prende,
Que si bele mort aprende.

Bone amours, qui qui la vende,
Ne peut mie estre achetée.
Mès poc en voit l'en sous bende
Couleur tainte ne muée (1).
Ma Dame est si coulourée,
Poc la voit hom, n'en esprende
Et que à li ne se rende.

Qui si douce amour seone
De grant joie se dessoivre !
Mais nus ne s'i abandonne,
Qui puisse à sa bouche boivre.
Mès s'ele ne m'i aboivre
Par amours et guerredonne,
Martyrs serai sans couronne.

Mais ne sai comment la truise,
Quant tant preudome refuse.
Sé ses dous reguars m'encuse (2),
Dex doint qu'ele m'i conduise
Ainçois qu'ele me destruise !
De ses proians sui menuise ;
Mès n'est drois que ce me nuise.

CHANSON Vᵉ.

Amors, dont sui espris,
Me force de chanter (1) :
Si fais comme hom sorpris (2),
Qui ne puet amender.
Petit i ai conquis (3) ;
Mès bien me puis vanter
Que j'ai piéçà appris (4)
A loyaument amer.
A li sont mi penser (5)
Et seront à tous dis :
Ja nès en quier oster.

Remembrance du vis
Frès et vermeil, et cler (6),
A mon cuer en tel mis
Que ne l'en puis tourner (7) ;
Et sé j'ai les maus quis,
J'es doi bien endurer.
Sé ai je trop mespris (8),
Ains la doi mieux amer (9).
Comment que j'aie comper,
N'i ai rien, ce m'est vis (10),
Que de merci crier.

Lonc travail sans esploit (11)
M'éust mort et traï.
Mès mes cuers attendoit

Ce pour quoi l'a servi.
Si pour lui l'ai destroit,
De bon cuer l'en merci.
Je sai bien que j'ai droit,
Qu'onc si bele ne vi.
Entre mon cuer et li
Avons fait si à droit
Qu'ains de rien n'en failli.

Dex ! pourquoi m'occiroit,
Quant ains ne li menti (12) ?
Sé ja joians en soit
Li cuers, dont je la pri !
Je l'aim tant et convoit,
Et cuid pour voir de li
Que chascuns, qui la voit,
La doie amer aussi.
Qu'est ce, Dex ! que je di ?
Non feroit, ne porroit ;
Nul ne l'ameroit si.

Plus bele ne vit nus
Ne de cors ne de vis ;
Nature ne mist plus (13)
De biauté en nul pris.
Pour lui maintiendrai l'us
D'Enéas et Paris,
Tristan et Piramus,
Qui amèrent jadis,
Et serai ses amis.
Or pri Dieu de lassus
Qu'à l'eure soie pris (14).

Sé pitié ne l'en prend,
Je sai qu'à estovoir

M'occira finement ;
Ce doi je bien voloir.
Amé l'ai loiaument ;
Ce me doit bien valoir.
Amors de gréver gent
N'eust aussi grant pooir,
De grans maus m'a fait hoir.

CHANSON VIᵉ.

Bien doy chanter, qui fine amor adresce
De joie avoir : mais pas ne m'en semont.
Qu'en moy ne truis ne joie ne liesce
Por quoi je chant, que ne sauroie dont (1).
Et non por quant, sé le mal ne despont (2),
Qu'entr'els ma Dame et fine amor me font,
Bien puis morir; que ja mot n'en sauront (3),
Sé par mon chant ne savent ma destresce,
Ou par mon vis, dont la color desfont.

Ne m'a rescous faintise ne paresce (4)
Que ma Dame ne m'ait navré parfont
D'un douls regard, dont la plaie me blesce (5),
Qu'elle m'a fait des biaus ieulz de son front.
N'en puis guérir, sé mire ne m'en sont (6)
A l'aide de son cuer, qui confont
Moi et le mien, dont plus l'aime en cest [mont
Que estre rois de la greingnor hautesce.
S'amours me doinst joie ne guerredon.

Ja par dolour, que j'aie, n'iert jus mise
Ma volenté d'amer veraiement;
Et saichiez bien que de loins l'ai emprise (7).
N'onque pour ce n'aimai moins loiaument.
Bien sai de voir que faillir à sa gent
Ne puet Amour, sé droiture ne ment.

Mais plus donne douleur à un qu'à cent (8),
Et je suis cil que plus griève et justise (9),
Mais c'est auques par mon commencement (10).

Ja tels dolors ne porroit estre assise (11)
En cors d'un cuer qui amast plus finement (12);
Mès de tel lieu m'est venue et tramise
Dont je ne doi refuser le tourment (13).
Bien fait amors de moi à son talent.
Et espérance, et ma Dame ensément,
Moult m'engignent entr'els doucement (14);
Mais je ne sai s'il auront convoitise
De moi doner nul assouaigement (15).

Moult fut l'amor corageuse et hardie,
Quant en mon cors vint mon cuer assaillir (16).
Bien sai de voir qu'elle n'i venist mie (17),
S'elle cuidast qu'elle i déust faillir.
Mais tant conut volenté et désir
Que de mon cuer ne se puet partir (18).
D'un doulz regard fist verge à moi férir.
Las! mar la vi de ses biaulx ieuls coillie,
Sé ma Dame l'a fait por moi trahir (19).

Cele pour qui j'ai toute gent guerpie (20),
Bien me déust à son eulz retenir (21),
Qu'il n'est doleurs d'amour ne d'autre en-
[vie (22)
Qui mon voloir de li peust départir (23).
Sé loiauté valoit melz de traïr (24),
Et amors veut les bons à droit partir,
Encor porroie à grant bien avenir,
Mais en li est pitiez si endormie (25),
Qu'elle ne me veut occire ne garir.

CHANSON VIIe.

Bien s'est amors trichie,
Quant elle m'a ocis,
Qui m'a fait sans amie
Amer tant com fui vis.
Mors sui, ce m'est avis,
Par ce que je n'am mie ;
Ne jamais en ma vie
Ne serai fins amis.

La joie m'est faillie,
Que m'a faite tos dis,
Amors, par tricherie,
Qui tout m'avoit conquis.
Las ! je m'estoie mis
Dou tout en sa baillie.
Or s'est de moy partie ;
Ja mais ne serai pris.

Pris je por quoy servie,
Quant je suis eschapés ?
Ne sai : mais tel folie,
Qui puis revient assez
Là, dont il est grevez.
Deus ! si je ~~ce faisoie~~,
Plus douce mort auroie ;
Mais trop m'en sui blamés.

Je m'en repentiroie,
Si j'estoie eschapés.

Par fois que je parloie
Com hom désespérés :
— Amors, qu'or m'ociés !
Certes je le voldroie.
La force n'est pas moie
Vers vos ; bien le savés.

Dame, cest douls martyre
Doi je bien endurer.
Ne jamais nostre sire
Ne me puist amander,
Si je m'en quier oster.
Si me deviez occire :
Je ne puis pas eslire
Millor mort, ne trover.

D'amors ne sai que dire,
Quant muels i veul penser :
L'une heure me fait rire ;
L'autre me fait plorer.
Ja ne m'en dois blasmer :
Mais malz talens et ire
Me fait dire et desdire,
Et folement parler.

CHANSON VIIIᵉ.

Chanter m'estuet ; car joie ai recouvrée ,
Qui me soloit fuir et esloignier.
Ire et dolor ai maint jor comperée (1) :
Bien est mes tens que la doie laissier.
Car la belle que lonc tens ai amée ,
Qui de s'amour me soloit défier,
Nouvelement s'est à moi accordée.
Or me voudra donner et otroier
Sa fine amour, que tant ai désirée ,
Qui me fesoit jour penser, nuit veiller.

Hé ! Dex d'amours , comme as grant sei-
[gnorie (2),
Qui les amans puis occirre et sauver !
L'un dones mort, aus autres dones vie ;
L'un fes lànguir, l'autre rire et joer .
Tu m'as ocis ; or m'a rendu la vie.
Seur toute riens te doi je aorer :
Car de cele qui estoit m'anemie ,
M'as fet ami, dont molt te doi amer.
Or chanterai de toi toute ma vie :
Si te voudrai servir et honorer.

Ah ! douce riens , en qui j'ai ma fiance ,
Pour Dieu vous pri que ne m'entroubliez.
Puis qu'ensi est qu'Amours, par sa puissance,
Endeux nos cuers a ensemble liez ,

Pour Dieu ! aiés le mien en remembrance !
Car li vostres est en mon cuer fichiés ,
Qui me donra confort et contenance.
Dès ore mès ére joians et liez ;
Et prierai que Dex , par sa poissance,
Nous gart tos jors sains , et saufs , et hétiés.

CHANSON IXe.

Cil, qui tous les maus essaie,
Doit bien amer loiaument.
Je sui cil qui ne s'esmaie,
Ni de riens ne se repent,
Sé j'ai servi en manaie,
Gent guerredon en attent.
Si chante souvent :
Ne mal, que je traie,
Ne l' me deffent.

De légier me puet apprendre
Ma douce Dame à amer,
Ains que m'i séusse entendre,
N'i cuidoie ja penser.
Mes cuers esgarda l'emprendre
Qui ne s'en pooit torner.
Bien puis jurer,
Qu'ains ne l' vi d'attendre
Desconforter.

CHANSON Xᵉ.

Comment que d'amours me dueille,
Bien est droit que de lui chant
Et que je ma dolour mueille (1),
Puis qu'elle me fait semblant
Qu'à son homme me recueille.
Doucement, sans décevant (2),
D'iex et de bouche riant,
M'acqueult plus qu'elle ne seuille (3).
Ce me fait estre joiant
Et en ma joie doutant.

Mès je creing qu'autre ne cueille
Ce dont je me vois batant (4).
Mais n'est drois qu'autrui acueille :
Nuls hom voir ne l'aime tant.
Las ! Amours, puis qu'el s'orgueille (5),
Ne quiert pas loial amant.
Ains chiès en désesperant,
Tout aussi com fait la fueille,
Là où vent la va menant :
Ce me fait estre pensant.

Mes vouloirs ne ma pensée
Ne me sert d'autrui à gré ;
Nulle autre tant ne m'agrée ;
S'amours m'en laist estre amé (6).
Pour moy gréver l'a Dieu née,
Et à la servir moi né.
Avoir me cuide engané ;

Mais plus m'a joie donnée
Qu'à soi méisme donné :
Et ma Dame a plus biauté.

Doucement ai comparée
L'amour où j'ai tant esté (7).
Bien doi amer ma pensée,
Quel mal qu'en aie enduré.
Sé ma Dame bien amée
Eust moi tant désiré
Com j'ai li, ce m'a pesé.
Ce ne fust pas consirrée
De ce dont m'ai consirré :
Mais tout li soit pardonné.

Sa biauté m'est anemie :
Qu'ains en fame tant n'en vi.
C'est ce que plus me détrie
A avoir l'amour de li.
Sé fine amour ne l'en prie.
Qui de moi a fait ami,
En douls espoir m'a trahi.
Mais ja pour ce n'est haïe (8)
De moi, qui la désir si
Qu'en mon désirier m'occi.

Bien doit en faire m'amie
L'amours, où j'ai tant servi.
Qu'onques nul jour de ma vie
Certes ne m'en repenti,
Ne encor ne m'en fain-ge mie.
Pour tant cuide avoir merci,
Sé loiautés, où m'afi,
Valoit melz de tricherie,
Bien doi avoir desservi

Ce, dont je ma Dame pri.

Sé Blondiaus i a menti,
Ja celle voir ne li die,
Pour qui amour il souffri,
La dolour que je vous di.

CHANSON XI°.

Cuers désirous apaie
Douçour et confors :
Et je d'amours vraie
Sui en baisant mors.
S'encor ne m'est autre donés,
Mar fui onques de li privés !
A morir sui livré,
Sé trop le me délaie.

Premier baisier est plaie
D'amours : en mon cors
M'angoisse et esmaie,
Si ne pert défors.
Hélas ! pour quoi m'en sui vantés ?
Ja ne m'en puet venir santés (1),
Si ce, dont sui navrés,
Ma bouche ne ressaie.

Amours, vous me féistes
Mon fin cuer trichier,
Que tel savour méistes
En son doux baisier.
A morir li avez apris,
Sé plus n'i prend qu'il n'i a pris :
Dont m'est il bien avis
Qu'en baisant me traïstes.

Certes molt m'atraisistes
Juène à cel mestier.
N'ains nului n'i vausistes (2)

Fors moi ingénier.
Je sui le plus loiaus amis,
Qui oncques fust ; nus bien meris (3) !
Hélas ! tant ai je pis.
Amours, mar me nourristes.

Sé je Dieu tant amasse
Com je fais celi,
Qui si me paine et lasse,
J'eusse ja merci.
Qu'ains amis de meillour voloir
Ne l'a servi por joie avoir,
Com j'ai fait tout pour voir
Sans mérite et sans grasse.

Sé de faus cuer proiasse,
Dont je ne la pri,
Espoir je recouvrasse ;
Mès n'est mie einsi.
Ne ja Diex ne me doint voloir
De li déçoivre sans doloir.
Ce me tient en espoir
Qu'amours blesse et respasse (4)

CHANSON XIIᵉ.

Dame, merci! sé j'aim trop hautement,
Ne me vueilliez pour ma dolour gréver.
Merci proi et si faitièrement
Qu'il ne vous pois, sé je vous veuil amer.
Qu'au souvenir me puis tant déliter
En vo gent cors, où il n'a qu'amender;
Car Dieu le fist sur tous autres plus gent.

Hay! Amours, comme savez sagement
Cils que voulez à vos port atorner,
Qu'avant faites à leur iex un présent,
Qui ne leur puet à leur cuer trestorner.
Ainsi ne sçut amours embriconner
Qui pour ma mort m'a fait adès penser
Là où valours et amours me deffent.

Raison me dit, et raison me consent
Que vous doie, douce Dame, honorer.
Mais vos biautés, qui m'atire et esprent,
Est la raison, qui bien me puet grévér:
Car n'est pas droit que doiez avaler
Vostre haut pris, pour moi tant élever,
Sé par pitié raison ne le consent.

Sé mais amis puet nul recouvrement
En gentil cuer pour loiauté trouver,
Dont ne doit pas amours son jugement
De loiauté encontre moi fausser;
Qu'elle doit bien par tout droit délivrer
Cils qu'elle voit pour li embriconner,

Quant mis i sont par son efforcement.

Certes, Dame, sé j'aim trop folement
Nuls ne m'en doit les coulpes demander
Qu'Amours de moi fait si à son talent
Que ne me puis de riens amesurer.
Car li délit de joie désirier
Me donne adès, et si me fait penser
Tant que j'en suis hors de mon ensient.

CHANSON XIIIe.

De la plus douce amour
Me convient à chanter,
Qui jamais à nul jour
Puisse joie donner.
Tant ai douce dolour
Por ma léale amie,
Que ja n'iert desservie.
Si proi Dieu et aour
Qu'ele m'aim sans fausser,
Car mes cuers l'en afie.

Sens, et pris, et valour,
Biauté, bonté, vis cler
A ma Dame et honnour.
Ce me fait remembrer
La joie et la dolour,
Pour quoi l'ai tant servie.
Si n'en partirai mie
Por autre dame amer :
Qu'el monde n'a meillour.
Ce me fait désirer
Sa douce compaignie.

Toute ma joie maint
En amer léaument :
Et ceste amours destraint
Mon cuer tant doucement,
Que mes cors ne s'en plaint,
Tant en ai grief martyre.
Sé por amer empire,

Gent guerredon attent ;
Car nus hom , qui bien aim,
Ne puet avoir tourment
Que plour ne vaillent rire.

Dame, qui qui se plaint
De vostre encombrement,
Endroit moi ne remaint.
L'amours, qui si m'esprent,
Doucement me destraint ;
Pour ce n'en sai que dire ,
Si n'en os escondire
Vostre commandement.
Amours proi qu'il m'ensaint
A faire vo talent,
Si qu'à moi n'aiez ire.

Dites moi que ce soit
Que tant me mescréez ;
Que cest miens cuers ne soit
Autre qu'à vous donnez.
Certes il ne l' feroit
Pour chose, qui soit née !
Sé de vous est sévrée
Ma douce volentez,
Bien sai qu'il s'occirroit.
Pour Dieu ! n'i mespensez ;
N'estes pas enganée.

Ja Amours ne m'otroit
Que de vous soie amez ,
S'à tort ne me mescroit
Le cuers , que vous avez.
Déçus soit, qui déçoit
Ce qu'à son cuer agrée :

Plus estes désirée.
Je ne sai si j'ai droit
Ja tant ne m'amerez,
Plus ne soiez amée.

CHANSON XIVe.

De mon désir ne sai mon melz eslire ;
Car adès voi ma joie délaier.
Je sui cil qui plus grief s'en consirre ,
Mès ne m'en sai en quel lieu conseillier.
Merci requiers Amours de mon martire ;
Que nus for li ne m'en porroit aidier ;
Quant li plaira , n'i convient autre mire.

CHANSON XV[e].

En tos tens, que vente bise,
Por cele, dont sui sorpris,
Qui n'est pas de moi sorprise,
Devient mes cuers noirs et bis.
De fine amour l'ai requise,
Que cuer et cors m'a espris.
Et s'ele n'en fust esprise,
Por mon grant mal la requis.

Mais la dolors me devise,
Qu'à la millor me sui pris,
Qu'ains fut en cest mond prise,
Sé j'estoie à son devis!
Tort a mes cuers, qui s'en prise (1);
Car ne sui pas si eslis,
S'ele eslit, qu'ele m'eslise:
Trop seroie de haut pris.

Et nequedent destinée (2)
Done à la gent maint pensé.
Tost i metra sa pensée (3),
S'Amors li a destinée.
Je vis ja telle dame amée
D'hom de leur bas parenté (4),
Qui miex iert emparentée,
Et si l'avoit bien amé.

Por c'est droit, s'Amors m'agrée,
Que mon cuer li ai doné;
Sé s'amors ne m'a donée,
Tant la servirai à gré.
S'il plaist à la désirée (5),
Un dols baisier a celée
Aurai de li à celé,
Que je tant ai désiré.

CHANSON XVIᵉ.

Ja de chanter en ma vie
Ne quiers mès avoir corage.
Ains vueil melz qu'Amors m'occie
Pour faire son grant domage,
Que jamès si loiaument
N'iert amée ne servie.
Por ce chastoi toute gent :
Moi a mort et m'i traïe (1).

Sé j'ai faite ma folie (2),
Bien je connois mon outrage.
Quant pour li me prist envie (3)
D'estre joians et volage (4).
Que fox fis ! si m'en repent (5).
Mès cil à tart merci crie,
Qui attent tant qu'on le pend,
S'il n'i a mort desservie (6).

D'amours me convient retraire (7)
Pour sa fausse contenance.
Poise moi ; ne n' puis le faire,
Qu'à son tort me desavance.
Mais tieus est sa volentés,
Que cil, qui plus li doit plaire,
Est en tout tens plus grévés :
Pour c'est tricheresse vraie.

Merci, cointe, qui soit maire,
Ne justice, ne vengeance,
Dame, ne puis je rien traire ?

Ne sai dont j'aie alégeance.
Molt ai folement parlé !
Et Dieu m'en devroit contraire
Comme fol désespéré :
Qu'en li n'os ains que refaire.

Lon tems aurai escondite ;
Mais or i voit que m'esmaie ,
Quant cil , qui siens est tout quite ,
Tolt tous les biens et délaie.
Pour ce on ne s'i puet fier.
D'endroit moi soit ele maudite ,
La joie , qui vient d'amer !
Joie grande , or l'ai petite.

CHANSON XVIIᵉ.

J'aim par coustume et par us (1)
Là où je ne puis atteindre,
Et chant' comme amis et drus (2)
Qui d'amours ne s'ose plaindre (3).
S'en ai moult de malz éus :
Mès ne m'en doi mie faindre.
Pour si douls fais mettre jus (4),
Ja Diex ne me laist enfraindre
Un seul jor de bien amer.

N'est pas droit que je refus
La dolour, qui m'a fait taindre.
Ma Dame est douce iaue et fus (5)
Pour moy ardoir et estaindre (6).
Mès ce ne fist onques nuls
Avant dorer et puis paindre.
Au premier fui bien venus :
D'itant est ma dolour graindre
Que truis après douls amer.

L'ire par quoi m'est faillus (7)
Doulz semblant, n'a pas faussée
Ma volenté ; ains aim plus (8)
Ma Dame vers moy irée.
Sé Amour n'i fait vertus,
Qui seur moy soit esprouvée (9),
Ja ses pris n'en est créus.
Ains li sera réprouvée
Ma loyauté sans fausser.

Ma Dame, à qui suis rendus,
A ma joie emprisonnée
Et le doulz semblant repus,
Dont elle m'a mort donnée.
Sé d'amour suis mescréus (10),
Que je dout? fole pensée (11)!
Sé j'estoye roys ou dus,
Si fust de moy tant amée,
N'i devroit elle penser (12)?

Tant est de moy audessus
Que je crien qu'el ne m'occie,
Sé n'i sui ramentéus
D'amours, qui paraige oublie (13).
Bien m'ert li semblans vendus
Et la douce compagnie,
Dont cuid estre déchéus.
Mès espérance m'affie
Tout adès à recouvrer.

Chascun jour sui assaillus (14)
D'Amours, qui m'a en baillie.
Siène merci, deffendus
Vers li ne me sui je mie.
Bien en doi estre créus;
Car je l'aim sans tricherie.
Si soie ja chier tenus,
De ma Dame qu'ai servie (15)
Long tems sans guerredonner.

Et, quant li plaira, merie
Iert la paine, et retenus
Blondiaus, qui la mort deffie (16),
S'ami ne l' doigne clamer (17)

CHANSON XVIIIe.

L'Amors veult que mes chants remai-
[gne (1),
Et la belle le me deffent,
Qui mon cuer angoisse et méhaingne (2);
Ja n'en quiers mès avoir talent.
Ains vueil bien qu'elle me destraingne,
S'elle devoit estre compaíngne
De tel dolour comme je sent (3),
Et que de moi grever se faingne.

Or li proie que pitié l'en preingne;
Trop me maire et peine souvent (4).
Si n'est pas droit que je m'en plaingne,
S'Amours fait son commandement (5).
Puisque lui à amer m'enseingne (6),
Bien feroit, mais elle ne daingne.
S'elle tant m'amoit vraiement
Com si oils m'en firent l'enseingne.

Certes ja plus ne li guerroie;
Car par tens porroie guarir
De ce mal, qui si afebloie
Mon cuer, qu'il ne la puet haïr (7).
Ains m'est bel qu'elle me guerroie,
Car sé je tel mal refusoie,
Ja mès ne devroie joïr (8)
Des biens, dont la dolor est moie (9).

A cil qui sert de cuer et proie (10)

Voit on mès moult poc de biens venir (11)?
Ja Dieus ne doint que j'en recroie
Pour mal qui m'en puist avenir.
Ses douz regars ne fausseroie (12)
Ses biaus iex, que ses cuers m'envoie.
S'il ne les distraint por mentir (13),
Il me font semblant que les croie.

Et je si fais : plus douls message
Ne me pourroit ele envoyer.
Et cil, qui sont de son parage (14),
Pour ma grand dolour allegier,
M'ont ainsi liés en mon courage (15).
Et si puis bien avoir domage (16),
Puis que je suis en son dangier ;
Car plus privé voit on sauvage.

Que d'amours n'auroit autre gage (17)
Que j'ai, s'amast de cuer entiers,
Si com je fais, en grant folage (18)
Auroit mis son désirier (19).
Blondiaus mit son cuer en ostage
Là où mains treuve de visnage (20)
Fors biau semblant sans otroier (21) ;
Mès ne l' claime pas d'éritage.

CHANSON XIXe.

Li plusours se plaint d'Amours : mès n'os
[dire
Qu'onques nul jour me vousist engingnier.
Sé mes vouloirs ne m'aide à desconfire,
Je ne l' doi pas ma Dame reprochier.
Ainz vueil proier qu'elle alej' mon martire ;
Car je l'aim loyaument sans trichier ;
De dueil morrai, si me voi escondire (1).

Dieus ! je fui ja de si grant joie sire,
Quant sa biauté la me fist acointier.
Or trais pour lui paine, travail et ire ;
Mès ne pour quant trop i a dous mestier.
Forment l'ai chier ; mès li cuer m'en est
[pire (2).
Dieus ! qu'ai je dit? Il ne puet empirier
De li aimer, s'elle en veut estre mire (3)

Mès je ne sai comment ma joie en isse (4),
Puisque s'amour me fait partout doloir.
Car je l'aime tant, loyaument, sans faintise,
Si comme cil, qui ne set décevoir.
Greignour povoir doit avoir vers franchise
Ma léautez, que proier sans doloir (5).
S'amours est tiex com chascun le devise.

Amours, de moy vous est il pitié prise,
Qui tant vous ai servie en bon espoir?
Bien déussiez ma Damc avoir aprise

Ceste doleur que me faites avoir.
Autrement voir n'est ja de moi requise ;
Amours, sé vous ne li faites savoir,
Ja ne verrai la fin de mon servise.

Je ne sers pas à mois ne à semaine (6),
Mès chascun jor, s'il li venoit à gré (7),
Et comme cil que l'Amour trait et maine
A son plaisir et à sa volenté.
Trop m'a grevé longuement ceste paine.
Et ce que j'ai si loiaument aimé.
De li sui près ; mès s'amours m'est lointaine.

Puis que Blondiaus fut lige en son do-
[maine (8),
A li son cuer maintes fois mercié (9) ;
Car ce fut ja ma joie premeraine (10).
Je ne di pas que n'aie puis comparé.
Sa grant biauté chascun jour à estraine :
Mais ce m'en a doucement conforté
Qu'onques je ne vi courtoise vilaine (11).

CHANSON XXe.

Li rosignox anonce la novele
Que la saison du dous tens est venue,
Que toute riens renest et renouvele,
Que li prés sont couvert d'herbe menue.
Por la saison, qui se change et remue,
Chascun, fors moi, s'esjoït et révèle.
Las! car si m'est changié la merele
Qu'on m'a jeté en prison et en mue.

Tant comme iver et tant comme esté dure,
Sui en doleur, et en duel, et en ire.
Assez et trop ai de male aventure:
Nului, qui soit, ne le vos porroit dire.
Quant me porpens, ne puis joer ne rire,
S'aucune fois n'avient par mespresure:
Car il m'estuet à si grant desmesure
Souffrir adès si dolereus martire.

Dex! car séust ma Dame la couvine
De la doleur, que j'ai, et de la paine!
Car ses cuers bien li dit et adevine
Comment s'amours me travaille et démaine.
Seur toutes autres elle est la souveraine,
Et melz conoist de mes maux la racine.
Ne puis sans li recouvrer médecine,
Ne guérison, qui me soit preus ne saine.

Tant me délite en la douce semblance
De ses vairs ieus et de son cler viaire;

Et quant record la bele contenance
De son gent cors, tout le cuers m'en esclaire.
Qu'ele parest tant douce et débonnaire,
Tant loiale, tant cortoise et tant franche,
Que je ne puis avoir tant de poissance
Que mon penser puisse de li retraire !

Ja Dex ne doint que mes cuers se retraie
De li amer tous les jors de ma vie !
Non fera, sé folie ne m'esmaie ;
Car sa biauté me semont et envie.
Moult longuement l'ai amée et servie :
Bien est mès tens que la desserte en aie.
Or verrai bien s'ele est loiale et vraie,
Ou s'ele m'est fausse et déloiale amie.

CHANSON XXIe.

Ma joie me semont
De chanter au douz tens,
Et mes cuers li respont
Que drois est que j'y pens ;
Car nule riens el mont
Ne fais sur son deffens.
Dex ! quel siècle cil ont,
Qui i metent leur tens

A la joie apartient
D'amer molt finement,
Et quant li lieus en vient
Li doners largement.
Encor plus i convient
Parler cortoisement :
Qui ces trois voies tient,
Ja n'ira malement.

CHANSON XXII[e].

Mes cuers me fit commencier,
Quant je déusse finir,
Por ma grant dolor noncier
Cele qui me fet languir.
Mès onc ne sout mon désir;
Si ne m'en doi merveillier,
Sé j'en ai angoisse et ire.

Uns autres déust morir,
S'il fust en tel désirier.
Mès espérance et souffrir
Me font assez mains grégier
Et mes grant maus alégier,
Dont ja ne quiers départir.
Chançonete, va li dire.

Par Dieu! trop i puis targier.
Biau sire, à vostre plaisir,
Volez me vous plus changier (1)?
— Oil; mès ainc ne l'os géhir (2);
Car li félon losangier (3)
Me font maint ennui sentir.
Mès garde toi de mesdire.

Qui bien aime sans trichier,
Et qui veut Amors servir,
Ne se doit pas esmaier
Ne por paine repentir.
Bien a povoir de mérir
La dolor et l'encombrier
Amors, qu'ele est maus et mire.

CHANSON XXIII[e].

Moult se féist bon tenir de chanter;
Car en chantant ne set l'on mais que dire.
Bon mot ne chant ne puet l'on mais trover,
Tant i saiche hom esgarder ne eslire,
Qui maintes fois ne soit esté redis.
S'en ai chanté plus mas et desconfis;
Mais ja por ce n'en sera l'amor pire.

Endroit de moy ne me puis conforter;
Qu'amors m'ocist d'un si plaisant martyre,
Qu'elle me fait en aventure amer,
Là où puis bien ma douce mort élire.
Ne ja vers li ne serai tant hardis
Que mes tormens li soit par moy géhis,
S'en chantant non : portant me puet occire.

Li biaus gens cors ma Dame et sui œul cler,
Qui tant seuillent amoreusement rire,
Ont fait l'amor dedens mon cuer entrer,
Que nulle autre ne li puet escondire.
Vers ceste amor m'est li tormens délis;
Car quant muels aim, plus cuid estre guéris.
Cil n'aime pas, qui contre amors s'aïre.

Douce Dame, bien vos poés prisier
Que vos avés plus biaulté et vaillance
Que nulle autre, qu'amors puist justicier.
En vos n'a rien qui ne torne à plaisance.
Dame, en vos sont tuit li bien que j'ai dit :

Si m'a amors et loié et saisi.
Quant à vos pens, n'en fais nulle semblance.

Mains en i a, qui font al comencier
Semblant d'amors et riche contenance :
Puis les en voi partir si de légier,
Que il n'en vont quérant fors la ventance.
Et cil, qui sont fin et loiaul ami,
Sont par tel gent décéus et traï :
S'en devroit bien Amors prendre vengence.

Itant i a que bien me puet aidier;
Qu'eu peu d'ore done Deus grant chéance.
D'un dous resgart, d'un ris ou d'un baisier
M'auroit Amors torné à délivrance,
Et de mes mals repassé et guéri.
Dame, merci! que je nè muire ensi!
Qu'ains envers vos n'en eus fausse espérance!

CHANSON XXIVe.

Onques mais nus hom ne chanta
En la manière que je chant :
Ne jamais nus ne chantera ,
Plus ait d'ire à mains de semblant.
Et quant ma Dame occis m'aura ,
Sachiez de voir, à li m'en vant ,
Que jamais nul n'en trouvera ,
Qui tant l'aime en tout son vivant.
Merci déust avoir plus grant
De moi , qui si vois languissant.

Biaus sire Dex , s'ele aime ja ,
Donnez que ce soit moi avant :
Car je sai bien qu'onques n'ama ;
Pour s'en est mes cuers plus engrant.
Mout ce envis i aprendra ,
Je m'en vois bien apercevant ,
Quant ele encore sentie n'a
Nus des maus d'amor, dont j'ai tant.
Ses clers vis , qu'ele a si riant ,
Fait le mien mat , triste et pensant.

Li lonc délais d'à li parler
Me fait souvent taindre et palir.
Quant j'i sui, ne l'os esguarder ;
Tant en dout mes ex à partir,
Qu'il ne s'en sevent revenir :
Ne je ne les en puis tourner
Pour chastoier de mieus couvrir ;
Car ce dont on a grant désir,
Fait bien mesure tressaillir.

CHANSON XXVᵉ.

Puisqu'Amors donc m'otroie à chanter,
Si que n'os refuser son otroi,
En vain mès ce, qu'adès chante et proi,
A la foie me fesist détrier.
S'en Amour n'éust si loyale foi,
Las ! loyauté m'estuet compérer,
Dont li chuffleor font leur buffoi (1).

Amours, qui que te sache enganer (2),
Loyal amant as conquis en moi.
Ne por ce ne me dois plus péner :
Si fais ; mès ce tieng je à desroy
Que je te perds pour ma bonne foi ;
Et cil losengier t'ont par fausser.
Hé ! Amours, en fin porpense toi ;
Tes anemis hé et fais gréver,
Et tes loiaux amis aime et croi.

CHANSON XXVIᵉ.

Quant je plus suis en paor de ma vie,
Et je doi moins par raison estre liés,
Lors me sémont ma volentés et prie
Et fine Amour que je soie envoisiés.
S'elle m'occist, siens en iert li péchiés :
Trop a douls nom por faire vilonie,
Et sé je suis par mes ieuls travilliés,
Dont la vi,
Qu'en doi-je li
Demander fors merci ?
Dés que par moi suis de joie aloigniés,
Je ne m'en doi plaindre mie
Comment qu'aie estés iriés,
Doucement suis engigniés.

Amors, marvi ceuls qui vos ont traïe (1),
Quant vos sor moy vostre dolor vengiés !
Et si n'ai pas envers vos desservie
Chose nulle, dont deusse estre esmaiés.
Mon cuer avez ; pièce a n'en fui aidiés.
Ains m'a laissié por vostre compaignie (2).
Et, s'il vos plaist, cruelment m'essaiez
A ami :
Car ja d'ami
Ne ferez anemi.
Pour ce vos pri que merci en aiez (3) :
Car sé vous aveuc la vie (4)
Que je moing, me destraigniez (5),
Marvi biaulté sans pitié !

A grand effort ai la dolor vaincue,
Qui me cuidoit de ceste amour tourner.
Mais ne di pas qu'elle en soit recréue (6);
Ains le me fait chièrement comparer (7)
Ma douce Dame, et por moi esprouver.
Si que je ai tout autre amor perdue,
Et si n'ai mais de quoi autrui amer (8),
Ne servir,
Ne desservir
Ne puis, por mal souffrir,
Que la paine veuille guerredonner
Que j'ai por li éue.
Ne sai sé merci trover
Porroie en son cuer aver ?

Nennil, certes. Ainsois m'iert chier vendue,
Et ne la puis sans morir achater (9).
Joie oi de li ; si la m'a retolue.
Riens n'i a mis qu'elle n'en vueille oster,
Fors volenté, qu'elle n'en puet geter,
Dont l'amour est en mon cuer descendue (10),
Qu'el m'a laissé pour son cors désirer (11).
Si désir
Qu'à son plaisir
Puisse de li joïr,
Car autrement ne la quiers enganer.
Si m'en soit joie rendue,
Et puisse amors recovrer
Que j'ai dit voir sans fausser.

Onques mais cuers en voloir n'en pensée
Envers Dame si bien ne s'esprova.
Mais je ne sai comment peut estre amée,
Celle d'autrui, qui son cuer n'amera (12).

De cel cuer l'aim, qui pour li me laissa (13),
Et non pour quant ains n'i ot dessevrée :
Entièrement avec li me donna (14).
Par mon gré,
M'a si grevé
Et par ma volenté.
Ja ma Dame reproche n'en aura (15).
S'en sera espoir blamé ;
Mais nullui n'en pesera
Plus de moi quant ce sera.

Chanson, di li que mar vi assemblée (16)
Tant de biautés, comme elle me monstra
En sa face fresches et colorée (17),
Par quoi l'orguel el cuer li avala,
Qui son ami occire li fera (18),
Sé fine amour me doint avoir durée (19).
Car c'est la riens en cest mond qui plus a
Tost sané
Homme navré
De si douce enfermité
Com je suis. Las ! bien ait, qui me navra !
Que tost m'aura ressenée
Ma dolor, quant li plaira (20),
Et pitié l'en semondra.

Biaulté, bonté, vis clair à demesure
A ma Dame, vairs euls et simple vis.
Si me destraint et occit par droiture
Li biaus semblant, dont je suis si sospris
Qu'à li amer suis tous jors ententis.
Ne plais à Dieu qu'aillors aie ma cure !
Qu'en si haut lieu ne porroit estre assis.
Par mon gré
M'a si grévé,

Et par ma volenté,
Tant doucement m'a ma Dame conquis,
Que trop l'aime à démesure.
Siens suis et serai tous dis;
Ja n'en quiers estre partis.

Comment que soit ma joie défénie :
Ains de vivre ne fus jor ennuié.
Mais or vois bien que la mort me défie :
Malement ai mon servise emploié (21).
A mon voloir ai esté engignié.
Or sont cil lié, qui de moi ont envie,
Sé je par euls suis de rien empirié.
Je lor di
Et ce lor pri
Qu'il prient Dieu por mi ;
Car je me sent de grant meffait chargié (22).
S'en sera m'ame périe :
Car à bon droit sui jugié (23).
Deus ! preigne vos en pitié !

Quenes, en Blondel est née (24)
L'amour, que ja ne faudra,
Tant de mal ne li fera.

CHANSON XXVII[e].

Que que sois de joie partis,
Je voil encore que mes chans
Soit par tot le mond départis
Contre la verdure du tans;
Car molt ai esté fins amans.
N'encore n'en sui repantans,
Por mal ne ja ne m'en repente.

Ne ja, tant com je soie vis,
Je serai d'amer récréans ;
Car j'ai la dolor apris,
Les angoisses et les hans,
Por quoi je sui si mal soffrans.
Hé Dieux ! com puis estre joians,
Sé mes servis li atalente (1) !

Dame, ains ne vos seus guerroier,
Mais servir bien à mon pooir :
C'est ce qui me déust aidier
A vostre amer plus et valoir.
Sé ne vous en daigne chaloir,
Por Dieu ! ne l' me faites savoir !
Mais laissiés m'amer sans amie.

Autre ne me puet consillier
Fors vos, ne faire mon voloir,
Ne la dolour assouaigier,
Que j'ai de vos sans joie avoir.
Sovent me faites triste et noir ;

Bien se puet on apercevoir
Que mestier ai de vostre aïe (2).

Je ne me puis de vous partir (3) ;
Ne si ne vous tieng, ne ne lais.
Ce poise moi, n'en quiers mentir,
Et molt m'en est bon li délais ;
Car por vos amer fui-je fais.
Ne ja n'en veuil' estre deffais,
Por vos engignier ne déçoivre.

Encore en soit li maux meffaie ;
N'en sui je rien vers li forfais,
S'amors me veut en gré reçoivre (4).

CHANSON XXVIIIe.

Remembrance d'amors me fait chanter :
Ce ne m'est ochoisons avril ne mais,
Mais haut voloirs, sans espoir d'eschiver,
Et simple vis, cors acesmés et gais.
De ces choses est uns souhais
Por cors gréver,
Por convoiter, et por faire derver.

Moult pensois bien mon avantage aimer,
Quant en tel leu suis por guérison trais,
Là où je n'ai espoir de raconter,
Fors seul itant qu'en l'esgarder me pais,
Et sé de ce suis trop entais,
De rien blamer
Ne m'en doit nuls : désirs fait sens outrer.

Par maintes fois me fait mes cuers guier
Mes euls, qui n'en puent souffrir le faix.
Nés qu'on n' puet el soleil esgarder,
Por ce que trop en réclarcist li rais.
Quant sor moi tornent à fait
Sui vair eul cler,
Les miens convient guenchir ou aveugler.

Je ne l'os apertement resgarder,
Niant plus que son maistre l'on ne fais.
Ains m'estuet plus ma maistresse douter
Ne fait enfès son maistre ne ses fais.
Maistre bat ; je suis el cors trais

D'en remirer,
Qu'outrément valt com lance el cuer navrer.

Ne fait pas si fait colps à perdoner.
Ne m'en prie nuls : trop est grans li meffais.
Qu'elle autressi ne lait son cuer navrer,
Comme elle a fait le mien sans nul délai :
Et s'elle cuide que la paix
Doie fausser,
Baiserai la pour li meulz affermer.

CHANSON XXIXe.

Rose ne lis ne me donent talent
De joie avoir ne de faire chanson ;
Car la très belle, à qui mes cuers s'atent,
M'a fait lonc tens renvoisier en pardon.
Mès li confort de sa très grant vaillance
M'a finement tenu en espérance
De joie avoir ; et sé par li ne l'ai,
Tot sans cuidier bien sai que j'en morrai.

Ire et ennui me font avoir sovent
Faus losengiers, qui ja n'aient pardon !
Et demandent por quoi je vais chantant.
Mès sé Dieu plait, ja ne sauront le non
De la très belle, en qui j'ai ma fiance.
Mais à grant tort en sont en grant doutance,
Car, qui la voit, puet dire sans délai (1) :
— Ains de mes eus plus belle n'esgardai.

Je ne me dois du tout désespérer
Sé ma Dame me met en nonchaloir (2) ;
Qu'elle a pooir de plus guerredoner
Que ja ne puis desservir par douloir.
Mès quant plus l'aime et moins a de moi cure,
Si fais com cil qui met en aventure
Quant qu'il a, et ne le puet laissier
Et perd, por ce qu'il cuide gaaignier.

Tenir se doit fins cuers à bien amer,
Ne por travail ne s'en doit removoir.

Et sachiez bien qu'il ne fait fors guiller,
Qui de partir a talent ne voloir.
Mès li miens cuer en amor croist et dure (3).
Ne ja pitié, dont je la truis si dure,
Ne m'iert si loing que ne me viengne aidier,
Sé loiaulté me puet avoir mestier.

A Choisil vas, chanson, à grant alure;
Et de Renalt, qui tous jours sans mesure (4)
Aim loiaulment et de fin cuer entier:
Car los et pris l'en rendront grant louier.
Et si li di que il mete sa cure
En bone amor, ne de changier n'ait cure
La bel Dame, la bonne: ains la tieng chier;
Car bone amor ne doit on pas changier.

CHANSON XXXe.

Si sçavoient mon torment
Et auques de mon affaire,
Cil, qui demandent comment
Je puis tant de chansons faire,
Ils diroient voirement
Que nus à chanter n'entent,
Qui se melz en deust retraire,
Mès por ce chant seulement,
Que j'en muir plus doucement.

Trop me griève forment
Que cele est si débonaire,
Qui tant de dolor me rent (1);
Ce qu'à tout li mond doit plaire.
Mès ne me grévast noient,
Sé la très belle au cors gent
Me féist tous ces maus traire.
Mès ce m'occist voirement
Qu'el ne sait que pour li sent.

Si scéust certainement
Mon martire et mon contraire,
Cele pour qui je consent
Que l'amour me tieng et maire (2),
Je croi bien qu'alègement
M'envoiast prochainement;
Car par droit le déust faire,
Si li regars à escient
De ses biaux iex ne me ment.

Chanson, vas isnelement
A la belle au clair viaire.
Si li di tant seulement
Que de bon est soëf flaire.
Ne l'os proier autrement (3);
Car trop pensai hautement;
Si n'en puis mon cuer retraire.
Et sé pitiez ne l'en prent,
Blondiaus muert, que plus n'attent.

CHANSON XXXIe.

Tant ai ja en chantant proié
Que bien pourrois mais remanoir,
Puis que de moi n'en a pitié
Celle qui set tout mon vouloir.
Mais je n'en quiers avoir congié :
Qu'à fine amour ai otroié,
Tant com j'aie sens, et force, et povoir;
Ne laisserai mon chant ne cest mestier (1).

Comment que elle m'ait laissié
En doleur et en ire manoir,
Doucement m'aura engignié,
Sé ja plus n'en cuidoie avoir.
Qui que m'en tiengne à trichié (2),
Je di que j'ai bien emploié,
Sé ma Dame por moy voloit doloir (3)
Les maus, qui pour s'amour m'ont traveillié.

Douce Dame, en vostre cuer maint
Et en vos si claire façon,
La joie, dont je me souffraint,
Et li bien, dont j'attens li don,
Que vostre franchise m'amaint (4),
Et s'il en vostre cuer remaint
Que je n'aie par vous sé dolour non
Dont ne sai je qui à joie me maint.

Ja ne quiers que nus hom m'ensaint
Envers li faussant traïson (5).

Qu'amours ja de moy ne se claint (6)
Qu'envers li fasse mesprison :
Ains, vueil adès faire son bon :
Et si comme ore me destraint,
Me destraingne sans avoir garison
Ne ja voloir puis ait qu'elle m'ainst (7).

Dedens mon cors m'ont assailli (8)
Li mals d'amour et m'ont grevé ;
Si qu'onques ne me deffendi (9)
Le miens cuer, qu'il i ont trouvé.
Dame, car de moy ayez merci,
De moy dont avez fait ami (10)
A l'aide de vostre grande biauté ;
Que ja de moy ne ferez anemi (11).

Ne onques ne le desservi ;
Si me doint Dieus ma voulenté
De vous, que j'aime, et sers, et pri,
S'il vous daingnoit venir en gré.
Ains ai tout le monde guerpi
Pour vos biauté, que tant mar vi (12).
Sé par amour ne me sont emmieudré
Li mals, qui de joie m'ont départi.

Chançonnette à Quennon di (13),
Que Blondiaus a de sa Dame chanté ;
Et si li die pour l'amour de li.

CHANSON XXXII[e].

Tant ai d'amors qu'en chantant m'estuet
[plaindre,
Ce m'est avis, en estrange manière :
Por ce cuidai à bone amor entendre,
Là où je n'os autre faire proière.
Car des paours est-ce la moie graindre,
Que ne l' sachent celle gent novelière,
Qui adès font la bone amor remaindre
Et les amans ont tous jors trais arière
De joie avoir.
Merci, Dame del mond la muels amée,
Sans décevoir.

Moult me convient endurer et attendre;
Car ce me fait amors qu'est costumière
Que les siens set plus grever et destraindre.
Mais je ne sai, las ! où confort requerre.
Dieus ! tant soef me fait mon cuer estraindre !
Mais ja mon veul ne paroisse à ma chière !
Par maintes fois me suis peiné del feindre
D'autre semblant, que li pensers n'en ière,
Por joie avoir.
Merci, Dame del mond la muels amée,
Sans décevoir.

Sor toute riens vueil avoir s'acointance ;
Dieus ! par quoi l'os, quant ne me fut véé,
Qu'elle m'a trait le duel et la présence,
Qui ja mais n'iert de cest mien cuer ostié.

Miens ? qu'ai-je dit ? ains est siens sans dou-
[tance.
Non est, par foi, dès que ne li agrée,
Ne miens, ne siens : dont est il en balance,
Et ne puis pas avoir longue durée,
Sans joie avoir.
Merci, Dame del mond la muels amée,
Sans décevoir.

Biaus sire Deus, com m'a mort espérance,
Et la dolor qui el cors m'est entrée !
S'elle m'occist, ce iert povre vengeance.
Ce poise moi, qu'elle en seroit blasmée :
Et n'ai mettier comment dont par souffrance
Poroit estre ma joie recovrée.
Sé de par li ne me vient délivrance,
Tous jors serai mais pris en sa contrée
Sans joie avoir.
Merci, Dame del mond la muels amée,
Sans décevoir.

Ains de voloir ne vi faire justise ;
Mais or m'occist la riens, que plus voldroie.
Or voit amors, qu'à servir l'ai emprise ;
Por nulle rien ne m'en départiroie.
Deus ! ja dit-on qu'elle a eu li franchise :
Sé c'estoit voir, volentiers le sauroie
Qu'elle est tele com chascuns la me prise.
Jamais nul jor mal estre n'en voldroie
Por joie avoir.
Merci, Dame del mond la muels amée,
Sans décevoir.

Tant li aurai ceste merci requise !
Deus ! tant la veul, ne cuid que je la voie.

Et si ne sai qui l'a ainsi apprise
De moy gréver. elle où je me fioie.
Chanson va m'i : si li di et devise
Les mals que j'ai et que sens ; toute voie
Sé longuement si grief me justise,
Dont sai je bien qu'en désirant morroie,
        Sans joie avoir.
Merci, Dame del mond la muels amée,
        Sans décevoir.

CHANSON XXXIIIe.

Tant aime et veul et désir,
Que ne puis aillor penser :
Si me fait amors languir
Et sor mon voloir chanter (1).
Tant l'ai amée et servie,
Que la mort ai desservie,
S'à ce me covient faillir,
Que tant me fait désirer.

Moult me délite à servir
Amor et à moi gréver.
Si ne me puis repentir,
Ne ce que j'aime oublier (2).
Et sé la belle m'oublie,
Dont suis ami sans amie.
Si me coviendra soffrir (3)
Et son voloir mercier.

Riens, qui m'apraing la haïr (4),
Ne poroie en li trover.
Tantes biaultés i remir,
Quand la me laist esgarder,
Que la mort me semble vie.
Moult ai fait saige folie,
Se li doignoit souvenir
De moi, qui me muer d'amer.

J'ai veu, pour plus long durer,
Mainte bonne amor corrir ;

Mais ne la puet pas céler (5).
Cil, qui aime sans faillir,
Sé la bouche n'est hardie,
La color ne cele mie.
Teinte li covient porter,
Qui bien aime sans mentir.

Ains n'os voloir de fausser
Ou corage de traïr.
Si me laist Deus recovrer
Ceste amor, dont je sospir.
Je l'aim plus que je ne die,
Comment qu'elle m'escondie.
Mes cuer ne s'en puet torner,
Ne ja ne l'en quiers partir.

Blondels aime, et sert, et proie
Sa Demoiselle joie,
Qu'elle le fasse esjoïr (6)
Et bonne nouvelle oïr.

CHANSON XXXIV°.

Tant de solas comme j'ai par chanter
Dame, m'estuet guerpir et délaissier,
Quant je ne puis en vos merci trouver.
Molt conviendra ma chanson empirier;
Por ce la lais que joie m'est faillie.,
Quant en vos n'ai n'attente ni fiance.
Ne ja d'aillors n'en quiers avoir aïe,
Tant est perdu confort et espérance.

Ce me parfait du tout desconforter
Qu'aillors ne poi ma grand amor chang
Dont je ne poi mon corage céler
Vers vos, Dame, que je n'os mès proier.
Car je eusse mainte biauté traïe.
Por vos: en ai souvent ire et pésance.
Mès, sé Dieu plest, vous n'aurez ja envi
De ce voloir, qui toz biens desavance.

Dame, de vous ne me sai où clamer
Car sans amor ne me puet nus vengier.
Por ce m'estuet plus et plus comparer
Vos grant biauté, que mal seu acointier
Vostre valor et vostre cortoisie,
Dont m'occiez, et ma grant meschéance
Ont si de moi tote joie partie,
Qu'en ire maing, dont n'aurai allégeance (

Comme essilié doit folement parler,
Cil que amors puet si desconseillier,

Comme el fait moi, qui ne m'i soi garder.
Si croist me mort, quant ma volenté quier.
Je ne l' di pas, Dame, par félonie.
Mès hom destroiz est tos jours en balance,
Et si aim tant la vostre compaignie,
Que le désir double ma mesestance.

Dieux! qui porroit si grant amor porter (3),
Qui tos jours croist et sans appetisser,
Par mon fin cuer, qui ne peut oublier
Ce que trop veult, si ne m'éust mestier !
Je n'i fais sens, ne je n'i voi folie.
Mès por ce vint cele où je n'ai puissance (4),
Tant en a li biauté et cortoisie,
Que me destruit raison et abstinence.

CHANSONS DE BLONDEL.

NOTES ET VARIANTES.

CHANSON Ire. — Elle est attribuée à Gasse-Brulé par le m. de Berne (fonds Mouchet, nº 8), et au châtelain de Coucy par le manuscrit de Noailles. Elle se trouve sans nom d'auteur dans le manuscrit Cangé, nº 65, fol. 149, rº, où elle est mise en musique; — mais le manuscrit 120 de l'Arsenal l'attribue à Blondel, et le manuscrit Cangé, 67, p. 81, lui en fait honneur : il donne aussi l'air qui fut composé pour elle. — L'auteur y est nommé *Blondiax.* On y voit aussi *biax* pour *biaux.*

(1) A la douçor d'esté qui reverdoie. — Mouchet, 8.

(2) Dex, qu'a Amors, qui tous les siens mestroie. — Cangé, 67.

(3) Cele me fu crueuse à l'acointier,
Je sai, de voir qu'à son tort me mestroie.
— Cangé, 65.

Cele mi fu cruels au commencier. — Cangé, 67.

(4) Més je ne puis moi, ne mon cors deffendre. — Cangé, 67.

(5) Ensi me fist Amors à li entendre. — Cangé, 67.

(6) S'en vest l'amor et croist. — Cangé, 65.

(7) Cet envoi ne se trouve pas dans le manuscrit Cangé, 67. — Il nous est donné par le vol. 65 du même fonds. — Cette circonstance peut faire douter des droits de Blondel sur cette chanson. Gasse-Brulé, qui en fit plus d'une pour le comte et pour la comtesse de Blois, ne pourrait-il invoquer ces trois vers comme un titre de paternité en sa faveur? — Ce comte de Blois serait un prince de la maison de Champagne, ou Louis Ier, mort en 1198, ou Thibault VII, mort en 1218.

CHANSON IIe. — Nous empruntons ce texte au m. 7613. Il est anonyme dans le m. 1989 de la Bibliothèque Nationale, attribué à Gasse-Brulé par le manuscrit de Berne (Mouchet, 8), à Monniot par le manuscrit 7,613 de la Bibiothèque Nationale; il est donné à Blondel, ou plutôt à *Blondiax*, à *Blondiaus* et à *Blondeaus* par le manuscrit Cangé, 67, par les manuscrits 7,222, et 184 de la Bibliothèque Nationale. — Nous avons aussi étudié cette chanson dans le manuscrit 1,490 du Vatican (copie de l'Arsenal, no 63). — Elle est mise en musique, notamment dans les manuscrits 7,613 et 67 Cangé.

Le magnifique manuscrit no 7,222, en lui donnant asile sous le nom de *Blondiaus*, ne permet pas de mettre en doute celui de son auteur ; d'ailleurs, on le trouve dans le dernier vers de l'envoi, tel que la tradition l'a conservé.

Cette remarquable chanson est sujette à des variantes qui portent sur des couplets entiers.

(1) 1989. — A l'entrant d'esté, que le temps commence. 7613.

(2) 7613. — Sorpris suis d'amours. 7222, 1989. — Dont mes cuers balance. — Cangé, 67.

(3) Diex m'en doinst joïr tout à mon plaisir. 1989. — Diex m'en lest joïr. 67.

(4) 67. — Mourir sans faillance. 7613.

(5) 1989. — Qu'amours ot la rien. 7613.

(6) N'est pas droit d'amours quc les biens attente. 1989.
N'est droit ne raison. 7613.
N'est droit en amours que nus les biens sente. — Cangé, 67.

(7) Chargié les mes ait en ma pénitence. 1959.
Charchiez les mes a tous en remembrance. 7613.

(8) La belle qui bien le me puet mérir. 1989, 7613.

(9) Tous les maus que j'ai. — Cangé, 67. — Por une semblance. 1989.

(10) Moult a grant puissance. 7613.

(11) Celle qui me fait pleurer et taisir. 1989.

(12) Si longues la prie. 7222.

(13) Cuidiez vous que li maus. 7222.

(14) Pucelle ne dame ; ce sevent tuit. 7613.

(15) Ce couplet se trouve seulement dans le manuscrit 7222.

(16) Servir en doutance. 7222.

(17) Car chascun tart selon sa vaillance. 7613.

(18) Blondel a de mort a vie et conduit. 184.

Après les deux premiers couplets et à la place des quatre derniers qu'on vient de lire, le ma-

nuscrit de Berne (Mouchet, 8) donne les trois suivantes :

Quant je remire sa simple semblance,
Tout me convient et pâlir et frémir.
Quant sa grand beauté ai en remembrance,
Veillier me convient, quand je doi dormir.
Bien doi prendre en gré iceste grévance ;
Car à la plus bele a mes cuers béance,
Et à la meilleur que nus puist voïr.

Certes, qui porroit avoir s'accointance,
Vis m'est que jamais ne devroit morir.
Je l' voudroie mels qu'estre roi de France ;
Qu'à richesse avoir puet on bien venir?
Cil qui a assez, or a sa vaillance :
Et dont à tous jors au cuer mesestance ;
Pou li vaut avoir grant à maintenir.

Dame, si je n'ai par vous aléjance,
Ma vie convient temprément finir.
Ja n'auroie au cuer ire n' encombrance,
Sé je à votre amour poroie venir.
Mès trop sui, je crois, plein d'outrecuidance ;
Car à tel avoir li miens cuers se lance,
Là où tout li mond devroit bien faillir.

CHANSON IIIe. — Son texte est donné par les m. de la Bibliothèque Nationale 7222 et 184, qui, tous deux, l'attribuent à *Blondiaus.*

(1) Gassot, tel compaignon avez. 184.

Ce nom est un de ceux que les trouvères donnent à Gasse-Brulé. — Cet envoi permet de

croire que cette chanson n'est qu'un jeu d'esprit : ou il aurait été ajouté à la copie que Blondel aurait faite de son œuvre, pour l'envoyer à Gasse, l'ami, le maître en poésie du roi de Navarre.

CHANSON IVe. — Nous empruntons ces couplets aux m. de la Bibliothèque Nationale 7222 et 184, qui les donnent à *Blondiaus*.

(1) Couleur chainte ne muée. 184.
(2) Après ce vers (manuscrit 184), il y a celui-ci :
Et force et proière aüse.

CHANSON Ve. — Nous devons son texte au m. Cangé, 67, 84; il l'attribue à *Blondiax* et donne l'air fait pour elle. — Les manuscrits 7222 et 184 la donnent sous le nom de *Blondiaus* ou *Blondeaus*. — On la trouve aussi, avec la musique, dans le manuscrit Cangé, 66, et dans le manuscrit 63 de l'Arsenal.

(1) Me semont de chanter. 184.
(2) Si fais comme hom pensis
Qui ne puet endurer. — Cangé, 67.
(3) Et si ai tant conquis
Que bien me puis vanter. — Cangé, 67.
(4) S'il li plaist, j'ai appris. 66, 7222.
(5) A ce sont mi penser. 7222.
(6) Qui est vermeil et cler. 67.
(7) Que ne l'en puis oster. 67.
(8) Or ai je trop mespris. 7222.
(9) Ains la doi molt amer. 67.

(10) N'i a rien, ce m'est vis. 67.
(11) Mes travaus sans esploit. 7222.
(12) Qui ains ne li menti. 67.
(13) Nature ne vit plus. 67.
(14) C'est ici que finit la chanson dans les manuscrits Cangé, 66 et 67. — Le surplus nous est fourni par les manuscrits 7222 et 184.

CHANSON VIe. — Cette chanson, donnée à *Blondeau de Néele* par le m. de Berne (Mouchet, 8), fol. 27; à *Blondiax* par le m. Cangé, 67; à *Blondeau* par les m. 7222 et 184, est mise en musique dans le manuscrit Cangé, 67, page 82. — Elle se trouve aussi dans le manuscrit 66, et dans le manuscrit de l'Arsenal 63.

(1) Ne ne sauroie dont. — Mouchet, 8.
(2) Sé cist maus ne despond. 7222.
(3) Bien cuid morir, que ja ne le sauront. — Mouchet, 8.
(4) Ne moi retient faintise ne paresce. — Mouchet, 8.
(5) D'un doulz quarrel. 7222, 66, 67.
(6) Sé meie ne m'en sont. — Mouchet, 8.
(7) Qu'il m'est avis que de loins l'ai aprise. 7222.
(8) Mais plus d'eur en donne à un qu'à cent. — Mouchet, 8.
(9) Et je sui cil qui plus grief s'en justice. — Mouchet, 8.
Las! je sui cil qui plus grief s'en consirre, 66.
(10) Mais je le fais par mon grand hardement. 66.

S'en fais aihes pour mon commencement. — Mouchet, 8.

(11) Je ai dolors qui ne fust pas assise. 66.
Que j'ai dolor; mais ne fust pas assise. 7222.

(12) N'amast plus finement. — Mouchet, 8.
Amast si léaument. 7222.

(13) Dont je n'os pas refuser. — Mouchet, 8.

(14) Qui me destreignent entr'els malement. — Mouchet, 8.

(15) De moi rendre nul guerredonnement. 7222.

(16) Qui en mort cors vint mon cuer assaillir. — Mouchet, 8.

(17) Certes non fut qu'elle n'y venist mie. 7222.

(18) Que de mon cuer ne se voudrent partir. 7222.

(19) Sé ma douce Dame ne l' fist por moi sentir. — Mouchet, 8.

(20) Cele pour qui j'ai toute honeur guerpie. 66.
Pour qui j'ay moy et toute gent guerpie. — Mouchet, 8.
. . . . . . et toute rien guerpie. 7222.

(21) . . . à son oes retenir. 7222.

(22) Qu'il n'en est mais dolor ne d'autre envie. — Mouchet, 8.
Car il n'est mais doleurs ne envie. 66, 67.

(23) Que ma Dame ne me face sentir. Id.
Que me péust véoir de li partir. — Mouchet, 8.

(24) Portant porroie à grant bien avenir
S'elle voloit, mais ne l' veult consentir.
S'amor veult ses biens à droit partir. — Mouchet, 8.

Sé loiautés valoit mieux détenir. 7222.
(25) Mais sé pitiez est en li endormie,
Sé ne veult occire ne garir.— Mouchet, 8.

CHANSON VII[e]. — Nous copions ce texte dans le m. de Berne (Mouchet, 8), fol. 30, v[o], qui l'attribue à *Blondels.*

CHANSON VIII[e]. — Ces couplets nous sont donnés par le m. Cangé, 67, p. 87 ; il contient l'air fait pour eux et les attribue à *Blondels.*— On le trouve aussi dans le manuscrit Cangé, 66, fol. 43.—Le manuscrit Cangé, 65, donne cette chanson à *Blondiaus de Néele.*—On la rencontre aussi dans le manuscrit 63 de l'Arsenal.

(1) Ai maint jor comportée.—M. 67.
(2) Hé ! Dex ! Amours, comme as grant seigneurie ! 66.

CHANSON IX[e].— Ces deux couplets, contenus avec l'air composé pour eux dans les manuscrits Cangé, 65, 66, 67, sont, par ces textes, donnés à *Blondiax* ou à *Blondiaus de Néele.* — Le manuscrit 120, A, de l'Arsenal, la renferme aussi, p. 547.

CHANSON X[e]. — Cette chanson est empruntée au m. 7613. Ainsi que le m. Cangé, 67, et les manuscrits 7222, 184 de la Bibliothèque Nationale, il l'attribue à *Blondiaus* ou *Blondiax.*— Ces couplets se trouvent aussi dans les manu-

scrits 63 de l'Arsenal, et 66 Cangé, de la Bibliothèque Nationale. — Les manuscrits 7613 et Cangé, 66 et 67, contiennent l'air qui leur fut destiné.

(1) Et que je ma dolours vueille. 7613.
(2) En doucement décevant. 7222.
(3) M'a rot plus qu'elle ne sueille. 66, 67.
Mi vait plus que je ne seuille. 7222.
(4) Ce dont je me vois hastant. Id.
(5) Las! Amours, pourquoi s'orgueille. 7613.
(6) S'amour ne face estre amé. Id.
(7) L'amour où j'ai tant pensé. 7222.
(8) Mès pour ce n'ert ja trahie. 7613.

CHANSON XIe. — Le m. de Berne (Mouchet, 8) attribue cette chanson à Guiot de Dijon; — mais le m. du Vatican, 1490, fol. 88 (copie de l'Arsenal), et les manuscrits 7222 et 184 de la Bibliothèque Nationale, la donnent à *Blondiaus*.

(1) Quant ne m'en puet venir santé. 7222.
(2) N'ains nului n'i vousistes. — Manuscrit du Vatican.
(3) Qui onques fust nus bien promis. 7222.
(4) Qu'amours blesse et trespasse. — Manuscrit du Vatican.

CHANSON XIIe. — Le m. 7613, qui donne ces couplets à *Blondiaus*, nous en fournit le texte. Il contient l'air fait pour eux.

CHANSON XIIIe. — Nous devons ces couplets

aux m. 7222 et 184 de la Bibliothèque Nationale, qui les attribuent à *Blondiaus*.

CHANSON XIVe. — Les m. Cangé, 65 et 67, qui nous donnent ce texte, l'attribuent à *Blondiax* ou *Blondiaux*. Ils contiennent l'air fait pour elle. On la lit aussi dans le manuscrit 63 de l'Arsenal. — Elle se compose de cinq couplets. Les quatre derniers font également partie de la chanson IXe, avec laquelle nous les publions.

CHANSON XVe. — Le m. 120, A, de l'Arsenal, p. 952, les manuscrits 7222 et 184 de la Bibliothèque Nationale donnent ces couplets à *Blondel*.

(1) Tost à mes cuers qui s'emprise. — Manuscrit Arsenal.

(2) Et non por quant destinée. — Manuscrit Arsenal.

(3) Tost i mettrai sa pensée. — Manuscrit Arsenal.

(4) D'ome de leur parenté. — Manuscrit Arsenal.

(5) Si li plaist la désirée. — Manuscrit Arsenal.

CHANSON XVIe. — Ces couplets nous sont donnés en partie par le m. du Vatican 1490 (copie de l'Arsenal), qui les attribue à *Blondel*. Nous les avons complétés dans le m. 63 de l'Arsenal et le manuscrit 65 Cangé, de la Bibliothèque Natio-

nale. — Nous devons reconnaître que les deux premiers forment la tête d'une chanson attribuée à Gasse-Brulé par le manuscrit Cangé, 65.

(1) Moi a mort et li traïe. — Manuscrit du Vatican, 1490.

(2) Hélas ! j'ai dit par folie. — Manuscrit du Vatican, 1490.

(3) Mais en mon cuer prent envie. — Manuscrit du Vatican, 1490.

(4) A Dame tant m'en repent.—Manuscrit du Vatican, 1490.

(5) Pour ce ai mort desservie. — Manuscrit du Vatican, 1490.

(6) Voici les couplets qui terminent la chanson attribuée à Gasse :

Qui que se loue de sa drue,
La moie ait male aventure !
Qu'ele m'occit à veue,
Com celui dont el n'a cure.
Las ! tant mar vi son cors gent !
Tante peine en ai éue !
N'autre bien de li n'atent.
Mort, car va, et la me tue !

Sa biauté la m'a tolue
Et jouvent, où s'asséure.
Aussi bele ai je veue
Qui puis venoit à mesure.
Envieillir convient la gent :
Por belle fut ja tenue
La comtesse de Meullant,
Qui ore est vieille et chanue.

Hé ! Vieillesse, je te pri,

En quelque lieu que tu sois,
Que tu te reviengnes par li !
Molt bon gré je t'en sauroie.

CHANSON XVIIe.—Nous empruntons son texte au m. 7613 de la Bibliothèque Nationale, fol. 129.—Il la donne à *Blondiau* et contient l'air sur lequel on la chantait.— On la trouve également dans le manuscrit Cangé, 66, fol. 41. Nous avons aussi lu ces couplets dans les manuscrits de Berne (Mouchet, 8) et 63 de l'Arsenal, 7222 et 184 de la Bibliothèque Nationale.

(1) Ami par coustume et par us. 7613.
(2) Si haut comme amis et drus, 66, Cangé.
(3) Que d'amours ne se set faindre. — Mouchet, 8.
(4) Pour si grief fais mettre jus.— Mouchet, 8.
(5) Ma Dame est douce, aigue est li fus. 66.
Ma Dame est douce, aigue et fus. 7613.
(6) Pour moy ardoir et esprendre. 66.
(7) Sire, pour quoi m'est faillus.
Douz semblant? n'est pas faussée. 7613.
(8) Ma volenté : assez ai plus. 7613.
Ma volenté ains est plus. 66.
(9) Qui seur moy est esprouvée. 7613.
(10) Sé d'amer suis mescréus.— Mouchet, 8.
(11) Qu'ai-je dit? fole pensée ! — Mouchet, 8.
(12) Ne devroit ele penser. 7613.
(13) D'amours qui par rage oublie. — Mouchet, 8.
(14) Chanson or suis assaillus. — Mouchet, 8.
(15) De ma Dame bien servie. 7222.
(16) Blondiaus, qui amors défie. 66.
(17) Ami ne le veult clamer. 7613.

CHANSON XVIIIe. — Cette jolie chanson est attribuée à *Blondiaus* par les m. 7613 (fol. 53), 7222, 184, Cangé, 65 et 66, de la Bibliothèque Nationale ; cependant le m. de Berne (Mouchet, 8), troisième partie, fol. 7, 70, l'attribue à Gasse-Brulé. L'air fait pour elle se trouve dans les manuscrits 7613 et Cangé, 66.

(1) S'amours veut que mes chans remaingne, 7613.

(2) Que m'en angoisse et méhaingne. — Cangé, 66.

(3) De la dolour que par li sent. 7222.

(4) Car trop m'i repaine souvent. 7613.
Car trop m'aïre et plains souvent. 66.

(5) Cele fait son commandement. 66. — S'elle fait, 7613.

(6) Puisque li amerés l'enseigne. 7222.

(7) Mon cuer, qui ne la peut haïr. 66.

(8) Ja puis ne devroie oïr. 7222, 7613.

(9) De ce dont la dolors est moie. 7613.

(10) Et ce qu'on sert de cuer et proie. 7613.

(11) Voit on mès pou de bien mérir. 66, 7613.

(12) Si biaus regars ne me fainsnoie. 7613, Ne faunoie. 7222.

(13) S'il ne les déçoit par mentir. 7613.
S'ils ne déçoivent par mentir. 7222.

(14) Sé cil qui sont de son parage. 7613.
Que ceus qui sont de son parage. 7222.

(15) Mout en sui liés en mon courage. 7222.

(16) Et si puis bien avoir dommage. 7613.

(17) Qui d'amours vouroit autre gage. Id.
Qui d'amours n'auroit autre joie. 66.

(18) Si com je fais en grant foloie. 66.

(19) Auroit mis son destorbier. 7613.

(20) De vistrage. 184. — Là où il n'a pas de visnage. 66.

(21) Fors biau semblant pour otroier. 7613.

CHANSON XIXe. — Elle est attribuée à *Blondels de Néelle* par le m. de Berne (Mouchet, 8), et à *Blondiaus* par les m. 65 et 67 Cangé, 7613, 7222, 184 de la Bibliothèque Nationale. Elle se trouve aussi dans les manuscrits 1490 du Vatican et 63 de la Bibliothèque de l'Arsenal. — L'air composé pour elle se lit dans les manuscrits 7613, fol. 54, vo ; Cangé, 67, p. 88, et 65, fol. 147.

(1) Que je mourrai, sé je n'i os escondire. 7613.

(2) Forment l'ai chier ; mès li cors m'en est pire, 67. — M'en empire, 7613.

(3) De bien amer qui sa joie désire. — Cangé, 67.

(4) Comment ma joie eslise. — Mouchet, 8.
Comment sa joie en isse. 7613.

(5) Ma léautés, que pooir sans doloir. 7222.

(6) Je ne sers pas Amours ne à semaine. 7613.

(7) Mès tout adés, s'il li venoit à gré. 7613.

(8) Puis que je fui liges en son domaine, 67.
Puis que je fui ses hom lige en domaine. — M. 8.
Puis que Blondiaus fu si en son domaine. 7222.

(9) En ai mon cuer. 67, Mouchet, 8.

(10) Ce qu'elle fut sa joie premeraine. 7613.

(11) Qu'onques ne vi courtoisie vilaine. 7222.

CHANSON XXe. — Cette chanson se trouve dans le m. 63 de la Bibliothèque de l'Arsenal, page 296, loin des autres poésies de Blondel. Ce volume la lui attribue cependant, en le nommant *Blondiax de Néele*.

CHANSON XXIe. — Les m. Cangé, 65 et 67 donnent ces deux couplets à *Blondiaus* ou *Blondiax*. — On les trouve aussi dans le m. 63 de l'Arsenal. — Ils ont été mis en musique. Voir manuscrit Cangé, 67, p. 88 — Cette chanson est celle que cite Henry Martin (*Histoire de France*, t. III, 4e édition, 1855, page 379).

CHANSON XXIIe. — Donnée à *Blondiaus* par les m. 184 et 7222 de la Bibliothèque Nationale, elle est attribuée à Gasse-Brulé par le manuscrit Cangé, 65.

(1) Volez me vos plus chargier. 65.
(2) Ainc mès ne l'osai gébir. 7222.
(3) Car tant me font mal sentir
Que ne le sai conseillier. 65.
Car li félon losangier,
Qui tout veulent encerchier. 7222.

CHANSON XXIIIe. — Ces couplets sont attribués à *Blondel* par le manuscrit de Berne (Mouchet, 8), fol. 31, 20, 2e partie.

CHANSON XXIVe. — Les m. 7222 et 184 de

la Bibliothèque Nationale, que nous avons consultés, la donnent à *Blondiaus*.

CHANSON XXV[e]. — Ces deux couplets sont donnés à *Blondiax* par le m. Cangé, 67, et à *Blondiaus de Nesle* par le m. Cangé, 65. — On les trouve aussi dans le manuscrit 63 de la Bibliothèque de l'Arsenal.

(1) Dont li buffeor font leur chufloi. 65.
(2) Amours, qui que te sueil enganer. 65.

CHANSON XXVI[e]. — Cette remarquable chanson forme, dans le splendide m. 7222 de la Bibliothèque Nationale, la tête des pages qu'il consacre à Blondel. Au-dessus du premier couplet, se trouvait une vignette : elle devait représenter Blondel et ses armoiries, s'il en avait; c'est, du moins, ce que le peintre, auteur des illustrations de ce riche volume, a fait pour les autres auteurs, dont il décorait les œuvres choisies. La miniature donnée à Blondel, ou plutôt à Blondiaus, fol. 137, v[o], a été déchirée. — Le manuscrit de l'Arsenal, 63, les manuscrits 184 et 67 Cangé, de la Bibliothèque Nationale, contiennent aussi ces couplets. — On les lit aussi dans le manuscrit de Berne (Mouchet, 8), fol. 105. Le scribe les attribue à *Blondels de Noielle*. Nous avons dû insister sur l'importance de cette leçon.

(1) Amors mal vi. 7222.
(2) Por vostre courtoisie. — M. de Berne.
(3) S'il vous plest, de moi merci aiez. — M. 67.

(4) Car sé vous avec l'ennuie. 7222.

(5) Que je ai. 67, 7222.

(6) Je ne di pas que me soit recréue. — M. de Berne.

(7) Que chascun jor ne me fasse grèver. 7222.

(8) Si que je n'ai de quoi autrui amer. Id.

(9) Que sans morir ne la cuid eschaper. — M. de Berne.

(10) Que moi laissa ne l'ai encore perdue. — M. de Berne.

(11) Ne ne ferai tant com puisse durer. — M. de Berne.

(12) Celle d'autrui qu'onques son cuer n'ama. — M. de Berne.

(13) De mon cuer l'aim. 67.

Ce tieng à mien qui premiers me laissa. — M. de Berne.

(14) Avec li l'emporta. — M. de Berne.

Avec li s'en alla. — Cangé, 67.

(15) Reprochié ne sera. 7222. — Reprouvée. 67.

(16) Amours, dis li. — M. de Berne.

(17) Vermeille et coloriée. — M. de Berne. — Belle et encolorée. — Cangé, 67.

(18) Occire li rova. — M. de Berne.

(19) S'amour li laist avoir longue durée. 7222.

(20) La bonté, quant li plaira.

(21) Molt i a bien ses travaux emploiés.

(22) Je sui trop. — 67 Cangé.

(23) Puisque par eus sui jugiez.

(24) Cet envoi ne se trouve que dans les manuscrits 7222 et 184, qui, d'ailleurs, ne donnent pas les trois derniers couplets. — Quenes, auquel Blondel adresse sa chanson, est

probablement le poëte *Quenes de Béthune*, son contemporain.

CHANSON XXVIIe. — Cette chanson est attribuée à *Blondiaus* par le m. de l'Arsenal 120, A (p. 955), — les manuscrits 7222 et 184 de la Bibliothèque Nationale.

(1) Sé mes séjours li atalente. 7222.
(2) Que merci ai de vostre aïe.— Arsenal, 120.
(3) Je ne me puis de li partir. — M. de l'Arsenal, 120.
Dans tous les autres vers de ce couplet, la leçon de ce manuscrit substitue le mot *li* au mot *vous*.
(4) S'il me voloit en gré reçoivre. 7222. — Déçoivre. 184.

CHANSON XXVIIIe. — Ces couplets nous sont donnés par le m de Berne (Mouchet, 8), fol. 117, r°, qui les attribue à *Blondel*.

CHANSON XXIXe. — Dans notre *Recueil des chansonniers de Champagne des XIIe et XIIIe siècles*, nous avons publié cette chanson sous le nom de *Chardon de Croisilles*. Le m. de Berne (Mouchet, 8), en effet, la lui attribue ; mais les manuscrits 7222 et 65 Cangé, de la Bibliothèque Nationale, la donnent à *Blondels*. Ce dernier texte contient l'air composé pour elle.

(1) Car qui la voit dise puet tout de fi
Si belle rien ains de mes eus renvi. 7222.
(2) Sé la bele fait de moi son voloir. 7222.

(3) Mès li miens cuer en amer croist et dure. 65.

(4) Il s'agit ici de *Renard* ou *Renauld III*, seigneur de Choiseuil ; il épousa Ysabeau de France, fille de Robert II, comte de Dreux.

CHANSON XXXe. — Les m. Cangé, 65 et 67, les manuscrits 7222 et 184 de la Bibliothèque Nationale donnent cette chanson à *Blondiaus*. — Le m. 65 contient l'air sur lequel elle se chantait.

(1) Que tant de valor me rent. — Cangé, 67.
(2) Que la mort me tient et mère. — Id.
(3) Ne l'os penser autrement. — 7222.

CHANSON XXXIe.—C'est une de celles attribuées à *Blondez de Noielle* par le m. de Berne (Mouchet, 8), fol. 20, ro, 3e partie.—Les m. 184, 7613, 7222, 65 et 67 Cangé, de la Bibliothèque Nationale, la donnent à *Blondiaus*. On la lit aussi dans le manuscrit 63 de l'Arsenal. Elle a été mise en musique, et son air se lit dans les manuscrits 7613 et 67 Cangé.

(1) Ne laisserai mon chant ne s'amistié. 7613.
(2) Qui que le tiengne à tricherié. — Id.
(3) Sé la belle me faisoit pour moi doloir. 67, 7613.
(4) Que vos franchise me faint. 67.
(5) A issir fors de sa prison. — M. de Berne.
(6) Ains veuil que s'amors m'ataint. — Id.
(7) Ne ja voloir lui doint qu'elle m'ainst.—Id.
(8) En mon cuer m'ont assailli. 7613.
(9) Sé que onques ne l' me deffendi. 67.

(10) Sé j'ai fait de moy vostre ami. — M. de Berne.

(11) Ne m'en devez tenir por anemi. — M. de Berne.

(12) Pour vos, Dame, que tant marvi. — M. de Berne.

(13) Quennon. — Il s'agit encore ici du poète *Quenes de Béthune*, mort vers 1226. Il avait alors soixante ans environ.

CHANSON XXXIIe. —Elle est extraite du m. de Berne (Mouchet, 8), fol. 17, r°, 3e partie. Il la donne à *Blondels de Néelle.*

Cette chanson est réclamée par Gasse-Brulé, par Jacques de Chison et le vidame de Chartres. Elle a été publiée par M. L. Lacour, dans le volume qu'il a consacré à ce trouvère, Paris, 1856, p. 53.

CHANSON XXXIIIe. — Le m. de Berne (Mouchet, 8,) fol. 24, r°, 3e partie, attribue cette chanson à *Blondels*. — Les manuscrits 7222 et 184 la donnent à *Blondiaus*.

(1) Et outre mon cuer chanter. 7222.

(2) Sens ce que j'ai oblié. — M. de Berne.

(3) Moi covient dolor soffrir. — M. de Berne.

(4) Qui que m'appraigne à haïr. — M. de Berne.

(5) Mais ne la puet pas oublier. 7222.

(6) Qui le face esjoïr. 184.

CHANSON XXXIVe. — Ces couplets, attribués à *Blondiaus* par le m. 7222, sont donnés à *Gasse-Brulé* par le manuscrit Cangé, 65.

(1) Vos grand valour. 7222. — Que mar vi acointier. — Cangé, 65.

(2) Qu'en ire maing, dont ja n'aurai poissance. 7222. — Léjance. — Cangé, 65.

(3) Dex! qui porroit si grand honnor porter! — Cangé, 65.

(4) Mès per ce nasqui. 7222. — Près per ce vaint. — Cangé, 65.




NOTICE

relative

AU NOM, A LA FAMILLE ET A LA PATRIE

DE

BLONDEL DE NÉELE.



Blondel fut longtemps oublié ; bien des années se passèrent depuis son généreux dévouement jusqu'au jour où les historiens critiques s'occupèrent de lui. Des monuments qui le concernaient, les uns avaient péri, d'autres étaient et sont encore dispersés. Des faits très-connus en l'an de grâce 1200, étaient devenus très-obscurs déjà, lorsque quatre cents ans après sa mort, le président Fauchet découvrit le premier un texte qui faisait vivre sa mémoire. Que sont-ils maintenant, que deux siècles de plus ont encore passé sur l'histoire depuis la délivrance du roi Richard ? — Quel est le véritable nom du fidèle trouvère ? Voilà le premier problème à examiner. On le nomme *Blondiax*, *Blondiaus*, *Blondeau*, *Blondel*, *Blondiels*, *Blondels*. Mais il suffit d'avoir la moindre habitude des variations que subissaient les mots et les noms dans la langue française au Moyen-Age, pour être convaincu que tous ces noms n'en font qu'un. On disait *mantel* et *manteau*, *agnel* et *agneau*, *oisel*, *oisiax* et *oiseau*. La langue a fait son choix :

elle a dit : *manteau*, *agneau*, *oiseau*. La tradition a dit : *Blondel ;* nous respecterons sa volonté.

Les troubadours n'ont pas nommé *Blondel* dans leurs poésies : c'est, au surplus, un sort qui lui est commun avec les autres trouvères. Les poëtes de la langue d'oc et ceux de la langue d'oïl avaient peu de relations. S'estimaient-ils ? avaient-ils les uns pour les autres une grande affection ? La rivalité rend injuste. D'ailleurs, chacun d'eux songeait surtout à plaire à la Cour qu'il suivait. Eustache Lepeintre, un poëte (1) du nord, nomme notre trouvère et l'appelle *Blondiaus*. — La *Chronique de Rains*, dans un même passage que nous rapportons plus loin, lui donne tour-à-tour le nom de *Blondiaus* et celui de *Blondiel :* ce qui prouve le peu d'importance que méritent les variations ci-dessus citées.

Les manuscrits qui contiennent les chansons composées par l'ami du roi Richard lui accordent tour-à-tour et indistinctement tous les noms que nous avons relevés : pur caprice de scribe, variété de dialecte, erreur de copiste ou tradition fautive, telles sont les causes de ces différences.

C'est donc à tort que Fauchet et l'abbé Delarue ont cru devoir distinguer le chansonnier *Blondiaus* de *Blondel*, le serviteur de Richard : ils n'ont pu partager en deux les poésies que nous publions ; le poëte et l'ami ne font qu'un (2).

---

(1) *Chansonniers de Champagne*, p. 71.

(2) *OEuvres de feu Claude* Fauchet, p. 563. — Delarue, t. II, p. 325.

Warton (1), Ginguené, l'*Histoire de la France Littéraire*, et en général tous les historiens, même ceux qui considèrent le dévouement du ménestrel comme apocryphe, n'hésitent pas à reconnaître en lui l'homme dont on a conservé les chansons.

Blondel était-il de la maison de Nesle ? Nous n'en croyons rien. Cette grande famille, illustre par les armes, n'eût pas dédaigné l'honneur de compter notre poète dans ses rangs, si elle y avait eu droit. Les généalogistes n'en ont jamais rien dit : je pense qu'ils ont eu raison.

Le manuscrit 7222 de la Bibliothèque Nationale renfermait le portrait de Blondel accompagné de ses armes, s'il en avait ; cette miniature a été déchirée : ce moyen de critique nous échappe.

Est-il vrai que quelques poètes du nord, dans leurs poésies, lui donnent le titre de *Monseigneur* (2) ? Nous n'avons rien trouvé qui nous autorisât à soutenir cette opinion. Sans doute, quelques seigneurs de la maison de Nesle, en Picardie, sont nommés par nos trouvères. C'est à eux que s'adressent leurs hommages ; mais ils n'ont rien de commun avec Blondel.

L'abbé Delarue en fait un poète anglo-normand : il est certain qu'il habitait les Cours d'Angleterre et de Normandie ; il les charma de ses vers ; mais il n'était ni un vainqueur, ni un vaincu sur le sol d'Albion.

---

(1) *Hist. of english poëtry*, vol. I, p. 114 et 120.
(2) WARTON, p. 114 - 120.

Cependant nous devons reconnaître qu'il y avait en Angleterre une famille d'origine normande qui portait le nom de Blondel. — Dans une charte conservée dans la célèbre abbaye de la Bataille, et datée de 1023, on lit sur une liste des conquérants les noms suivants :

Belhelme, — Blondel.
Brounche, — Burdet.
Bolesel, — etc. (1).

Nous ignorons quelle fut la part du territoire conquis donnée par Guillaume à ce Blondel.— Les historiens que nous avons pu consulter ne nous ont rien appris sur cet homme d'armes et sa descendance immédiate ; mais, sous le règne du roi Jean et celui de son successeur, Henri III, les rôles conservés dans la Tour de Londres parlent souvent d'un Guillaume Blondel. L'abbé Delarue pense que ce Guillaume n'est autre que notre trouvère : Richard, dit-il, lui avait octroyé des terres dans le Northampton et le Bunstardeleg.

Notons d'abord qu'aucun historien, même apocryphe, aucun recueil de poésies ne donne à notre trouvère de nom tiré de ces terres.

Mais, sous le roi Jean, ce Guillaume Blondel fut dépouillé de ces biens ponr trahison : ses terres furent partagées entre divers favoris de la Cour. Plus tard, lui-même, son frère, leurs héritiers, furent remis en possession de tout ou partie de ces domaines.

---

(1) André DUCHESNE, apud *Script. rerum Norman.* — Aug. THIERRY, *Hist. de la conquête de l'Angleterre*, t. II, p. 286.

Avant de discuter la valeur de ces faits, reproduisons les pièces qui les constatent.

On trouve au service du roi Jean, dès 1207 et 1208, un Robert li escuyller (*scutellarius*) dont il va être parlé (1).

Plus loin, vient cette mention :

« Rex dedit Theodoro Teutonico totam terram » Willelmi Blundi, 9ber 1215 (2). »

Le roi Jean accorde, en 1216, un sauf-conduit à :

Villelmus Blund.

Blundus Godefidus.

Willelmus de Blundwil (3).

Comme on le voit, il y avait alors, en Angleterre, plus d'un Normand du même nom.

Continuons nos citations :

« Rex vicecomiti Northampton salutem. — » Precepimus tibi quod, sine dilatione, habere » facias Roberto li escuyller plenam saisinam de » terra que fuit Willelmi Blundell, fratris sui in » Norham et in Bunstardeleg, cum pertinentiis » suis, secundum tenorem cartæ regis Riccardi, » suam inde Wils Blundell. inde habuit. T. » com. apud Oxon. XX. die Jan. 1217 (4). »

« Rex Falkesio de Briauté salutem. Mandamus vobis quod, sine dilatione, plenariam » saisinam habere faciatis dilecto et fideli nostro » Roberto scutellario de terra sua in Norhamton

---

(1) *Tituli litterarum patentum in Turri Lundinensi asservati.* — Londres, 1835, in-fol., pars II, p. 91-101.

(2) *Ibid.*, p. 238.

(3) *Ibid.*, p. 171, pars I.

(4) *Ibid.*, p. 296.

» et in Bunstardeleg cuicumque illam teneat.
» Quam quidem dominus rex Riccardus avunculus meus dedit Willelmo Blundell. fratri suo, » et carta sua ei confirmavit, secundum tenorem ejusdem carte, quam idem Robertus » inde habet. Et quare nondum habuimus sigillum, has litteras sigillo comitis. W. M. Tc. » T. eod. comite, apud Oxon., XX. die Febr. » 1217 (1). »

Voilà bien les domaines dont a parlé l'abbé Delarue ; mais rien ne prouve qu'ils aient été donnés par Richard à son fidèle ami, ni que ce *Willelmus Blundus* soit notre ménestrel. De plus, les pièces donnent au vassal infidèle et dépouillé un frère nommé Robert li escuyller. — Le nom de Blondel, ou, pour mieux parler, de Blundus, ne serait donc pas un nom de famille, mais le surnom de l'un des deux frères.

La seconde charte est du roi Henri III, qui la donne l'année de son avènement : elle ne fait que reproduire et confirmer celle du roi Jean.

Mais revenons aux rôles de l'année précédente 1216.

« Rex Petro de Maulay salutem. Mittimus ad » vos Johannem le Fol, venatorem meum, et » Walterum de Pikering, Henricum filium Baldewini, et Blundellum, *valtrarics* nostros, » mandantes quatinus eidem Johanni cum duobus » equis et duobus boariis, et duodecim leporariis et XX[ti] canibus de mota, et predictis

(1) *Tituli litterarum patentum*, etc., p. 298.

» Waltero Henrico, et Blundello penes vos » apud corf. necessaria inveniatis. T. me ipso » Bradeford XXIX die Aug. 1216 (1). »

Comme on le voit, il s'agit ici, non pas d'un vassal félon, non pas d'un ménestrel dévoué, mais tout simplement d'un valet de vénerie en mission.

Cependant le roi Jean meurt. En 1217, sous son successeur Henri III, que trouvons-nous? — Au mois de Mai 1217, le roi écrit au vicomte de Norfolk et de Suffolk qu'il ait à donner à Robert de Burgate tous les domaines qui furent possédés par William Blundus.

Un peu plus tard, ce William Blondel (Blundus) rentre en grâce et prête hommage à Henri III. Ce prince en donne avis au vicomte de Norfolk et de Suffolk, et ordonne qu'on le remette en possession de tous les biens qu'il possédait « in die qua recessit a fide domini » regis patris nostri (2). »

Il est encore question, dans les rôles de la Tour de Londres, de ce Guillaume Blondel, en Octobre 1217 (3).

En 1221, on voit encore dans le vicomté de Lincoln, un vassal nommé Wills Blundus.

En continuant nos recherches, nous recueillons, sous le règne d'Edouard II, les mentions suivantes (4) (1307-1327).

(1) *Tituli litterarum patentum*, etc., p. 254.
(2) *Ibid.*, pars II, p. 331.
(3) *Litter. vic. Oxoniensi.* — *Ibid.*, p. 332.
(4) *Abbreviatio rotulorum originalium*, in-folio, t. Ier, p. 166, 172, 212, 286.

Reginald Blondel plaide contre Jean Reynold. — Deuxième année du règne du roi Edouard II.

Troisième année du règne du roi Edouard II.

« Eodem modo monstravit regi Williamus » Blundel et Alex. uxor ejus quod cum ipsi in » curia regia apud Launcencton recuperassent » saisinam suam versus magistrum Clementem » de la Roche et alios de centum acr. terre cum » pertinentiis in Trenodret juxta Killibigyn.... » Ideo vobis precipimus, etc.... »

« Eodem modo monstravit regi Clemens de » la Roche quod cum ipse in curia regis apud » Launcencton recuperasset saisinam suam » versus Willelmum Blundel de Trigarrak de » qnindecim solidatis redditus cum pertinentiis » in Tregenhay juxta Rosmelyn. — An. 8° regn. » Ed. II. »

La dix-neuvième année de son règne, Edouard II accorde à un certain Richard Blondel des terres à Staunton-Barry.

Ici ont dû s'arrêter nos recherches dans le recueil des rôles de la Tour de Londres, recueil si précieux pour tout ce qui concerne l'histoire des Anglo-Normands.

De tout cela que résulte-t-il? Qu'au XIIe et au XIIIe siècle, il y avait en Angleterre plusieurs personnes du nom de Blondel. La blonde chevelure des hommes du Nord avait dû rendre ce surnom commun en deçà comme au-delà de la Manche.— Mais ce Willelm Blondel et ses homonymes, que sont-ils? Des vassaux, des serviteurs attachés, à des titres divers, à la maison de Plantagenet. Qu'a de commun Willelmus Blondus, le vassal infidèle au roi Jean, dépouillé de ses biens et rentrant en grâce sous Henri III,

avec Blondel de Néele, le ménestrel du roi Richard ?

Les noms de *Niel*, de *Noyelle*, de *Nesle*, sont aussi portés par plus d'un serviteur, plus d'un vassal de la maison d'Angleterre. Nous trouvons encore, dans les rôles de la Tour de Londres, P. de *Néel*, qui tient, en 1214, un fief de 40 s. (1) ;— un Jehan de *Néelle* en 1216 (2) ; — un Willelm de *Noyelle*, clerc au service du roi en 1222 (3) ; — en 1214, Beaudouin de *Noell* et Pierre de *Noell*, vassaux du roi (4).

Pourquoi n'aurait-on pas donné à Willelmus Blondus le nom de *Blondel de Nesle*, de *Néelle* ou de *Noyelle*, s'il y eût eu droit, si ces deux noms n'avaient désigné qu'un seul homme?

Si Blondel de Néele, le trouvère de Richard, eût eu pour prénom celui de Guillaume, nos manuscrits, nos vieux poëtes le lui auraient conservé. Plus d'un ménestrel est connu sous un nom précédé d'un prénom. Citons Gasse Brulé, Audefroy le Bastard, Eustache le Peintre, et bien d'autres.

Blondel n'est anglo-normand ni par la naissance, ni par son fief. C'est un enfant de la vieille France. Mais à quelle province appartient-il ? Quelle est la commune dont il porte le nom, soit parce qu'il y eut son berceau, soit parce qu'il y possédait un domaine ? Rappe-

---

(1) *Abbreviatio rotulorum*, etc., p. 175, IIe partie.
(2) *Ibid.*, p. 175, IIe partie.
(3) *Ibid.*, p. 188, IIe partie.
(4) *Ibid.*, p. 141.

lons-nous d'abord que, par malheur, ce nom a trois versions : *Nesle*, adopté par la tradition, *Néele*, que nous lui préférons dans notre titre, et *Noyelle*, qui est, peut-être à tort, le moins connu, mais le plus sérieux. Or, nous trouvons en Champagne cinq communes de *Nesle* : deux sont situées près de Château-Thierry, deux autres aux environs d'Epernay, la troisième près de Coulommiers.

Il y en a deux en Normandie, une dans l'Ile-de-France, près de Pontoise, deux en Picardie, et même une en Bourgogne.

Près de Boulogne-sur-Mer, il y a aussi une commune de *Nesles*. L'orthographe de son nom a souvent varié : on l'a écrit *Néele*, *Neel* et *Nièle*. Les mêmes variations se trouvent dans l'orthographe du nom de la commune de Nesle, sise près d'Amiens.

Quant aux communes de Noyelle, il y en a une en Flandre, deux en Hainaut, deux ou trois en Picardie et huit en Artois.

Il est inutile de dire que tous ces noms sont sujets, dans leur orthographe, à des variations qui les rapprochent et tendent à les confondre ; elles dépendent des patois, des hommes et des siècles.

Les historiens anglais reconnaissent que Blondel était français (1). La chronique citée par Fauchet n'indique pas sa patrie ; mais la *Chronique de Rains* est plus explicite ; elle dit que Blondiaus était né devers Artois (2). Faut-

---

(1) Voyez les *Pièces à l'appui* qui suivent.
(2) Voyez ci-après le passage complet.

il de cette phrase conclure comme Michaud, l'historien des croisades, qui fait de Blondel un gentilhomme d'Arras (1)? Nous ne le pensons pas. La *Chronique de Rains* dit qu'il était né, non pas en Artois, mais du côté de l'Artois, c'est-à-dire dans le Boulenois, la Morinie, en Picardie. Or, nous l'avons dit, nous trouvons, à deux lieues de Boulogne, deux communes nommées Néele, Nièle et Neel.

De plus, nous rencontrons encore, près d'Amiens, au-dessus d'Abbeville, une commune nommée Noyelle-sur-Mer; au nord de la ville de Saint-Riquier, célèbre par son abbaye, est sise la commune de Noyelle-en-Cauchy.

C'est entre toutes ces communes que, selon nous, il faut choisir la patrie ou la résidence de Blondel. Aussi l'avons-nous appelé *Blondel de Néele*.

Les hommes de Picardie n'avaient pas la chevelure plus brune que ceux de la Normandie; aussi, comme nous allons le voir, le nom de Blondel était-il, au Moyen-Age, assez commun dans ces deux provinces. Il était porté par plusieurs familles. Avaient-elles la même origine (2)? — L'une d'elles est fort ancienne : c'est celle de Blondel-Joigny, dont la généalogie certaine ne remonte, par malheur, qu'au XII[e] siècle. — Jean Blondel, sire de Cantelen et de

---

(1) *Hist. des Croisades*, t II, liv. 8, p. 530.

(2) Il y avait des Blondel partout. Guillaume Ricton nomme Blondel Perdigas un arbalétrier français qui se distingua au siége de Château-Gaillard. — Liv. VII, p. 207; *Historiens des Gaules*, t. XVII.

Tontencourt, d'après les Mémoires de Denys de Villiers, chancelier de l'église de Tournay, et de Pierre de Belleforest, descendait d'une illustre maison de Picardie ; il épousa Pierrette de Courtenay, et portait, à cause d'elle, le titre de comte de Joigny. Leurs descendants s'établirent en Flandre, en Artois, en Picardie, en Champagne, en Normandie, en Bourgogne. Dans les XVe et XVIe siècles, quelques-uns d'entre eux portaient le titre de *ber* de Flandre. Ils ont des alliances avec les Mercœur, les La Trémoille, les Béthune, etc.— Ils sont désignés par les titres de barons ou seigneurs de Joigny, Villebrune, Pamel, Longvilliers, Herbinghen, Dourcier, Méry, Audenarde, et même de Noyelle.

En 1425, messire Jean Blondel, sire de Dourcier et de Noyelle, près de Saint-Riquier, voit son château pris par Poton de Xaintrailles. Les Bourguignons le lui rendent (1).

Nous voilà bien près du trouvère de Richard, de Blondel de Néele ou de Noyelle.

Cette famille joue dans sa province un rôle important. Nous trouvons :

En 1346, Jean Blondel, conseiller à la cour de l'Echiquier de Normandie (2).

En 1366. 1368, Guillaume Blondel, maître des requêtes de l'hôtel du roi.

En 1386, Jean Blondel, sire de Méry, qui épouse Ysabeau de Béthune.

---

(1) Larroque, *Maison d'Harcourt*, t. IV. — V. aussi *Bibl. des Croisades*, t. I et II.

(2) Larroque, *Maison d'Harcourt*, t. IV.

En 1376, un Robert Blondel, écuyer, porte un écu semé d'hermines chargé d'un croissant.

En 1377, Jean Blondel, écuyer du roi, a pour armes une aigle éployée. Son écusson est surmonté d'un casque et soutenu par un lion et un dragon ailé. — Ces armes paraissent être celles de la vieille famille des Blondel.

En 1370, on voit un écuyer, au service du roi de France, nommé Thibaut Blondel.

En 1374, Gervais Blondel est receveur pour la reine Blanche à Etrépagney, à Manneville, à Neaufles. — Son sceau porte trois coquilles, avec cette légende : *Signum Gervasii Blondelli.*

En 1388, on voit, en Normandie, un écuyer nommé Georges Blondel.

En 1400, Guillaume Blondel, de Joigny, est sénéchal de Boulenois et chambellan d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant. — Ses armes sont analogues à celles de Jean Blondel, l'écuyer du roi de France.

Continuons nos recherches dans le siècle suivant.

En 1408, nous voyons à Caen un receveur nommé Jean Blondel.

En 1440, Regnault Blondel est receveur à Rouen.

En 1407, Robert Blondel est vicomte de Valongne.

En 1410, Jehan Blondel est capitaine d'une compagnie. Sur son écu il porte, au premier et au quatrième quartier, une aigle éployée (armes des anciens Blondel); au deuxième et au

troisième, une face d'échiquier. — En 1422, il est gouverneur de Saint-Valery (1).

En 1450, Jean Blondel de Joigny, sire de Longvilliers et de Méry, épouse Marie du Quesnoy, dame d'Audenarde et baronne de Pamelle.

En 1437, Oudart Blondel de Longvilliers vend sa terre de Dourier ou Dourcier (près Noyelle), à Raulquin de Créquy.

En 1490, Galois Blondel, baron d'Argoules, épouse Michelle de Mouchy.

Enfin, si nous consultons les documents généalogiques du siècle dernier, nous y trouvons qu'à cette époque encore, la famille Blondel formait deux branches principales établies, l'une en Normandie, l'autre en Flandre. Elles portaient toutes les deux de gueule à une aigle d'argent becquée et membrée d'or. Les gentilshommes de cette maison possédaient, sous Louis XIV, les titres de barons de Bellebrune, de seigneurs de Turbinghen, de Joigny, de Gagny et d'Azincourt.

Ce dernier titre réveille des souvenirs historiques d'un ordre trop important pour que nous n'ayons pas voulu savoir si les Blondel ne s'étaient pas trouvés à la sanglante journée d'Azincourt. Et de fait, ils y étaient trois. Jean Blondel et son fils Philippe Blondel furent tués. Le frère de Jean fut fait prisonnier. Toutes nos recherches ont-elles établi d'une manière certaine que cette famille aux nombreux rameaux

(1) Larroque, Maison d'Harcourt, t. III, p. 363.

tait celle du trouvère ? Non, sans doute ; mais, n voyant ces trois hommes d'armes lutter ontre l'ennemi de la France, et perdre pour lle, l'un la liberté, les autres la vie, ne peut-on pas se dire : Voilà les vrais représentants du rouvère Blondel. Noblesse de cœur oblige, et on sang ne peut mentir (1).

---

(1) Nous avons recueilli tous ces détails dans l'ouvrage de). Anselme, *les Grands Officiers de la couronne*, et dans dossier de la famille Blondel, classé dans le cabinet des itres (Bibl. de la rue de Richelieu), que nous a communiqué son obligeant et savant conservateur, M. Lacabanne.



APPENDICE.

POÉSIES

DU ROI RICHARD

D'ANGLETERRE.

CHANSONS DU ROI RICHARD.



I.

Fragment de chanson en dialecte provençal.

Domna, vostra beautas,
E los bellas faisos,
Els bels oils amoros,
Els gens cors bien taillats
Don sieu empresenats,
De vostre amor, que mi lia.
Si bel trop offansia,
Ja de vos non partrai,
Que major honorai
Sol en vostre deman
Que sautra des brisan
Tot can de vos volria....

II.

Fragment de chanson traduite.

I.

Personne, charmante Dame, ne peut vous voir sans aimer ; mais votre cœur froid ne satisfait aucune passion. C'est pourquoi je supporte mon mal, puisque tous souffrent comme moi.

II.

Aucune dame ne peut dompter mon cœur, si elle garde des faveurs pour tous, sans se fixer à un seul. J'aime mieux être haï tout seul que d'être aimé avec d'autres.

III.

La chanson de la Croisade.

Tunc nihilominus repetitur querela et planctus in populo, quod non, ut optabant, expediretur progressus ad obsidendam Jerusalem, renitentibus illis XX, qui, sicut prædictum est, super hoc ipso decernenda juraverant et ratiocinationibus quod id fieri foret gravissimum vel impossibile præter aquarum penuriam, quibus homines et jumenta carere non possent, præsertim tunc instante festivitate Sancti Johannis, quando omnia naturaliter arescunt, æstatis invalescente fervore, maxime circa Jerusalem, quæ in montanis sita est : et præterea Turci obturaverant universas cisternas ex omni parte civitatis, ut infra duo milliaria non invenirentur aquæ potabiles, unde nimis angustiaretur exercitus, nec enim ab inchoata obsidione remotius aquas quæritare tutum fuisset. Minimus quidem aquæ rivulus ad radicem montis Oliveti decurrens tanto non sufficeret exercitui. — Hæc est aqua Siloe. His de causis tunc temporis obsidere Jerusalem dissuasum est, quod cum in exercitu factum esset notorium quod non procederet ad Jerusalem, imo jam reversurus inde

fuisset exercitus, ex nimia desolatione et vehementiori tristitia cœperunt maledicere moram suam et spem progrediendi conceptam....

Chapitre VIII (1). — Nec tamen hujusmodi contenti sunt divortio ; sed et inter se dissidentes abominationis notam, importantia verba jaculabantur irritoria, salibusque mordaces invocationes. Unde nonnunquam inter ipsos obscena alternabantur convicia, suam singulis jactantibus præstantiam et alterius derogantibus ignaviæ ; et super hæc omnia Henricus dux Burgundiæ arrogantia, nequam spiritus instinctu vel zelo forte ductus livoris inconvenientis plurimum cantionis instituit verba composita publice cantari, verba quidem pudenda nec proferendum in publicum, si qua superesset ea componentibus verecundia, non tantum viris, sed et viros ultro rapientibus mulieribus : quin imo manifestos se faciebant, qui talibus operam dabant non decentibus ineptiis, sed ex eo quidem potenter innotuit qualis intentio cordis meriti fuerit, similes enim sui fontis oportet esse rivulos turbidos aut claros.

Postquam hæc invidiosa adinventio passim per exercitum frequentaretur, rex (Ricardus) nimium super eo commotus, consimili tantum arbitratus est infligendam vindictam talione. Cantavit igitur, et ipse nonnulla de ipsis : sed non plurimum laboravit in adinventionem, quia superabundans suppetebat materia ; quid enim

---

(1) Les Français se sont séparés des Anglais.

si qua respondiret (sic) verba ad tot fictilia et objecta opprobria ? Porro indubitata constat fides super eximia regis Richardi gestis, cujus virtutem cum æmuli desperarent assequi, impugnabant qua poterant gratis invidia.

IV.

Chanson de Richard sur sa captivité.

Ja nus hons pris ne dira sa raison
Adroitement, sé dolentement non :
Mais, por confort, puet il faire chanson ?
Moult ai d'amis ; mais povre sont li don ;
Honte en auront, sé por ma réançon
Sui ces deus yvers pris.

Ce savent bien mi home et mi baron ,
Englois, Normant, Poitevin et Gascon,
Que je n'avoie si povre compagnon
Que je laissaisse, por avoir, en prison.
Je nou le dis pour nule retraiçon,
Mais encor sui je pris.

Or sai je bien de voir certainement,
Que moi ne prisent né amin né parent.
Quand on me laist por or né por argent ,
Moult est de moi ; mais plus m'est de ma gent ,
Qu'après ma mort auront reprôvier grant,
Sé longement sui pris.

N'est pas merveille sé j'ai lo cuer dolent,
Quant mes sires (1) tient ma terre à torment ;

Sé li membroit de nostre sairement
Que nos feismes endui communaument,
Bien sai de voir que céans longement
Ne seroie pas pris.

Mes compaignons, que j'amoie et que j'aim,
Ces de Caeu (2) et ces de Porcherain (3),
Dis lor, chanson, que ne sunt pas certain ;
Qu'onques vers aus n'en oi cuer fous né vain.
S'il me querroient, il font mout que vilain,
Tant cum je serai pris.

Ce savent bien Angevin et Torain,
Cil bacheler qui or sont riche et sain ,
Qu'encombrés sui loin d'eus, en autrui main;
Forment m'aidaissent, mais il n'i voient grain.
De beles armes sont ore tuit cil plain,
Por tant que je sui pris.

Comtesse suer, vostre pus souverain (4)
Vous saut et gart cil à qui je m'enclain
Et por qui je suis pris :
Je ne dis pas de cele de Chartain (5) ,
La mère Loéis.

V.

MÊME CHANSON.

Version tirée du roman de la Tour ténébreuse.

Ja nuls hom près non dira sa razon
Adreschement, si com' hom dolens non;
Mais por conart deu hom faire canson ?
Prou ai d'amis, mais pauvres son ly don.

Aucta leur es si par ma rezenson
Est ave deus huvers prés.

Or sachon ben myey home, myey baron,
Angles, Norman, Piectavin et Gascon .
Qu'y ou, per aver, lou leissées en preson.
Non ho dic mya per gab si per ver non,
En son cor soy ja prés.

Car sachon ben per ver certenement
Qu'hom mort ny pres non amye ny parent.
Et si my laissan per aur ny per argent ,
Mal m'es per my; may pieges per ma gent
Despuis ma mort reprochament,
Si sa my leisson près.

Non meravilh s'y en ay lo cor dolent ,
Que me sires mes amyes e tourment.
Or ly membre de notre sagrament
Que fese mis el sans cominalment.
Or say y eu ben que ja trop longuament
Non seray je sousprés.

Cor comtessa, vostre pres soubeyran
S'al Dius esgard la bella qu'y eu am' tan
Ny per qui sy eu ja prés.

VI.

MÊME CHANSON.

Version donnée par Raynouard.

Ja nuls hom pres non dira sa razon
Adruhament, si cum hom dolens non ;
Mas per conort deu hom faire canson.

Pas n'ay d'amis; mais paure son li don ;
Aucta lur es, si per ma rezenson
Soi sai dos yvers prés.

Or sapchon ben miey hom et miey baron,
Angles, Norman, Peytavin e Gascon,
Qu'ieu non ay ja si paure compagnon
Qu'jeu laissasse, per aver, en preison ;
Non ho dic mia par nulla retraison ;
Mas anquar soi je prés.

Car sai en ben per ver certanement
Qu'hom mort ni prés n'a amic ni parent.
E si m' laissan per aur ni per argent,
Mal m' es per mi ; mas pieg m'es per ma gent,
Qu'après ma mort n'auras reprochement,
Si sai mi laisson prés.

Nom' meraville, si en ay le cor dolent,
Que mos senher met ma terra en turment ;
No li membra del nostre sagrament
Que nos feimes el sans cominalment ;
Ben sai de ver que gaire longament
Non serai en sai prés.

Suer comtessa, vostre pretz sobeiran
Sal Dieus, et gard la bella qu'ieu am tan,
Ni per cui soi ja prés.

VII.

Chanson du roi Richard sur sa captivité.

Ja nuls homs pris ne dira sa raison
Adroitement, s'ensi com dolans non.
Mais, par confort, puet il faire chanson ?
Moult a d'amis ; mais porre sont li don ;

Honte en auront, sé por ma reanson
Suis ces duis ivers pris.

Se savent bien mi home et mi baron,
Inglois, Normant, Poitevin et Gascon,
Que je n'avoie si povre compaignon
Que je laissasse, por avoir; en prison.
Je ne l' di pas por nulle retraison (1),
Mais encor suis je pris.

Or sai je bien de voir certainement
Que mort ne pris n'a ami ni parent.
Quant on me lait per or ne per argent,
Moult m'est de moy ; mais plus de ma gent,
Qu'après ma mort auront reproche grant (2)
Sé longuement suis pris.

N'est pas merville si j'ai le cuer dolent,
Quant mes sires tient ma terre en torment.
S'or li membroit de nostre serrement (3)
Que nos feimes endui communément (4),
Bien sai de voir par céans longuement (5)
Ne seroie pas pris.

Ce scèvent bien Angevin et Torain,
Cil bachelier, qui or sont riche et sain (6),
Qu'encombrés suis loing d'aus en autrui main.
Forment m'amèrent ; mais or ne m'aiment [grain (7).
De belles armes sont ores vuit li plain (8)
Per tant que je sui pris.

Mes compaignons, que j'amoie et que [j'aim,
Ceaulx de Caheu et ceaulx de Percherain (9),
Me di chanson qu'il ne sont pas certain.

N'onques vers eaus n'o le cuer fault ne vain,
S'il me queroient. Il font moult que vilain,
Por tant que je suis pris.

Comtesse suer, vostre pris soverain
Vos sault et gart cil à cui je me clain,
Por ce que je suis pris.
Je ne dis pas de celi de Chartain,
La mère Loweis.

VIII.

Sirvente adressé au Dauphin d'Auvergne.

Dalfin, jeus voill déresnier,
Vos é le comte Guion,
Que an en ceste seison
Vos féistes bon guerrier,
E vos jurastes en moi :
Et m'en portates tiel foi
Com n' Aingris à Rainart :
E semblés dou poil liart.

Vos me laïstes aidier
Por treive de guierdon :
E car saviés qu'à Chinon
Ncn a argent ni dénier ;
Et roi voletz, riche roi,
Bon d'armes, qui vos port' foi ;
Et je suis chiche, coart,
Si vos viretz de l'autre part.

Encor vos voill demandier
D'Ussoire, s'il vous siet bon :
Ni s'in prendretz vanjaison,

Ni logaretz soudadier.
Mar une rien vos outroi ;
Si beus faussastes la loi,
Bon guerrier à l'estendart
Trovaretz le roi Richart.

Mais n'es c'al avoir regart
Que Franssois son Longobart.

IX.

MÊME SIRVENTE. — SECONDE VERSION.

Dauphin, jeus voill deresnier (1),
Vos e le conte Guion,
Que ains en ceste seison
Vos féistes bon gerrier,
Et vos jurastes ou moi
Et m'en portastes tiel foi
Com a engrine à rainart (2) ;
Que semblez dou poil liart.

Vos me leissastes aidier
Por creime de géerdon (3),
Et car savés qu'à Chinon (4)
Non a argent ne denier :
Et vos volés riche roi,
Bon d'armes, qui vos port foi.
Et je sui chiche, coart ;
S'ui virets de l'autre part.

Encor vos voil demandier
D'Ussoire, s'il vos siet bon (5),
Ni s'in prendrez venjaison,
Ni loarés soudadier (6) ;

Mar una ren vos otroi (7),
Si beus faussastes la loi (8),
Bon guerrier à l'estendart
Troverez le roi Richart.

Je vos vi, au comencier,
Large, de grande mession ;
Mès puis trovés ochoison
Que por forts chastels levier (9),
Laissastes don et denoi (10)
Et cors et segré tornoi :
Mès n'est qu'à avoir regart (11)
Que François sont Longouart.

Vai, sirventes : je t'envoi
A Avergne, et di moi
As deus comtes, de ma part,
S'ui mès funt pès, Diex les gart !
Que chaut si garz ment sa foi,
Que escuiers n'a point de loi !
Mès dès or avant se gart
Que n'ait en pejor sa part.

NOTES ET VARIANTES

DES

Poésies du Roi Richard.

I. — Nous empruntons ce texte à l'ouvrage intitulé : *History of the Crusades for the recovray and possession of the holy Lond.* — Mills. — *London*, 1820, t. II, p. 391. — Ces douze vers en langue provençale passent pour être, les six premiers, l'œuvre de Blondel, les six derniers, l'œuvre Richard. — Nous ne connaissons aucune chanson de Blondel en dialecte provençal. Les couplets qui permirent à Blondel et à Richard de se reconnaître étaient composés en langue française. — Voyez *Pièces à l'appui*, nos 12, 13, 14 et 15.

II. — Nous empruntons encore cette traduction à Mills, *Addition al notts of the History of Creusades*. Le premier couplet serait de Blondel, le second de Richard.

III. *Sirvente de la Croisade.* — Ce passage est extrait de l'ouvrage intitulé : *Itinerarium regis Anglorum Richardi et aliorum in terram*

Hierosolymorum, — *auctore Gaufredo* WINISAUF, Hist. Angl. Scriptores, Oxoniæ, 1687, in fol., t. II, liv. VI, ch. VII et VIII, p. 247, 418. — Cette mention est tout ce que l'on connaît de cette chanson, qui dut être composée vers 1195.

IV. *Chanson de Richard sur sa captivité.* — Elle a été bien des fois publiée, et se trouve dans de nombreux manuscrits. Ses variantes sont sans nombre. Nous en donnons quatre versions : la première a été donnée par M. P. Paris, à la suite de son édition de *Villehardouin*, Paris, 1838, in-8°, p. 243. — Elle est trop facile à comprendre pour que nous la traduisions. Nous y joindrons quelques notes.

(1) Mes sires. — Le roi de France.

(2) Ces de Caeu. — Anseau de Caeu, qui se croisa avec les comtes de Flandre et de Saint-Pol. — Il vivait encore en 1222. C'est un des héros de la croisade de 1199 et des récits de Villehardouin.

(3) Joffroy, comte de Perche, revint de la croisade avec Philippe-Auguste. — Dans le temps où parut cette chanson, il était allié de Philippe-Auguste. — Mais bientôt il devint l'ami de Richard. Il partit pour la croisade de 1199, et mourut en chemin.

(4) Comtesse suer. — Il s'agit de Marie de France, comtesse de Champagne, fille de Louis VII et d'Aliénor. Aliénor épousa Henri II, roi d'Angleterre, et fut mère de Richard. — Marie était régente de Champagne pendant l'absence de son mari parti pour la croisade avec Philippe-Auguste et Richard.

(5) Richard ne forme pas les mêmes vœux

pour la comtesse de Chartres, Alix, sœur de Marie de France, alors veuve de Thibault V, comte de Blois et de Chartres.

V. *Chanson du roi Richard sur sa captivité.* — Seconde version. — Nous l'empruntons au roman de la *Tour ténébreuse*, par Mlle Lhéritier de Valandon, Paris, Ve Barbin, 1705.

VI. *Même chanson.* — Nous devons ce texte au IVe vol. de Raynouard, p. 183.

VII. *Même chanson.* — Cette version nous est donnée par le manuscrit de Berne, fol. 108, verso (Mouchet, 8). Elle se trouve encore dans le m. Cangé, 67, p. 359. qui contient aussi l'air sur lequel ces couplets se chantaient. — Le m. 1989 du fonds Saint-Germain, fol. CII, recto, les renferme aussi. — Voici quelques variantes empruntées à ce dernier texte :

(1) Je no dis pas...
(2) Reprochier grant.
(3) Sairement.
(4) A deus communément.
(5) Que séans longuement.
(6) Qui or sont fort et sain.
(7) Forment m'aidassent. — Mais or ne m'en vient grain. — Mais il n'i voient grain.
(8) De belles armes sont ores veut cel plain.
(9) Ces dou Cahiul et ces dou Percherain,
Me di chanson que ne sont pas certain.
C'onques vers aus n'en oi cuer faus ne [vain.
Cil me querront, et font moult que vilain,
Tant com je serai pris.

VIII. — Nous empruntons cette version aux manuscrits 7608 et 7222 de la bibliothèque de la rue Richelieu. — 1195-1199. — Par suite d'un traité passé entre les rois de France et d'Angleterre, l'Auvergne fut donnée à Philippe-Auguste, le Quercy à Richard. L'Auvergne était divisée en deux fiefs : l'un, le comté d'Auvergne, appartenait, depuis 1195, à Guy II[e] du nom ; l'autre, le dauphiné d'Auvergne, était, depuis 1170, la propriété d'un prince qui portait le nom de Dauphin. C'était aussi celui de son titre, et pour que rien n'y manquât, il avait mis un dauphin dans ses armes. — La guerre ne tarda pas à éclater de nouveau entre Richard et Philippe. Le premier excita Guy et Dauphin à se révolter contre leur souverain, et leur promit secours. Ils se mirent donc en campagne ; mais Richard les abandonna, passa la mer, et fit une trève avec le roi de France. Philippe, alors libre de se venger de ses vassaux rebelles, porta toutes ses forces contre eux, ruina leur pays et s'empara d'Issoire. Pour se sauver, ils conclurent avec lui une trève de cinq mois. Pendant ce temps, Guy alla demander secours à Richard, qui refusa. Cependant la suspension d'armes conclue entre Philippe et Richard expira. La guerre ne tarda pas à se rallumer, et Richard somma ses alliés d'Auvergne de venir à son aide. A leur tour, ils refusèrent, et c'est pour se venger que Richard composa cette chanson satirique en dialecte poitevin. Elle dut paraître après le 30 Septembre 1199.

XI. *Sirvente adressée au Dauphin d'Auvergne.* — Seconde version. — Ce sirvente se trouve dans les manuscrits 7608, 7222, 7225, 7614, 1989, 2701, de la Bibliothèque Nationale. Le nombre des couplets est loin d'être le même dans chaque texte. Nous nous bornerons à citer quelques variantes.

(1) Dauphin, je voil deresnier.
(2) Com a engrins à Rainart.
(3) Por treimes, ou treives de guerdon.
(4) Le Château-Chinon était, en France, l'une des résidences du roi d'Angleterre.
(5) D'Ussorre, s'il vos set bon.
(6) Ni logaretz soudadier.
(7) Mais una rien vos outroi.
(8) Si rem faussastes la loi.
(9) Que por forts castels levier.
(10) Ici fastes dou don en denoi.
(11) Mes nes cal avoir rejart
Que Francois sont Longobart.

Cette satirique chanson se trouve imprimée dans le *Parnasse occitanien* (1819, p. 13).

Voici la traduction que nous avons essayé d'en faire mot à mot :

Dauphin, je vous veux remontrer
A vous et au comte Guyon (Guy)
Que, avant cette saison,
Vous futes bons guerriers.
Vous vous êtes liés par serment avec moi,
Et cependant vous avez tenu votre parole
Comme fit Issengrin au renard :
De sorte que vous me semblez avoir poil de lièvre.

Vous avez renoncé à m'aider,
Par crainte de ne pas avoir de récompense,
Parce que vous savez qu'à Chinon
Il n'y a ni argent ni denier.
Et vous voulez avoir un roi riche,
Bon guerrier, qui vous inspire confiance ?
Et moi, dites-vous, je suis avare, poltron.
Aussi, aujourd'hui, vous vous tournez de
[l'autre côté.

Encore je vous veux demander
Ce qu'est devenue la ville d'Issoire ? si cela
[vous est bon ?
Si vous en prendrez vengeance ?
Si vous lèverez des soldats ?
Mais une chose je vous octroye :
C'est que, si vous avez manqué à la loi
[de l'honneur,
Bon guerrier à l'étendard
Vous trouverez le roi Richard.

Je vous vis, au commencement,
Généreux et de grande noblesse ;
Mais, depuis, vous avez saisi l'occasion
Pour vos forts châteaux délivrer.
Et vous avez abandonné dons et bonnes pa-
[roles,
Cors de chasse et secrets tournois.
Mais il n'y a qu'à regarder,
Pour voir que les Français sont Lombards.

Va, sirvente, je t'envoye
En Auvergne, et dis pour moi
Aux deux comtes, de ma part,

Si aujourd'hui ils font la paix à tort, que l
les gar
Que m'importe si un vil garçon ment à sa
Un écuyer n'a point de loi.
Mais que dorénavant ils se gardent,
Pour qu'ils ne voient empirer leur posit

POÉSIES

relatives

AU ROI RICHARD & A BLONDEL.

N° 1. — Réponse du Dauphin d'Auvergne.

Reis, pois que de mi chantatz (1),
Trobatz avetz chantador ;
Mas tan me faitz de paor
Per que m' torn à vos forsatz,
Et plasentiers vos en son :
Mas d'aitan vos ochaison,
S'oymais laissatz vostre fieus,
No m' mandetz querre los mieus.

Qu'ieu no soy reis coronatz (2),
Ni hom de tan gran ricor,
Que puesc' à mon for senhor (3)
Défendre mas héritatz ;
Mas vos, que li turc felon
Témion mais que lion (4),
Reis et ducs et coms d'Angieus,
Sufretz que Gisors es sieus (5) !

Anc no fuy vostre juratz,
Et connoissi ma folor ;
Que tant caval milsoudor
Et tant esterlis pezatz (6)
Donetz mon cosin Guion (7),
So m' dison siey compahon

Tos temps segran vost' estrieus,
Sol tant larc vos tenga Dieus.

Be m par, qu'an vos dizeatz (8)
Qu'ieu soli' aver valor (9),
Que m' laysassetz serehonor (10),
Hueys que bon me layssavatz (11);
Pero Dieu m'a fag tan bon
Qu'entr' el Puey et Albusson
Puesc remaner entr'els mieus (12),
Qu'ieu no soi sers ni juzieus (13).

Senher valens et honratz (14),
Que m'avetz donat alhor (15),
Si no m' sembles camjador,
Vès vos m'en fera tornatz;
Mas nostre reis de saison
Rend Ussoir e lais Usson;
El cobrar ès me mot lieus,
Qu'ieu n'ai sai agut sos brieus,

Qu'ieu soi mot entalentatz (16)
De vos e de vostr' amor;
Qu'il coms, que us fes tan d'onor (17),
D'Engolmes n'es gen pagatz;
Que tolvera en la maison,
A guiza de larc baron,
Le donetz, qu'anc non fos grieus (18)
So m'a comtat ces romieus.

Reis, huey mais me veirez pron,
Que tal dona m'en semon (20),
Cui soi ton finamen sieus
Que totz sos comens m'es lieus.

N° 2. — Jeu parti entre Gauthier de Dargies et Richard de Furnival.

Et vous, messire Gauthier
De Dargies, conseil griser,
Qui plus avés esprouvé
D'amours c'om qui ait amé,
Au mien cuidier :
Car de conseil amistier
Qui en cet cose s'est mis,
Dont... (1)...

Richart, on ne peut cacher
Nului plus que d'en carjier
Son conseil et son pensé
De ce dont plus a douté
En soi aidier.
Tant ne sai qu'en l'acointier
Sont douces détriens ris
Tant que lis caitis est pris
Qui tout jours puis est en dangier.

Sire, molt doit resongnier
Sages hom à mesprisier
Ce que avés aloé.
Qui ne treuve tout son gré
S'el doit laissier
Belement sans laidangier.
Si poi i avés mespris,
Car cose de si haut pris
Ne deust par vous abaissier.

Richart, se je moi ai chier,

Ne vous devez merveiller
Sé je me tieng pour grevé
De ce dont j'ai tant musé
Sans gaaingnier.
Vous me tenés pour bergier,
Que volés que je ce pris
Où onques noient ne pris :
Mal sert, qui n'atent son loier.

Sire, ensi sont tout coustumier
Chel repente de tenchier
Quant il en sont congéé.
Amours a par sens ouvré
De nous cachier
Qu'ensi doit on esploitier
Dame qui a fait eschis
Sé bie s'en est saisis
Qu'on li doinst congié en premier.

Richart, qui ne veut baillier
Conseil, ja n'en doit proier.
Je ne di fors vérité,
Ne je n'ai d'amour parlé
Pour blastengier,
Mais pour vous descoragier,
Ançois qu'il vous en fust pris,
Et quant, si l'avez empris,
S'aiez congié de foloier.

Sire, vostre castoier
Pris je molt; mais asaiier
M'estuet d'amours la purté ;
Car d'amours qui n'a amé,
Ne set jugier.
J'irai demain, et vous prier :

S'en avons divers avis.
Ja n'ers recréans vis
Que je fui por menachier.

Richart, et boire et mangier,
Et dormir et aaisier,
Et tout cil bien sont dervé,
Qui si fole volenté
Ne veut cangier.
Fols ne doute destourbier
Devant là qu'il est honnis.
Vous en serés maubaillis,
Et tart venrés au repairier.

Sire, sé pour travaillier,
De jeuner et de viellier
Eusse d'amer finé,
Je m'en tenroie à bon né,
Sans calengier
Qu'on n'a riens sans pourchacier.
Li biens est si seigneuris
Que sé j'en ère peris
Ne me puis je mieus vengier.

Richart, ne qué espuisier
Puet on la mer d'un tamis ?
Ne vous vauroit mais caitis
Qu'on ne puet musart castoier.

Sire, pour le mieus jugier,
A Monseigneur soit tramis
De Néele que escris,
Ce ne le puet mieus emploier.

N° 3. — Chanson de Pierre Vidal.
Captivité du roi Richard.

Per pauc de chantar n'om lays,
Quar vei mort jovent et valor
Et pretz que no trobon s'apais ;
C'uns quex l'empeinh el gieta for,
Et vei tant regnar mal vertat
Qu'el segle veneut é sobrat
Si qu'à penas trueb nulh paes
Qu'el cap non aie son las pres.

Quar Roman vont en tal pansays
L'apostoles el fals doctor
Sancta Glieza, don Dieus s'irays,
Qui tant sont fol e peccador
Per que le tetge son levat ;
E quar il comens ol peccat
Greu es que als far en pogues ;
Mas ieu non vuelh esser places.

En mez de Fransa tot les glays
D'els qui solon esser melhor,
Qu'el reys non es fis ni verays
Vas pretz n'i vas nostre senhor,
Qu'el sepulcr' at dezamparat,
Et compra' et fai mercat.
Atressi cum seron borzes,
Per que son honni siei frances.

Toltz lo mons torn en tal biays
Qu'ier lo vim mal et huei peior.
Et anc plus lo guit de Dieu frays,
Non auzien pueis l'emperador

Creysser de pretz ni de barnat.
Mas pero suei mais laissen fat.
Richart pris en sa preizones ;
Lo resquern en faran Engles.

Dels reys d'Espenham tents a fays,
Quar tant volon guerra meslor,
E grans destriers ferrans et bays
Trameton al mors per paor,
Que l'erguelh lor a doblat
Dont ilh son ahuni et sobrat.
Et valgra mais si lors plagues,
Qu'entre els fos patz et leis et fes.

N° 4. — Chanson de Pierre Vidal.
Puissance du roi Richard.

De chantar m'era laissatz
Per ira e per dolor
Qu'ai del comte mon senhor,
Mas pos vei qu'al bon rey platz,
Farai tost una chanso
Que porten en Arago
Guillems el n Blaseols romieus,
Si 'l sos lor par bons e lieus.

E s'ieu chant com hom forsatz,
Pus mon senher n'a sabor,
Non tengatz per sordeyor
Mon chan, qu'el cor m'es viratz
De lieys don anc non aie pro,
Que m' gieta de sospeisso ;
E 'l partirs es mi tan grieus
Que res non o sap mas Dieus.

Traitz sui et enguanatz
A lei de bon servidor,
Quar hom mi ten a folhor
So don degr' esser honratz,
E n'aten tal guazardo
Cum selh que serv a fello;
Mas s'ieu derenan sui sieus,
A meins me tenh que Juzieus.

A tal domna m sui donatz
Qu'ieu viu de joy e d'amor,
E de pretz e de valor,
Qu'en lieis s'afina beutatz,
Cum l'aurs en l'arden carbo;
E quar mos precs li sap bo
Be m par qu'el segles es mieus,
E qu'el reys ten de mi fieus.

De fin joy sui coronatz
Sobre tot emperador,
Quar de filha de comtor
Me sui tant enamoratz;
Don n'aimais d'un pauc cordo
Que na Raimbauda me do,
Qu'el rey Richartz ab Peitieus
Ni ab Tors ni ab Angieus.

E sitot lop m'apellatz,
No m' o tenh a desonor,
Ni si m cridon li pastor,
Ni sim sui per lor cassatz,
Et am mais boscx boisso
No fauc palaitz ni maizo,
Et ab joi li er mostrieus,
Entre vent e gel e nieus.

La Loba ditz que sieus so,
Et a ben dreg e razo,
Que per ma fe mielhs sui sieus
Que no sui d'autrui ni mieus.

N° 5. — Chanson de Pierre Vidal.
Les Croisades de 1192. — Captivité de Richard.

Per pauc de chantar no me lays,
Quart vei mort jovent é valor
E' pretz, que non trob on s'apays;
C' usquecx l'enpeinh e 'l gieta por,
E' vei tan renhar malvestat
Qu'el segle a veneut et sobrat
Si qu'à penas truep nulh paes
Qu'el cap non aia son luve pres.

Quar com an vont en tal pantays
L'apostolis e 'lh fals doctor
Sanctæ Gleizæ, don Dieus s'irays,
Que tan son fol é peccador
Per que l'eretge son levat;
E' quar ilh comenso 'l peccat,
Greu es qui als far en pogues,
Mas ieu non vuelh esser plagues.

E' mor de Fransa tot l'esglays
D'els qui solon esser melhor,
Qu'el reys non es fis ni verays
Vas pretz ni vas nostre senhor,
Qu'el sépulcre a dezamparat,
E' compr' e vent e fai mercat
Atressi cum servs o borges,
Per que son aunit siei franses.

Totz lo mons torn en tal biays
Qu'ier lo vim mal et huei peior,
Et anc pus lo guit de Dieu frays,
Non auzim pueis l'emperador
Creysser de pretz ni de bernat ;
Mas pero, s'ueimais laissen fat
Richart, pus en sa preison es,
Loresquern en faran Engles.

Dels reys d'Espanha m' tenh a fays,
Quar tan volon guerra mest lor,
E quar destriers ferrans e bays
Trameton als Mors per paor,
Que lor orguelh lor an doblat
Don ilh son veneut e sobrat,
E fora miels, s'a lor plagues,
Qu'entr' els fos patz e leis e fes.

Mas ja no s cug hour qu'ieu m'abaj
Pels riex, si s tornon sordeyor,
Q'us fis jois me capdelh' e m nays
Que m ten jauzent en gran doussor,
E m sojorn en fin amistat
De lieys que plus mi veu en grat,
E si voletz saber quals es,
Demandatz la en Carcasses.

Et anc non galiet ni trays
Son amic, ni s pauz et color,
Ni 'l cal, quar selha qu'en lieys nays
Es fresca cum roz' en pascor ;
Belh' es sobre tota bentat,
E a seu ab joven mesclat,
Per que s n'agrado 'l plus cortes,
E 'n dizon laus ab honratz bes.

N° 6. — Chanson de Raimbaud de Vaqueiras.
Eloge du roi Richard.

No m'agrad' iverns ni pascors,
Ni clar temps ni fuelhs de guarricx,
Quar mos enans me par destricx
E totz mos magers gaugz dolors;
E son maltrag tug mei lezer
E desesperat mei esper;
E si m sol amors e dompneys
Tener guay plus que l'aigua 'l peys;
E pus d'amdui me sui partitz,
Cum hom eyssellatz e marritz,
Tot' autra vida m sembla mortz
E tot autre joy desconortz.

Pus d'amor m'es falhida 'l flors
E 'l dous frug e 'l gras e l'expicx,
Don jauzi' ab plazens predicx,
E pretz m'en sobrav' et honors,
E m fazia entr'els pros caber,
Era m fai d'aut en bas chazer;
E si no m sembles fols esfreys,
Anc flama tan tost nous' esteys
Qu'ieu for' esteyns e relenquitz
E perdutz en fagz et en digz,
Lo jorn que m venc lo desconortz
Que no m merma, cum que m'esfortz.

Pero no m comanda valors,
Si be m sui iratz et enicx,
Qu'ieu don gaug a mos enemicx
Ton qu'en oblit pretz ni lauzors;
Quar ben puesc dan e pro tener,

E sai d' irar jauzens parer
Sai entr'els Latis e 'ls Grezeis :
E 'l Marques, que l'espaza meceis,
Guerreye lai blancs e droguitz ;
Et anc pus lo mons fo bastitz,
No fes nulha gens tan d'esfortz
Cum nos, quan Dieus nos n' ac estortz.

Belhas armas, bos feridors,
Setges e calabres e picx,
E trancar murs nous et anticx,
E venser batalhas e tors
Vey et aug, e non puesc vezer
Ren que m puesc' ad amor valer ;
E vauc sercan ab rics arneys
Guerras e coytas e torneys,
Don sui, conquerenz, enrequitz ;
E pus joys d'amor m'es falhitz,
Totz lo mons me par sol uns ortz,
E mos chans no m'es mais conortz.

Lo Marques vey honrat e sors ;
E Campanes, e 'l coms Enricx,
Sicar, Montos et Salanicx,
E Costantinople socors,
Quart gent sabon camp retener,
E pot hom ben proar en ver,
Qu'anc mais nulha gent non ateys
Aitan gran honor apareys
Per bos vassals, valens, arditz,
E nostr' emperi conqueritz ;
E Dieus trameta nos esfortz
Qu'elh se trai' a cap nostre sortz.

Anc Alixandres no fetz cors,

Ni Karles ni 'l reys Lodoycx
Tant honrat; ni 'l coms n' Aimericx,
Ni Rotlan ab sos ponhedors,
No saubron tan gen conquerer,
Tan ric emperi per poder
Cum nos, don pueia nostra leys;
Qu'emperadors e ducx e reys
Avem fagz, e castels garnitz
Pres dels Turcx e dels Arabitz;
Et ubertz los camis e 'ls portz
De Brandis tro al bratz Sanh Jortz.

Doncs que m val conquitz ni ricors?
Qu'ieu ja m tenia per plus ricx,
Quant era amatz e fis amicx,
E m payssia cortes' amors;
N'amava mais un sol plazer
Que sai gran terr' e gran aver;
Qu'ades on plus mos poders creys,
N'ai maior ir' ab me mezeis;
Pus mos belhs cavaliers grazitz
E joys m'es lunhatz e faiditz,
Don no m venra jamais conortz,
Per qu'es mager l'ira e plus fortz.

Belhs dous Engles, francs et arditz,
Cortes, essenhatz, essernitz,
Vos etz de totz mos gaugz conortz,
E quar viu ses vos fatz esfortz.

Per vos er Damas envazitz
E Jerusalem conquéritz,
E 'l regns de Suria estortz,
Qu'els Turcx o trobon en lur sortz.

Los pelegris perjurs faiditz,

Que nos an sai en camp gequitz
Qui los manteu en cort es tortz;
Que quascus val meins vius que mortz.

No 7. — Chanson d'Elias de Barjols.
Puissance du roi Richard.

Pus vey que nulh pronom te amors,
Amors ni nulh ben nom fay,
No fas nulhs es fors sim nettray
Pero forsatz men reere.
Car non puesc tan loniamen
Sofrir tan greu malananssa,
E car non ai esperansa
En cal que revenimen.

Nulh esperansa de be
Ni nulh bon conozt no sai
En amor car los sieus de chai
Els falz enanse mante,
Que tug nan esiauzimen
Pero quels sieus dezenansa
Els de senans pren mermansa
Part lo blasme quel naten.

Be soi sieus per bona fe
E pustan mal men estai
D'amors que degun be non ai
Pes cascus huey na de se
Qu'ieu luenh mon entendemen
E mon cor e m esperansa
Forsatz mas res mon enansa
Pus non truep nulh ehauzimen.

Anc iom non trobey merce

Nil plas enqueras nil plai
Per que ia merce nol querray
Car tem que nom ualguesre
Cap senhor auar tenen
Ay estat per alegransa
Cancres may ire peransa
Non aic e greu pessamen.

E pus en aisi capte
Amors vas los sieus quels tray
Ben soi fols sieu pus mi atrai,
Que negus bes nomen ue
Si fai d'aitan solament,
De qu'en don gran benanansa
Quel bele qu'ieu ai fiansa
De tot mal estar de fen.

Richart, donan e tolen
Creysetz de terre donzansa
En Blacatz nos dezenansa
Cades lo truep pus valen.

N° 8. — Chanson d'Aimery de Belenoi ou de Belenvei. Richard et la Croisade.

Cossiros, cum partitz d'amor,
Chant mesclatz de joy e déplor,
Quar dols e plors et pietatz
Mi ve del comte mo senhor,
Qui es per Dieu servir crozatz ;
Et ai joy quar Dieus l'enanza,
E vol que la crestiandatz
Torn per lui en alegransa
E sia' n Dieus grazitz e lauzatz.

E pus Dieus, per sa gran doussor,
Nos baylha tal captelhador,
Ben es recrezens e malvatz
Qui rema, e partitz d'onor
E qui vai grazitz et honratz ;
Que l'anars es esperansa
De ben e de joy, e de gratz,
E de valor, e d'onransa,
E deslieuramen de peccatz.

Qu'el conquitz que nostr' ansessor
Conquesteren terra maior
Perdem qui no 't secor viatz,
E 'l crotz on Jhesus pres dolor,
E mort ey fo per nos levatz,
E qui sai resta en balanza
Si na poder el te foudatz.

Qu'aissi cum son princeps aussor,
E Dieus lur a dat mais valor ;
Es qui rema pus encolpatz,
E qui per creysser sa ricor,
Quant auzira 'ls autres passatz.
Resta e lot desenanza,
Contra Dieu s'es raconselhatz
E Dieus pensa en veniansa,
Tal qu'el corn del taulier n' ermatz.

Molt devon esser ses paor,
Segur, e bon guerreyador
Selhs qu'iran, qu'ades er de latz
Saint Jorgi, et Dieus er ab lor
Que los a absoutz e mandatz,
E qui murra, ses duptansa,
Er el cel martyr coronatz,

Qu'el senher l'en fai fiansa,
Qu'es Dieus e reis et hom clamatz.

Selh cui Dieus det sen e vigor
Et a de totz bos pretz l'onor,
Qu'es coms et er reys apellatz,
Ajuda premiers e secor
Al sepulcre ou Dieus fo pauzatz;
E Dieus, per sa gran pitansa,
Si cum es vera Trinitatz,
Lo guid e 'l fass' amparansa
Sobr' els fals Turcx desbatejatz.

E qui al desliurar non cor,
Gren sera per lui desliuratz,
E greu n'aura Dieus membransa
D'aquelhs per cuy es oblidatz,
Que reston a sa pezansa
Per mal far e non ges per patz.

N° 9. — Chanson de Guillaume de Saint-Didier. Appel à la croisade de 1190.

El temps quan vey cazer fuelhas e [flors,
E 'ls auzellets estar dezesperatz,
Per lo greu temps qu'els a voutz e giratz,
Atressi vey camjatz maynhs autz baros,
E lo seegle tornar en marrimen,
Quar sens e pretz, valors e lialtatz,
Los sol guizar, per qu'om era prezatz,
Er no y a cor de far nulh fag valen.

E denant nos estai lo miradors
Que fo a totz cominalmen donatz,

Jherusalem, ou Jhesus fon liatz
E receup mort sus en la vera cros,
E 'l cors pauzatz el verai monimen,
E fora bos que no fos olbidatz
Tan ricx mirals qu'er breumen esfassatz,
Si no 'l trazem foras de serva gen.

E si membres a totz la grans amors
Que Dieus nos fetz, be fora mielhs gardatz
Jherusalem, e y agra mais crozatz;
Mas era es venguda la sazos
Qu'om non a cor mas qu'om sia manen,
E sabem cert que totz serem jutgatz
E bos e mals, segon nostres peccatz,
Davant l'aut rey, al jorn del jutgamen.

Per qu'ieu volgra clergues prezicadors
Fosson part sur en outra mar passatz,
E 'l reys engles e sos fraires Richartz,
E 'l reys valens de cui es Aragos,
Selh de Fransa, e 'l princeps ab sa gen,
El estesson entre pagas mesclatz;
Adoncx erey ieu seria desliuratz
Lo cars miralhs qu'es lums de salvamen.

Haï! qui volra cobrar sens e valors
Anc s'en lai ont es totz bes granatz,
Joys e ferms cois e tota lialtatz;
En Castelha, al valen rey 'n Amfos;
Quar el es caps de pretz e d'onramen,
E per el son paguas totz jours bayssats;
E del miralh es honrada sa patz,
Qu'el cor e 'l sen hi met e l'ardimen.

Dieus nos lays far e dir que siam salvatz,

Et al bon rey castelhan, qu'es honratz,
Cresca sos gaugz e vida lonjamen.

N° 10. — Chanson de Peyrols. — La Croisade.
Eloge de Richard.

Pus flum Jordan ai vist e 'l monimen,
A vos, vers Dieus, qu'es senher dels senhors
Ne rend merces, quar vos plac tan d'onors
Qu'el sancte loc on nasques veramen
M'avetz monstrat, donai mon cor jauzen;
Quar s'ieu era en Proensa, d'un an
No m' clamarian Sarrazis Johan.

Arans don Dieus bona vi' e bon ven,
E bon nau e bos governadors,
Qu'a Marcelha m'en vuelh tornar de cors;
Quar s'ieu era de lai mar veramen;
Acre e Sur e Tripel e 'l sirven
E l'Espital e 'l Templ' e 'l rey Johan,
Coman a Dieu e l'aigua de Rotlan.

Qu'en la terra a croy emendamen:
Del rey Richart, de Fransa ab sas flors
Soli' aver bon rey e bos senhors;
E'n Espanha un autre rey valen,
E Monferrat bo marques eyssamen,
E l'emperi emperador prezan;
Aquestz que i son no sai quo s captenran.

Belh senher Dieus, si feyssetz a mon sen,
Ben guardaratz qui faitz emperadors,
Ni qui faitz reys, ni datz castels ni tors;
Quar pus son rics, vos tenon a nien;
Qu'ieu vi antan faire mau sagramen

L'emperador, don ar s'en vai camjan,
Quo fes lo Guasc que traisses de l'afan.

Emperador, Damiata us aten:
E nueg e jorn plora la blanca tors
Per vostr' aigla, qu'en gitet us voutors;
Volpilla es aigla que voutor pren.
Anta y avetz, e 'l soudan onramen,
E part l'anta avetz hi tug tal dan
Que nostra ley s'en vai trop rezeguan.

N° 11. — Chanson de Giraud de Calanson.
Eloge de Richard.

Bel senher Dieus, quo pot esser sufritz
Tan estranh dols cum es del jov' enfan,
Del filh del rey de Castella prezan,
Don anc nulhs hom jorn no s parti marritz,
Ni ses cosselh ni dezacosselhatz;
Qu'en lui era tot lo pretz restauratz
Del rey Artus qu'om sol dir e retraire,
On trabavan cosselh tug bezonhos;
Ar es mortz selh quo degr' esser guizaire,
Lo mielhs del mon, de totz los joves bos.

Anc filhs de rey no fou vistz ni auzitz,
Qu'en tan ric loc fos vengutz per semblan,
Don man dolen n'iran tos temps ploran,
Quar plus es grans, quan degra esser feni'
Lo dols de luy, que quant es comensatz;
Quar elh era en tan ric loc pauzatz,
Qu'anc non nasquet tan desastrucs de ma'
Que lai non fos astrucx totas sazos;
Don paradis puesc dir, al mieu veiaire,
Qu'es aital cortz, que no y a sofraytos.

Ben degra esser Ferran capdels e guitz,
S'a Dieus plagues que est mon ames tan
Lo belh e 'l bo, a tot fag benestan,
Lo larc e 'l franc, lo valen e 'l grazitz,
Don cuiavon qu'en elh fos esmandatz
Lo jove reys, e 'n Richartz lo prezatz,
E 'l coms Jaufres, tug li trey valen fraire
Cui semblava de cors e de faissos
E de ric cor, e de totz bes lo paire,
Qu'er es dolens de proeza e de dos.

Anc joves reys no fon natz ni noyritz,
Del flum Jordan tro al solelh colguan,
Don fos tal dol, pus negero 'l jaguan ;
Quar li Franses ne fan dol e grans critz,
E li Engles, tug silh d'ams los regnatz,
Li Alamans, totz lors ricx parentatz,
Senhor del mon, e 'l valen emperaire,
E Samsuenha, Espanha et Aragos,
Qu'el mon non es erestios de lunh aire
Que sieus liges o dels parens no fos.

Mas els era sobre totz elegitz
El melhor loc, si visques mais un an,
Servir a Dieu de cor e de talan,
Fons de belhs dos, murs contra 'ls Arabitz,
Solelh de Mars, Abrils renovellatz,
Miralh del mon, ab cuy pretz es renhatz ;
Qu'en dirai pus, que nulhs no sap retraire
Lo dampnatge que sest mon doloiros
Apres en luy ; e Dieus, vers perdonaire,
Perdon' a luy, pus venjatz s'es de nos.

Ai! quals dols es, quar elh es chastiaire
A tot lo mon, als valens et als pros !

N° 12. — Chanson de Raimon de la Tour, de Marseille, relative à la délivrance de Richard.

Ar es dretz qu'ieu chante e parlle
Pos de Viena e d'Arlle
Vol esser reis en Richartz,
Don a dol lo reis de Karlle
E ric plazer n Odoartz
Que non es lotz ni coartz.

Per qu'ieu mon chantar esmeri,
Quar cuia aver l'emperi
E seinhorezar Lombartz
Qui sabon tot lo Sauteri
De cor e totas las Partz,
E mais que per las VII artz.
E quar lo reis de Castella,
Que prez e valor capdella,
Estan ab sos Espainhols,
Vol l'emperi ni l'apella,
Don ieu dic que escurols
Non es plus lieus que sos vols.

Quar es de pretz emperaires
E de valors caps e paires,
E fins jois es sos filhos,
E fin' amors es sa maires,
E gais solatz sos estolls,
E sos grans enemies dols;
E quar sai qu'à nostre comte
De Proensa rendra compte
Qui s coronera lonc clau,
Mas ja ieu los colps non conte

Qu'ezen mas sis ezen cau
Si ferrans fort esvau.

Quan la corona del ferre
Venran drec et Engles querre,
L'un ab forsa, l'autr' ab frau ;
Pero quals que s'en sotzterre,
Clerg' en faran a Dieu lau
En vistran vemeilh e blau.

Pron fai de si avol comte
Qui ha maistre de frau
Si livra per li ges clau.

E cel volh trebailh conquerre
Quez a de fin pretz la clau
S'es aissi com hom mentau.

N° 18. — Sirvente de Raymond de la Tour, de Marseille. Eloge de Richard.

Ar es ben dretz
Que vailha mos chantars
E mos sotils trobars,
Por lo coms d'Anjou s'aficha
En l'emperial deman
Per cui guerras e masan
Seran e plai et trafec,
Mas car es seinher e sers
D'amor, m'es greus et avers.

Tan es adretz
D'amor qu'el torneiars
L'en es plazens, e dans lo guerreiars,
Per que m'er mal s'om lo tricha ;
Mas qui m'en crezes d'aitan,

Clerge n'agran tot l'afan,
Quar en aquest mezei plec
Dui valen lo pers,
Per qiar ai paor del ters.

De totz clergez
M'es grieus lurs seiornars,
E plagra' m fort q'el seiornz fos armars.
E s'agessan maladicha
Cilla qez' an legor trop gran.
Nom' o prezeri un gau,
Quar tot furan de Clumnec
O autre clerc o convers,
Quar nan al bon rei travers.

Quar es eletz
Sobre totz e ses pars,
Lo reis Mainfreis a cui non platz trichars,
Per cui Poilhars, Autaricha
E Cecili 'atretan,
E Calabria que 'l' blan,
E 'l principatz ses tot dec,
Fins e dretz ses tot envers.
Li prec que 's gart dels pervers.

Pos fins e netz
Es en totz sos afars
Lo reis que fo princeps nobles e cars,
Contra cui estai africha,
Clergia plena d'enian,
Lombar, Treis et Alaman,
En qui si pleu e si plec,
Faran colps pesans e fers
Ab lui de fustz e de fers.

Sec'il Proensa blan
Cre la crenzia d'aitan
Con le coms Richartz crezec,
E'l reis Castellans esmers,
Encar' ai paor del ters.

Al rei de Cecilian,
Mos sirventes, dir' aitan
Quar paresca san parec
Sos grantz poders braus e fers;
Quar luces es o ieu sui gers.
Fals clerge e fals convers
M'estan inz el cor travers.

N° 14. — Chanson de Folquet, de Marseille.
Eloge du roi Richard.

Ai! quant gens vens et ab quant pauc [d'afan
Aissil que s laissa vencer ab merce!
Quar en aissi vens hom autrui e se,
Et a vencut doas vetz senes dan;
Mas vos, amors, non o faitz ges aissi,
Qu'auc jorn vas vos merces no m poc valer;
Ans m'avetz tan mostrat vostre poder
Qu'era nous ai, ni vos non avetz mi.

Per so m par fol qui non sap retener
So qu'a conquis, qu'ieu prez ben atrestan
Qui so rete que a conquist enan
Per son esfors, com fatz lo conquerer:
Qu'aissi m pogratz tener col fols rete
L'esparvier fer, quan tem que se desli,
E l'estrenh tant el poing tro que l'auci;
Mas pus estortz vos sui, viure puesc be.

Tot so que val pot noser atressi ;
Dones, s'ie us tenc pro , be us poirai da[redacted]
[tener :
Et er merces s'ab eis vostre saber
Que m'avetz dat, don anc jorn non jauzi ,
Vos sai nozer ni dir mal en ehantan ;
Mas non er fach, chanzimens m'en te :
Mais vuelh sufrir mon dan en patz jasse
Qu'els vostres tortz adrechurers claman.

On trobaretz mais tan de bona fe,
Q'anc negus hom se mezeis non tray
Son escien, si cum ieu que us servi
Tan longamen, qu'anc non jauzi de re:
S'ar quier merce, so us faria parer ;
Quar qui trop vai servizi repropchan,
Semblansa fai qu'el guazardon deman ;
Mas ja de me no us cugetz qu'el n'esper.

Mas qui 'l bon rey Richart, de cui ieu
[chan,
Blasmet per so quar non passet desse ,
Ar l'en défen, si que quascus o ve
Qu'areire s trais per miels salhir enan :
Qu'el era coms ar es ricx reys ses fi,
Quar bon secors fai Dieus al bon voler ;
E parec ben al crozar qu'ieu dic ver,
Et ar vei hom per qu'adonc no menti.

Ja d'Azimans, tos temps non an cuian
Qu'ieu vas amor aia virat mon fre ;
Mas hom peut bien creire aisso que ve,
Et el saubret hueimais d'aisse inan.

Nº 15. — Chanson de Folquet, de Marseille. Générosité de Richard.

Chantars me tornà ad afan
Qan mi sonen den Barral.
E pois d'amor plus no' m cal,
Non sai cum ni de que chan.
Mas quecs demanda chanso;
Mas noih qual de la razo.
C'atressi m'es ops la fassa
De nou cum los motz el so;
E puois forsatz s'es amor,
Chant per dente de follor
Pro er mos chans cabalos,
Si non es avols ni bos.

Amador son d'un semblan
E' ill vic cobe d'atretal
C'ades ab dolor mortal
Merma lor gaugoz on mais an
Q'uen noc de fenestra so
Que merma som qui ni apo,
On plus pren qecs so que cassa
Plus a del segre ochaio.
Per q'ieu teing cel per meillor
Que rei ni emperador,
Qui celz mals aips venz amdos
Que vens ols plus dels baros.

Bon fora so' m pretz estan
Dieu cum si ni ben cum mal
Mas so prez-om que non val
E son proten hom a dan
Per q'ieu nous aus nostre pro

Dir chantan que non sap bo
Al segle ni cre q'eil plassa
Q'el derei si so mal no
En pero laich des honor
Puos dir sil Turc entre lor
Son vencut ni baissat ios
Pois tuich vencut vensson nos.

Bens vensson pois nuill deman
No fam de l'anta mortal
E si nos fossem leial
Tornerams ad honor gran
C'us cortes gentz de Dieu fo
Q'eil vic trobesson perdo.
Q'eis fant plus frevol de glassa
Qui d'astinenssa 'ls somo
Mas conqueren ab lauzor
Na Dieus presen son labor
Mainz que ja confessios
Nolls plagra s'aqui no fos.

Dones nostre baron que fan
Nil reis engles cui Dieus sal
Cuida aver fait son iornal
Mout hi aura fait engan
S'il a fait la messio
Et autre fai la preiso
Que l'emperaireis per cassa
Cum Dieus cobres sa reio
Que primiers cre qu'ei socor
Si Dieus li rent sa honor
Beistaing tant es rics lo dos
C'aitals sia 'l guizerdos.

N'Aziman, mout mi sap bo
E mout en pretz mais valor

C'ab en Barral mon seignor
Es mortz pretz e messias,
Aissi cum s'anc resnon fos,
En totz temps et eu et nos
Em l'uns per l'autre joios.

**N° 16. — Chanson de Giraud de Borneilh.
Terreur du nom de Richard.**

En honor Dieu torn e mon chan
Don mera lonhatz e partitz
E no mi torna brai ni critz
Dauzels ni fuelha de uerian,
Ni ges no m esiau en chantan,
Ans soy cororsos e marritz
Qu'en mans escritz
Conosc e vey
Quel poder a peccatz,
Per que falh fes e sos enequitatz.

E cossir me merevilhan
Co es lo segles endurmitz,
E cossi seca la razitz
El mal sabriva e va puian,
Quer a penas prez ons ni blan
Si Dieus es anctatz ni layditz,
Cals Arabitz
Trefas, sens ley,
Laissa Suria em patz,
E say tenson entr els las poestatz.

Mays pero non es res semblan
Com valens d'armas ni arditz,
Ca cocha sie Dieus falhitz,
Quel torn ses vergonha denan;

Mais sel caura pretz de son bran
E de grans colps er ben feritz,
Er acolhitz
Si que del rey
Se tenra per pagatz,
Qu'el non es ges de donar isaratz.

E pus a cor de bon talan
Dona poder Sans Esperitz,
Elonha que no si arditz
Mil payas tre fas ples denian,
En qui non sels cab Dieus iran,
Cus de la forsa non erritz,
Capenas vitz,
De grans derey
De veras voluntatz,
Grans iauzimens venir, ni de mans liatz.

Mas pus que tug segon un ban,
E cascus vol esser garnitz,
Qui mays pot, plus si a forlitz;
Caysi sapchan que venseran:
E s'il avidon que noy van
Per que Dieus sia miels servitz;
Pero si ditz
Cus crecx abney
So quel mon pus li platz,
El sega nuts, quel nos ren despulhatz.

A caitiva gen ques faran
Can el menbrara tals oblitz,
E volra com ces despulhitz
S'il queras vol avidaran?
Veyretz ben que razon rendran
De so don foron senhoritz,
Lia lurs guitz,

Fe que nos dey
Quels aura mal guidatz,
No lor fara ni conort ni solatz.

Ben sapchatz qu'en peza del dai ,
Mays del anta soy esbaitz,
Cus trefanetz , menut vestitz,
Que Dieu ni leys ni fe non blan,
Ni res no fa de que aya coman ,
Don nostres princeps vey aunitz ;
Canc non auzitz
A tal agrey ,
Del tems que Dieu fo natz,
Tan gran perilh que tan leu fos passatz.

Cosi vau solatz cobran
Lonhatz e gauditz ,
E mos vers es en ioy fenitz
Que ra comensatz en ploran,
Des que la.... savan tornan
El secors dels reys es plevitz ;
Balhes baylitz
So vos dey
Saudas et amiratz
Can vos veyrentz, si no vos de lunhatz.

El coms Richartz es ben garnitz,
E son aunitz,
Qui qu'el nenvey
Aytals afars me platz
Qu'en ben si an , estant de Dieu lauzatz.

N° 17. — Chant funèbre de Gaucelm Faydit, sur la mort du roi Richard.

Fortz chausa es, que to lo maior dan
E 'l maior dol, las ! qu'ieu ancmais agues,
E so don dei totz temps plaigner ploran.
M'aven a dir en chantan e retraire;
Que selh qu'era de valor caps e paire :
Lo rics valens, Richartz, reys dels Engles,
Est mortz, ai Dieus ! quals perd' e quals [dans es !
Quant estrang mot, e quant greu per auzir !
Ben a dur cor totz hom qui 'l pot suffrir.

Mortz es lo reys, e son passat mil an
Qu'anc tan pros hom no fo ; ni no vi res,
Ni ja non fo mais hom del sieu semblan,
Tan larcs, tan pros, tan arditz, tals donaire,
Qu'Alixandres, lo reys que venquet Daire,
No cre que tan dones ni tan messes ;
Ni anc Charles ni Artus tan valgues ;
Qu'a tot lo mon se fes, qui 'n vol ver dir,
Als us doptar et als autres grazir.

Meravil me qu'el fals segle truan
Aura estar savis hom ni cortes,
Pus ren no i val belh ditz ni fair prezan ;
E dones per que s'esfors' om pauc ni guayre ?
Qu'era nos a mostrat mortz que pot faire,
Qu'a un sol colp a lo mielh del mon pres,
Tota l'honor, tot lo pretz, tot lo bes ;
E pus vezem que res no i pot guandir,
Ben deuriam meins duptar al murir

Ai! senher reys valens, e que faran
Hueimais armas ni gran tornei espes,
Ni ricas cortz, ni belh donar ni gran,
Pus vos no i etz qu'en eras capdelaire?
Ni que faran li liurat a maltraire,
Silh que s'eran en vostre servir mes,
Q'atendion qu'el guazardon vengues?
Ni que faran sels que s degran aucir,
Qu'aviatz faitz en gran ricor venir?

Avol vida e piez de mort auran
E tos temps dol, qu'en aissi lor es pres;
E Sarrazi, Turc, Payan et Persan,
Que us duptavon mais que hom nat de maire,
Creisseran tan d'orgueilh tot lor afaire
Que plus greu n'er lo sepulcres conques;
Et Dieus o vol, quar si 'l non volgues,
E vos, senher, visquessetz, ses mentir,
De Suria los avengra afugir.

Jamais non ai esperansa que i an
Reys ni princeps qui cobrar lo pogues;
Pero tug silh qu'el vostres loc seran
De gran saber cum fos de pretz amaire,
E qual foron vostre dui valen fraire,
Lo joves reys e 'l cortes coms Jaufres;
E qui en loc remanra de vos tres
Ben deu aver fin cor e ferm cossir
De totz bos aips emansar e grandir.

Bel senher Dieus, vos qu'etz vers perdo-[naire,
Vers Dieus, vers hom, vera vida, merces,
Perdona li, que ops e cocha l'es;
E non gardetz, senher, al sieu falhir,
E membre vos com vos anet servir.

N° 18. — Sirvente de Bertrand de Born.
Richard et les barons limousins.

Ben volgra reis fo devis
Quant se traira ai mest nos,
Et que saubes quels des barons est bos
O quals est fals, o quals fis ;
Et que saubes la malaigna
De seloz et Limozis,
Qu'era seus et foral bos ;
Mas ces sobres l'oill gauaigna.

E volgra com e si auzis
Qu'ora en fus poderos,
E que getes lo sodos
Avant que plus s'enduzis,
Pos vengut est d'Alemaigna
Vois Azemar lo mesquis.
En Guis fossan partessos
Tels que nulz d'els ne s'en plaigna

.... imas inaure pro ris,
Et non remara ses dos,
Et er acoillir los pros
Et donar dels Barbaris
S'il plei qu'om ab lor remaigna
Que ja per cretar Paris,
Senes autras messios
Non avera in terra straigna...

En ber Azemar et en Guis
Basten castels et doillods,
Et platz, onnorts, et boisos,
Tant lor platz pras et jardis,

Sollas et pauc de compaigna.
Sembla garden d'ancessis.
Et ja lai ou ces d'els fos
Non intraratz sens mesclaigna.

Ja non creatz qu'om ressis
En bon pretz dos escalos;
Ma sel soleran de jos
Pot ben estre que salis
Et en aquel que remaingna;
Que par mils marcs d'esterlis
No potria montar dos,
Tant em qu'avers li soffraingna.

Papiols com Frederis
No fetz ital barbaigna
Com fis sos fils no Henris
Quant pris romieus ab bordos
Dont conques Puglia et Romaigna.

N° 19. — Sirvente de Bertrand de Born.
Conseils au roi Richard.

Belh m'es quan vey camjar lo senhoratge
E 'ls viels laiss on als joves lurs maizos;
E quascus pot laissar en son linhatge
Aitans d'efans que l'us puesc esser pros;
Adoncs m'es belh qu'el segle renovelh,
Mielhs que per flor, ni per chantar d'auzelh,
E qui dona ni senhor vol camjar
Vielh per jove ben deu renovelar.

Vielha la tenc dona pus capelaya,
Et es vielha quan cavœlier non a;
Vielha la tenc si de dos drutz s'apaya;

Et es vielha si avols hom l'o fa ;
Vielha la tenc s'ama dins son castelh,
Et es vielha mal' ha ops do fachelh ;
Vielha la tenc pos l'ennueiou juglar,
Et es vielha quan trop vuelha parlar.

Joves dona que sap honrar partatge,
Et es joves per bos fagz quan los fa ;
Jove se te quant a adreg coratge
E vas bon pretz avol mestier non a ;
Jove se te quan guarda son cors belh,
Et es joves dona quan be 's capdelh ;
Jove se te quan no y cal devinar,
Qu'ab belh jovent se guart de mal estar.

Joves es hom que lo sieu ben enguatge,
Et es joves quant es ben sofraitos ;
Jove se te quan pro l'eoste ostatge ;
Et es joves quan fa estraguat dos ;
Jove se te quant ar l'arqua e 'l vaixhelh,
E fai estorn e vouta e sembelh ;
Jove se te quan li plai domneiar,
Et es joves quan ben l'aman juglar.

Vielhs es ricx hom quan re no met en [guatge,
E li sobra blat e vis e bacos ;
Per vielh lo tenc liura huous e formatge,
A jorn carnal, si e sos companhos,
Per vielh quan viest capa sobre mantelh,
E vielh si a caval qu'om sieu apelh ;
Vielhs es quan vol un jorn en patz estar,
E vielhs si pot guandir ses baratar.

Mon sirventesc port e vielh e novel,
Arnaut juglar, a Richart qu'el capdelh,
E ja thesaur vielh no vuelh' amassar,
Qu'ab thesaur jove pot pretz guazanhar.

N° 20. — Sirvente de Bertrand de Born, pour exciter les rois de France et d'Angleterre à rompre la paix.

Pus li baron son irat e lor peza
D'aquesta patz qu'an faita li duy rey,
Farai chanso tal que, quant er apreza,
A quadacun sera tart que guerrey.
E no m'es bel de rey qu'en patz estey
Deseretatz, e que perda son drey,
Tro 'l demanda que fai aia conqueza.

Ben au camjat honor per avoleza,
Segon qu'aug dir, Berguonhon é Francey;
A rey armat ho ten hom a flaqueza,
Quant es en camp e vai penre plaidey,
E fora mielhs, par la fe qu'ieu vos dey,
Al rey Félip que mogues lo desrey,
Que plaideyar armat sobre la gleza.

Ges aital patz no met reys en proeza
Cum aquesta, ni autra no l'agrey,
E non es dregz qu'om l'abais sa riqueza,
Que Yssaudun a fag jurar ab sey
Lo reys Henrics e mes en son destrey,
E no s cug ges qu'a son home s'autrey,
Si 'l fieu d'Angieu li merma una cresteza.

Si 'l rey engles a fait don ni largueza
Al rey Felip, dreg es qu'el l'an mercey,
Qu'el fetz liurar la moneda engleza,

Qu'en Fransa 'n son carzit sac e conrey ;
E non foron Angevin ni Mansey,
Quar d'esterlins foro ill primier correy
Que descofiron la gent campaneza.

Lo sors Enrics dis paraula corteza
Quan son nebot vi tornar en esfrey,
Que desarmatz volgr' aver la fin preza,
Quan fon armatz no vole penre plaidey :
E no semblet ges lo senhor d'Orley
Que desarmatz fon de peior mercey
Que quant el cap ac la ventalha meza.

Ad ambedos ten hom ad avoleza
Quar an fag plait don quecs de lor sordey.
Cinc duguatz a la corona francesa,
E dels comtatz son a dire li trey :
E de Niort pert la rend' e l'espley,
E Caercins reman sai a mercey,
E Bretanhia e la terra engolmeza.

Vai, Papiol, mon sirventes adrey
Mi portaras part Crespin e 'l Valey,
Mon Izembart, en la terra d'Arteza.
E diguas li m qu'a tal domna sopley
Que jurar pot marves sobre la ley
Que 'l genser es del mon é 'l pus corteza.

N° 21. — Sirvente de Bertrand de Born, composé pour allumer la guerre entre les rois de France et d'Angleterre.

Al dous nou termini blanc
Del pascor vei la clesta
Don la nous temps s'escontenta ;

Quan la sazon es plus genta
E plus covinens e val mais,
E hom deuria esser plus guais,
E meiller sabor mi a jais:

Per que m pesa quar m'estanc
Qu'ieu ades no vey la Festa,
Qu'us sols jorns mi sembla trenta
Per una promessa genta
Don mi sors temors et esglais;
E no vuelh sia mieus Doais
Ses la sospeysso de Cambrais!

Pustell' en son huelh o cranc
Qui jamais l'en amonesta,
Que ja malvestatz dolenta
No 'l valra mession genta
Ni sojorns ni estar ad ais,
Tan cum guerr' e trebaill e fais:
So sapcha 'l seinher de Roais.

Guerra ses fuec et ses sanc
De rei o de gran podesta,
Q'us coms faidis ni desmenta,
Non es ges paraula genta,
Qu'el pueys si sojorn ni s'engrays,
E membre li qu'om li retrais
Qu'anc en escut lansa non frais.

Et anc no 'l vi bras ni flanc
Trencat, ni camba ni testa
Ferit de playa dolenta;
Ni en gran ost ni en genta
No 'l vim a Roam ni en assais;
E ja entro que el s'eslais
Lo reys on pretz non es verais.

Reys frances, ie us tenc per franc,
Pus a tort vos fai hom questa,
Ni de Gisort nos presenta
Patz ni fis que us sia genta,
Qu'ab lui es la guerr' e la pais ;
E jovens, que guerra non pais,
Esdeve leu flacx e savais.

Ges d'en Oc et No m planc,
Q'ieu sai ben qu'en lui no resta
La guerra ni no s'alenta ;
Qu'anc patz ni fis' no 'lh fon genta,
Ni hom plus voluntiers non trais,
Ni non fes cochas ni assais
Ab pauc de gent ni ab gran fais.

Lo reys Felips ama la pais
Plus qu'el bonshom de Carentrais ;
En Oc et No vol guerra mais
Que no fai negus dels Alguais.

N° 22. — Sirvente de Bertrand de Born pour réveiller la guerre entre Richard et Philippe-Auguste.

S'ieu fos aissi senhers e poderos
De mi mezeys, que no fos amoros,
Ni no m'agues amors el sieu poder,
Ben feira tan qu'a totz feira saber
Del rey Felip e quals mortz e quals dan ,
E quals dols es, quar el be non es pros,
E quar Peyteus vai ab Fransa merman.

E si Richartz pren lebres e leos,
Que non reman per plas ni per boyssos,
Enans los fai dos e dos remaner

Per sa forza, c'us no s'auza mover;
E cuia ben penre d'aissi enan
Las grans aiglas ab los esmerilhos,
Et ab buzacx metr' austors en soan.

E 'l reys Felips cassa lai ab falcos
Sos passeratz e 'ls petitz auzelhos,
E siey home non l'auzan dir el ver,
Quar pauc e pauc se laissa dechazer
Say a 'N Richart que l'a tolgut oguan
Engolesme, don s'es fagz poderos,
E Tolosa qu'el te sobredeman.

E pus per sa terra non es iros,
Membre 'l sa sor e 'l marit ergulhos
Que la laissa e non la vol tener;
Aquest forfait mi sembla desplazer,
Etot ades que s'en vai peiuran,
Qu'el rey Navar a sai dat per espos
A sa filha, per que l'anta i es pus gran.

E s'aissi pert sos dregz entre qu'es tos,
Lay quant er vielhs, en sera vergonhos;
E ja Franses non aian bon esper,
Quar an lor tot qu'om sol sai tan temer;
No prezon re lur dig ni lur deman
Sei vas Peiteus, enans s'en fan janglos,
Quan son ensems en Richart e' n Bertran.

E venram say ab las novelhas flos,
E lur bobans sera de sohr' en jos,
E ja 'n Gasto no ns poira pro tener
Que nos tollan lo mon pres San Sever,
A Rocafort tot quan tolgut nos an,
Si qu'en Peiteus seran nostres brandos
Gent alumatz, si que totz o veiran.

N° 28. — Chanson de Bertrand de Born le jeune.
Reproches adressés au roi Jean Sans-Terre.

Quant vei lo temps renovellar,
E pareis la fueill' e la flors,
Mi dona ardimen Amors
E cor e saber de chantar;
E doncs, pois res no m'en sofraing,
Farai un sirventes cozen
Que trametrai lai per presen
Al rei Joan que s n'a vergoing.

E deuria s ben vergoignar,
S'il membres de sos ancessors;
Com laissa sai Peitieus e Tors
Al rei Felip ses demandar;
Per que tota Guiana plaing
Lo rei Richart, qu'en deffenden
En mes mant aur e mant argen;
Mas acest nom par n'aia soing.

Mais ama 'l bordir e 'l cassar,
E bracs e lebriers et austors,
E sojorn, per que il faill honors,
Es laissa vius deseretar;
Mai sembla d'ardimen Galvaing,
Que sai lo viram plus soven;
E pois autre cosseil non pren,
Lais sa terra al seignor del Groing.

Mielz saup Lozoics desliurar
Guillelme, e 'l fes ric secors
Ad Aurenga, quan l'Almassors
A Tibaut l'ac fait asetjar;

Pretz et honor n'ac ab gazaing ;
Ieu o dic per chastiamen
Al rei Joan que pert sa gen,
Que non lor secor pres ni loing.

Baron, sai vir mon chastiar
A vos cui blasme las follors
Que us vei far, e pren m'en dolors,
Car m'aven de vos a parlar,
Que pretz avetz tombat el faing,
Et avetz apres un fol sen,
Que non doptas chastiamen,
Mas qui us ditz mal, aquel vos oing.

Domna, cui dezir e tenc car,
E dopt e blan part las mellors,
Tant es vera vostra lauzors
Qu'ieu non la sai dir ni comtar ;
C'aissi com aurs val mais d'estaing,
Valetz mais part las meillors cen,
E es plus leials vas joven
Non son a Dieu cill de Cadoing.

Savarics, reis cui cors sofraing
Greu fara bon envasimen,
E pois a flac cor recrezen,
Jamais nuls hom en el non poing.

NOTES ET VARIANTES

DES

POÉSIES RELATIVES AU ROI RICHARD ET A BLONDEL

N° 1.—A l'outrageante accusation de Richard, le Dauphin fait une réponse non moins vive. On vient de la lire. Elle a déjà, d'ailleurs, été éditée par Rochegude, dans son *Parnasse occitanien*, page 84, et par Raynouard, t. IV, page 256 ; elle se trouve aussi dans les manuscrits 2701, 7225, 7674, et dans quelques autres de la bibliothèque de la rue Richelieu.

(1) Reis, pus vos de mi chantatz.

(2) Queu no soy reis coronatz.

(3) Que posc a mon fort seignor.

(4) Mais qu'un lion.—Allusion au surnom du roi Richard.

(5) Allusion à la réunion de la ville de Gisors à la couronne de France.

(6) Esterlins.—Livres sterlings.

(7) Richard aurait donc fait au compte Guy seul des offres et des dons.

(8) Ben n' par que me mandavatz.

(9) Qu'eu soli aver valor.

(10) Que mi laysassetz sordéjor.

(11) Pois que.

(12) Posc ramener.

(13) Qu'ieu ne son sers ne judieus.

(14) Siegnor vallens.

(15) Que m'avetz donat aillor.

(16) Qu'eu soi mout entalentatz.

(17) Qu'il coms qu'eus fes tan d'onor.
(18) Non fotz grieus.
(19) Uns romieus.
(20) Tals domna m'en semon.

Nous avons essayé de traduire ce sirvente ainsi qu'il suit :

Roi, puisque de moi vous chantez,
Trouvé avez un chanteur (pour vous répondre);
Mais tant me faites de peur
Pour que je me tourne vers vous, comme forcé,
Et que complaisant je vous sois.
Mais d'autant je vous préviens,
Si désormais vous délaissez votre fief,
Ne me mandez de conquérir les miens.

Sans doute je ne suis roi couronné,
Ni homme de si grande richesse
Que je puisse contre mon puissant seigneur
Défendre mon héritage :
Mais vous, que le Turc félon
Craint plus qu'un lion,
Roi et duc et comte d'Anjou,
Vous souffrez que Gisors soit sien (à Philippe-[Auguste).

Jamais je ne fus votre homme par serment
Que je ne connus ma folie :
Car tant de chevaux milsoudors
Et tant de sterlings de bon poids
Donnâtes à mon cousin Guion (Guy, comte [d'Auvergne) !
Aussi me disent ses compagnons
Que toujours ils suivront vos étriers,
Mais seulement si en largesse vous tient Dieu.

Bien me paraît, quand vous me disiez
Que j'avais l'habitude d'être valeureux,
Que vous me délaissiez sans honneur,
Puisque tout de bon m'abandonniez.
Cependant Dieu m'a fait tant bon et brave
Qu'entre Le Puy et Aubusson
Je puis rester entre les miens,
Que je ne sais serfs ni juifs.

Seigneur vaillant et honoré,
Qui m'avez fait largesse ailleurs,
Si vous ne sembliez prompt à changer,
Vers vous je me tournerais.
Mais notre roi, en ce moment,
Me rend Issoire et laisse Usson (1).
Les recouvrer m'est moult joyeux.

. . . .

Quoique je sois moult attaché
A vous et à votre amour ;
Que le comte, à qui vous faites tant d'honneur,
D'Angoulême n'est jà payé ;

. . . .

A la guise de généreux baron

. . . .

Ce m'a conté un pèlerin.

Roi, désormais vous me verrez preu,
Que telle dame me l'ordonne,
A qui je sui si finement sien
Que tout son commandement m'est agréable.

N° 8. — Ce jeu parti se trouve dans le manuscrit du Vatican, n° 1490, fol. 134, r°,

(1) Philippe-Auguste rendit ses conquêtes.

col. 2. — Le nom de Richard s'y trouve, ainsi que celui de Monseigneur de Néele. On a cru que l'interlocuteur de Gauthier d'Argies était le roi d'Angleterre, et que les deux poètes prenaient pour juge de leur débat Blondel de Néele. — C'est une double erreur : il s'agit de Richard de Fournival, trouvère du XIIIe siècle, et de Jean de Nesle.

(1) Ce vers a été enlevé avec un instrument tranchant.

N° 3. — Cette chanson est tirée du manuscrit de la Bibliothèque Nationale, n° 7226, fol. 38, v°, col. 1. — Elle est relative à l'arrestation du roi Richard, et aux honteux marchés conclus à cette occasion. — Pierre Vidal, poète provençal, eut en amour des succès et des malheurs qui firent grand bruit. Il suivit la cour de Richard et l'accompagna dans sa croisade. Son œuvre se compose de soixante chansons environ. Il mourut en Espagne, vers l'an 1200.

Ginguené a écrit sa biographie dans le t. XV de l'*Histoire littéraire de la France*.

N° 4. — Cette chanson, donnée par Raynouard, t. III, p. 324, est extraite du manuscrit C, n° 127, de la bibliothèque de l'Arsenal. En voici l'analyse :

La douleur qu'il avait du comte son seigneur l'avait fait cesser de chanter ; mais il veut faire une chanson que Guillaume et Blasios le romieu (le pèlerin) puissent porter en Aragon, puisque son seigneur le désire. Il s'y plaint d'une dame dont il a été maltraité ; mais il dit que toute la terre est à lui, et que le roi tient de lui son

fief, car il a reçu un cordon de sa dame Raimbaude, fille de comte, dont il est plus glorieux que le roi Richard avec le Poitou, la Touraine et l'Anjou. Il se moque d'être hué par les bergers ; il aime mieux les haies et les buissons que les palais. Exposé au vent, à la gelée, à la neige, il est toujours en joie.

Dans l'envoi, il dit à Loba qu'il est plus à elle qu'à personne et qu'à lui-même.

Nº 5—Cette chanson est tirée du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, B, 11 ; elle a été publiée par Raynouard, t. IV, p. 105. En voici l'analyse :

Pierre Vidal déclame contre le roi de France. Les princes de ce pays s'étaient toujours distingués des autres ; mais, au lieu de se croiser, Philippe se livre à de vils trafics qui déshonorent les Français. Vidal attaque ensuite l'empereur, qui viole les priviléges des croisés en détenant en prison le roi Richard, que les Anglais insultent dans son malheur. Il reproche ensuite au roi d'Espagne d'avoir acheté la paix des Maures, qui deviennent plus insolents. Enfin, Vidal termine son sirvente en faisant l'éloge de la dame de Carcassonne, qu'il aime.

Le roi Richard est le héros des croisades jusqu'à l'arrivée de saint Louis. Un autre poëte provençal, dans le milieu du XIIIe siècle, engage les rois de France et d'Angleterre à faire la paix entre eux et à partir pour la Palestine ; puis il ajoute :

El reis engles aia cor de s'acors,
Et del valen rei Richart li sovenha,
Que pas la mar a poder e no s'i fenha :

Quar hom conôys los amicx fenhedors,
Et los verays a las coytas maiors (1).

N° 6. — Cette chanson, tirée du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, B, 78, a été publiée par Raynouard, t. IV, p. 275. — Voici la traduction qu'il en donne :

L'hiver ni l'été ne me plaisent, ni le temps clair ni les feuilles des jardins ; car tout ce qui devait m'avancer, paraît me reculer ; ce qui devait me réjouir se tourne en affliction, comme tous mes plaisirs en chagrins et mon espérance en désespoir. Si l'amour et la galanterie, qui ordinairement me tenaient plus gai que l'eau ne fait le poisson ; si, comme un homme exilé et banni, je suis privé de l'un et de l'autre, toute autre vie me paraît une mort, et toute autre joie un supplice.

Après que j'eus perdu d'amour la fleur, le doux fruit, le grain et l'épi, dont je jouissais si délicieusement comblé d'honneur et de gloire, et qui me mettaient dans la société des plus grands seigneurs, et que l'amour m'eut précipité de haut en bas : si je n'avais pas cru une folie de s'en effrayer, plus vite que ne s'éteint la flamme, je me serais éteint et abattu, j'aurais perdu de hauts faits et de belles paroles le jour que me survint le malheur que je ne puis réparer, malgré mes efforts.

Cependant la valeur ne veut point, quelque triste et fâché que je sois, que je donne à mes ennemis le plaisir de me voir perdre ma gloire et mon mérite. Car je puis bien encore nuire.

(1) Lanfranc Cazola, t. V, p. 244.

et servir, figurer avec éclat dans le monde, avec les Latins et les Grecs, avec le marquis (de Montferrat) qui me ceignit l'épée, en faisant la guerre aux juifs et aux derviches; et depuis que le monde fut créé, nulle nation n'a fait autant d'exploits que nous, quand Dieu nous a heureureusement protégés.

Je vois et entends des gens de guerre bien armés, beaux ferrailleurs, des siéges, des machines, des mines, renverser des murailles neuves et vieilles, gagner des batailles et emporter des tours; je le vois et l'entends, mais je ne puis voir rien qui remplace l'amour. Je vais couvert de riches armures, cherchant des guerres, des combats, des tournois; j'y suis vainqueur, je m'enrichis; mais depuis que la joie d'amour me manque, tout l'univers me paraît un méchant petit jardin, et mes chansons ne me donnent plus aucun plaisir.

Je vois le marquis élevé en honneur et en dignité; le Champenois, le comte Henri ont secouru Sicar, Montos, Salonique et Constantinople; car ils savent bien tenir la campagne, et peuvent bien prouver en réalité que jamais nulle nation ne parvint à autant de gloire par la bravoure de ses vassaux vaillants et hardis, et ne put conquérir notre empire; et Dieu protége nos efforts tellement que nous voyons l'accomplissement de notre destinée

Jamais Alexandre ne fit une pareille expédition; ni Charles (Charlemagne), ni le roi Louis si honoré, ni le comte Aimeric, ni Roland avec ses combattants, ne surent faire de si vastes conquêtes ni s'emparer d'un si riche empire, comme nous qui avons ainsi honoré notre loi.

Car nous avons fait des empereurs, des ducs et des rois ; nous avons armé des châteaux près des Turcs et des Arabes, ouvert les chemins et les ports depuis Brindes jusqu'au bras de Saint-Georges.

Mais à quoi me servent conquêtes et richesses ? Je m'estimais bien plus riche, quand j'étais aimé et que j'aimais fidèlement, et qu'Amour me repaissait de courtoisie. Je n'aurai jamais un seul plaisir, que j'aie ici de grands biens et de grandes terres ; plus ma puissance augmente, plus je ressens de douleur au fond de mon âme. Car je suis éloigné de mon beau cavalier ; et ma joie est changée en amertume, puisque jamais il ne viendra me consoler, et mon chagrin en devient plus cuisant.

Beau, doux, franc, hardi, courtois, bien appris et discret Anglais, vous êtes le seul qui puisse me rendre mes joies ; car vivre sans vous est presque impossible.

Par vous Damas sera emportée, Jérusalem conquise, le royaume de Syrie délivré, ainsi que les Turcs le lisent dans leurs prophéties (1).

Nº 7. — Cette chanson est extraite du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, G, 783. En voici l'analyse :

Puisqu'il ne peut rien espérer de l'amour, il s'en détache. Aussi bien des récompenses vont toutes aux amants trompeurs. Il semble dire cependant que parmi tous les maux qu'il a soufferts, il a eu un bien, mais c'est le seul :

(1) Raimbaud de Vaqueiras est encore un des poètes de la croisade entreprise par Philippe-Auguste et Richard.

c'est de voir qu'il n'avait aucun vice à reprocher à celle qu'il aimait.

L'envoi est à Richard, qui va augmentant ses terres et ses honneurs, comme Blacas s'accroît tous les jours en valeur.

Elias de Barjols est un des poètes provençaux attachés à la fortune du roi Richard.

N° 8. — Cette chanson, d'Aimery de Belenoi ou de Belenvei, est tirée du manuscrit de l'Arsenal, A, 117. Raynouard l'a donnée, t. V, p. 5. En voici l'analyse:

L'auteur invite les chrétiens à suivre le comte, son seigneur, à la croisade contre les Turcs, laquelle en suppose une antérieure, puisqu'il y parle du danger où l'on est de perdre les conquêtes que l'on avait déjà faites en Terre Sainte. Il promet beaucoup de biens à ceux qui iront et menace les autres des châtiments du ciel et de se voir échec et mat au coin du damier. Son seigneur, qui est roi et comte, est le premier à aider les chrétiens à porter secours au Saint Sépulcre.— Aimery de Belenvei était né dans le Bordelais; l'abbé Millot a fait sa biographie et publié quelques-unes de ses chansons.

N° 9. — Cette chanson, de Guillaume de Saint-Didier, se trouve dans le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, A, 158. — Raynouard l'a publiée, t. IV, p. 133.

Comme l'hiver a succédé au beau temps, il se plaint que le monde ait perdu son ancienne valeur, que l'on abandonne Jérusalem et les Saints Lieux aux infidèles. Il exhorte les chrétiens à les aller venger; il voudrait que les

prêtres et les prédicateurs passassent outre mer, que le roi d'Angleterre et son frère Richard, que le roi d'Aragon, le roi de France et le prince (son fils) allassent combattre les païens. Que ceux qui voudront, dit-il, recouvrer valeur, aillent en Castille, où elle abonde, auprès du roi Alphonse, qui est continuellement occupé à détruire la puissance des païens. L'envoi est au même roi de Castille, dont il fait l'éloge.

N° 10. — Cette chanson, de Peyrols, se trouve dans le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, G, n° 728. — Raynouard l'a publiée et traduite ainsi :

Puisque j'ai vu le fleuve du Jourdain et le Saint Sépulcre, je vous rends grâces, vrai Dieu, Seigneur des seigneurs, qui m'avez montré le lieu où vous naquîtes, et j'en ai le cœur comblé de joie ; car si j'étais en Provence, d'un an les Sarrasins ne m'appelleraient Jean.

Dieu nous donne bonne route, bon vent, bon navire et bons pilotes, car de bon cœur je veux retourner à Marseille ; j'y étais encore, quand même j'en étais séparé par la mer. Adieu donc, Acre, Sur, Tripoli, et vous, servants de l'Hôpital et du Temple, roi Jean, et vous, eau de Roland !

Le monde va en décadence ; il avait de bons rois et de bons seigneurs dans le roi Richard et le roi de France avec ses fleurs (de lis) ; l'Espagne avait un autre vaillant roi, Montferrat un bon marquis également, et l'empire un empereur glorieux. Ceux qui sont à leur place, je ne sais comment ils se comporteront.

Beau Seigneur Dieu, si vous m'en croyiez, vous prendriez bien garde à ceux que vous faites

empereurs et rois, auxquels vous donnez les châteaux et les tours. Car plus ils sont riches, moins ils font cas de vous : j'ai vu dernièrement l'empereur faire un serment auquel il a manqué, comme fait le Gascon pour se tirer d'embarras.

Empereur, Damiette vous attend, et la blanche tour pleure nuit et jour votre aigle, qui en fut chassé par un vautour ; lâche est l'aigle qui se laisse prendre par un vautour. La gloire du soudan fait votre honte, et votre honte emporte, et notre ruine, et la décadence de notre loi.

Le troubadour Peyrols était né en Auvergne; dans le milieu du XIIe siècle ; il mourut à Montpellier, après avoir pris part à plusieurs croisades. On a de lui vingt-quatre chansons d'amour, cinq tensons et un poëme composé en Orient, après la mort de Frédéric Barberousse.

N° 11. — Cette chanson se trouve dans le manuscrit de l'Arsenal, G, 763. — Elle a été publiée par Raynouard, t. IV, p. 65, qui en donne l'analyse suivante :

Il déplore la mort de l'infant Ferrand, fils du roi de Castille, dont il fait un grand éloge, le comparant au roi Artus, et disant qu'en lui seul avaient été réparées les pertes des trois frères, le jeune roi, Richard et Geoffroy, auxquels il aurait ressemblé de taille et de figure, comme à son père, par toutes les autres belles qualités. Du Jourdain jusqu'au couchant, on ne vit jamais, depuis la submersion des géants, un jeune roi plus regretté : car il est pleuré des Français, des Anglais, des Allemands, de tous les

princes, de l'empereur, des princes de Saxe, d'Espagne et d'Aragon. Il n'y a pas, en effet, de prince chrétien qui n'ait été son parent ou son allié. S'il eût encore vécu un an, il eût été servir Dieu contre les Arabes.

Giraud de Calanson naquit en Gascogne, et vivait dans le XIII[e] siècle ; il composa des chansons d'amour et de morale pleines de détails curieux. L'abbé Millot en signale quinze, la Bibliothèque Nationale en possède dix, dans un manuscrit du fonds Saint-Germain.

N° 12. — Cette chanson se trouve dans le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, n° 3794, p. 236. Raynouard l'a publiée (vol. V, p. 396). Voici la traduction qu'il en donne :

Il est bien juste que je chante et que je parle, puisque Richard veut être roi de Vienne et d'Arles, dont le roi Charles a beaucoup de chagrin, et Edouard bien de la joie, lui qui n'est ni lâche, ni couart.

Je ferai des chansons plus éclatantes, puisqu'il pense à avoir l'empire et à subjuguer les Lombards, qui savent par cœur le Psautier, toutes les Parts (1), et plus que les sept arts. Puis le roi de Castille, plein de valeur et de vertu, avec ses Espagnes, veut venger l'empire et pense prendre le titre d'empereur. Je dis que vol (2) n'est pas moins léger qu'un écureuil.

(1) Il s'agit du livre classique appelé *Partes orationis* (Note de Raynouard).

(2) Équivoque sur les mots *vol* et *vols*, — *voler* et *vouloir*.

Il est empereur de mérite, chef et père de la valeur; fine joie est son fils, fine amour sa mère, les gais plaisirs son armée, et le chagrin son ennemi. Comme je sais que celui qui sera couronné rendra compte peut-être pendant longtemps à notre comte de Provence, je ne compte plus les coups qui se donneront dans les attaques qui se feront sur des chevaux gris vigoureux et d'une allure aisée.

Quand on viendra demander à l'Anglais la couronne de fer, l'un de vive force, l'autre par subtilité, quel que soit celui qui y sera tué, les gens d'église en rendront grâces à Dieu et prendront des habits rouges et bleus.

Celui-là fait mal son compte qui rend à son maître un hommage lige de mauvaise foi.

Celui-là qui a la clef de la gloire, s'il en est ainsi qu'on le raconte, veut entreprendre de pénibles entreprises.

N° 13. — Ce sirvente, tiré du manuscrit de l'Arsenal, H, fol. 235, a été publié par Raynouard, t. V, p. 395, qui le traduit ainsi :

Mes chansons et mes ingénieuses inventions doivent valoir mieux, depuis que le comte d'Anjou entreprend de demander l'empire, pour lequel il y aura des guerres, des troubles, des négociations et des traités ; mais je suis fâché qu'il soit maître et esclave de l'amour.

Il est si loyal en amour qu'il en aime les tournois et les guerres ; c'est pourquoi je serais affligé qu'on le trompât ; mais, si j'en étais cru, le clergé en porterait la peine : car, dans ces affaires, les deux valent la paire, et j'aurais peur pour le troisième.

Je ne puis supporter la tranquillité des gens d'église; je voudrais qu'ils s'occupassent à porter les armes. Maudite soit l'oisiveté dans laquelle ils sont trop plongés ! Je ne les estime pas la valeur d'un gant, tous tant qu'ils sont, moines de Cluni, clercs ou convers qui traversent ce bon roi.

Il est choisi sur tous les autres, ce roi Mainfroy sans égal, qui est ennemi de la tromperie, et par qui la Pouille, l'Autriche, la Sicile, la Calabre qui le reconnaît pour maître, des princes et des principautés ont été rendus obéissants et fidèles. Je prie ce monarque de se garder de ces pervers.

Puisqu'il est franc et net dans toutes ses affaires, ce roi qui fut un prince noble et bien-aimé, contre qui le clergé plein de fourberie est acharné, les Lombards, Trois et Allemands, en qui il se fia et se fie, frapperont avec lui de rudes et pesants coups d'armes de bois et de fer.

Si le seigneur de Provence a la même confiance que le comte Richard et le loyal roi de Castille, j'ai encore peur pour le troisième.

Mon sirvente, tu diras au roi de Sicile qu'il fasse voir que sa puissance est formidable et terrible, et qu'elle n'a rien qui l'égale ; car il est temps, ou je suis un fou : la fausseté du clergé et des moines me perce le cœur.

L'auteur de cette chanson est Raymond de Tors ou de la Tour, de Marseille ; c'est un des troubadours fidèles à Richard.

N° 14. — Cette chanson, tirée du manuscrit I, de l'Arsenal, a été publiée par Raynouard, t. III, p. 161. — Voici l'analyse qu'il en donne:

Le vainqueur qui se laisse vaincre par la clémence remporte deux victoires ; la première sur les autres, et la deuxième sur lui-même. L'auteur se plaint à l'Amour de n'avoir jamais eu de compassion pour lui, en sorte, dit-il, que je ne vous ai plus et ne suis plus à vous. Il y a plus de mérite à conserver ce qu'on a acquis qu'il n'y en a eu à l'acquérir. Mais l'Amour a fait envers lui ce que fait l'imprudent fauconnier, qui, dans la crainte que son épervier ne se délie, le tue. La seule différence consiste en ce que, pour lui, il s'est échappé de ses mains, et qu'il vivra encore. Jamais, dit-il à l'Amour, vous n'avez trouvé tant de bonne foi et de sincérité que j'en eus, et jamais vous ne l'avez récompensée ; mais je ne veux point vous reprocher mes services : car les reprocher, c'est en demander le salaire, et je n'en attends aucun. Je pourrais aussi vous décrier, dans mes chansons, autant que je vous ai vanté ; mais l'honnêteté me retient, et j'aime mieux souffrir éternellement vos injures que de me faire justice par mes clameurs.

L'auteur dit au dernier couplet : Ceux qui ont blâmé le roi Richard, qui m'ordonne de chanter, de n'avoir pas passé la mer, en ont le démenti ; car on voit qu'il n'a reculé que pour mieux sauter. De comte qu'il était, il est devenu lion. Dieu a récompensé ses bonnes intentions, et l'on voit à présent que j'ai dit vrai, en promettant qu'il entreprendrait la croisade.

L'envoi est à Aziman, à qui il semble dire qu'il ne doit pas croire qu'il soit retourné à aimer, et qu'on en verra la preuve dorénavant.

Folquet de Marseille était un troubadour

qui suivait les cours d'Italie et du midi de la Provence ; il a fait des chansons en l'honneur de Frédéric II, roi d'Italie, puis empereur d'Allemagne. Il dut fleurir de 1180 à 1220.

N° 15. — Cette chanson se trouve dans le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, C, 65. Raynouard l'a publiée. En voici l'analyse :

Mon chanter m'afflige, quand je me souviens de Barral. Puisque je ne me souviens plus d'amour, je ne sais plus comment chanter. Mais chacun veut des chansons sans s'embarrasser du sujet ; il faut donc en faire une nouvelle. Les amants sont comme les riches : plus ils ont, plus ils veulent avoir. Il estime plus que rois et empereurs ceux qui ne sont ni riches, ni amants ; cependant il loue le roi d'Angleterre de la dépense qu'il a faite pour les croisades, et se plaint de ce qu'un autre en recueille le prix. Il témoigne des regrets sur la mort de Barral, avec lequel sont mortes valeur et générosité.

N° 16. — Cette chanson, tirée du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, G, 295, a été publiée par Raynouard. — En voici l'analyse :

L'auteur se plaint de l'abandon où on laisse les Saints Lieux, et de ce que la Syrie demeure au pouvoir des Arabes, à cause des divisions qui sont entre les princes chrétiens. Il change bientôt ses plaintes et chante de joie sur la nouvelle que les princes lèvent des troupes. Tremblez, dit-il au soudan, quand vous nous verrez arriver, car le roi Richard est bien armé, etc. . . .

Giraud de Borneilh paraît être né à Excideuil. On le surnommait le roi des troubadours. Le Dante l'a

souvent cité. On a de lui près de quatre-vingts chansons, tensons et sirventes.— C'était encore un des fidèles du roi Richard. Parmi eux, il faut encore citer Pierre Cardinal, qui apostrophe ainsi l'empereur d'Allemagne :

Glotz Emperier, non vol vezer son par
Et li clerc an aquila glotonia,
Qu'en tot lo mon, non volrion trobar.
Home mas els que tengues senhoria.
Quels feron lils per terras gazaingnar :
Com poguesson creisser et non mermar,
Ce desfai pro un petit de bailia (1).

Nº 17. — Ce célèbre chant se trouve dans le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, B, 63. — Raynouard l'a publié, t. IV, p. 54. Voici la traduction qu'il en donne :

C'est la plus rude chose, la plus grande perte, la plus grande affliction, hélas ! que j'aie jamais eue, et qui me fera éternellement gémir et pleurer. Il me faut, en chantant, dire et raconter que celui qui était le chef et le père de la valeur, le vaillant Richard, roi des Anglais, est mort ! Grand Dieu ! Quelle perte et quel dommage ! Quel mot à prononcer, et qu'il est dur à entendre ! Quiconque le peut soutenir a le cœur bien dur.

Le roi est mort ; et depuis plus de mille ans, il n'y a eu et personne n'a vu un homme aussi vaillant, et qui jamais n'a eu son pareil ; si libéral, si preux, si hardi, si généreux à donner que le roi Alexandre, qui vainquit Darius, n'a certainement ni tant donné ni tant dépensé, et que

(1) Manuscrit de la Bibliothèque Nationale, 7225, fol. 179.

Charles et Artus n'ont jamais autant valu. Car, à dire vrai, il se fit redouter d'une partie du monde entier et aimer de l'autre.

Je m'étonne que, dans ce faux et perfide siècle, il puisse y avoir un homme sage et courtois, puisqu'il n'y sert de rien de faire de beaux dons et de glorieuses actions. Et pourquoi donc faire des efforts grands ou petits, puisque, à présent, la Mort a montré ce qu'elle est capable de faire, en prenant d'un seul coup le plus précieux trésor du monde, tout l'honneur, tous les biens, toutes les joies? Puisque nous voyons désormais que rien ne peut garantir de son atteinte, nous devrions bien moins craindre de mourir. . . . .

Ah! seigneur roi vaillant, que deviendront désormais les armes, les tournois brillants et nombreux, les riches cours, les beaux et grands dons, puisque vous n'y êtes plus, vous qui en étiez le chef? Que deviendront ceux qui sont livrés à la douleur, et qui s'étaient attachés à votre service, en attendant à recevoir leur récompense? Que deviendront ceux qui devraient se donner la mort, que vous aviez élevés à une si haute fortune?

Une vie malheureuse, une véritable mort leur est réservée avec un désespoir éternel de leur infortune; tandis que Sarrasins, Turcs, païens et Persans, qui vous redoutaient plus que tout homme né d'une mère, s'enfleront tellement d'orgueil à cause de leurs succès, que le sépulcre sera plus difficilement conquis. Mais Dieu le veut, car s'il ne l'eût voulu, vous, seigneur, vous eussiez vécu, et eux, sans mentir, auraient été forcés de fuir de la Syrie.

Je n'ai plus désormais d'espérance qu'il y aille ni roi ni prince assez puissant pour la recouvrer. Mais ceux qui tiendront votre place doivent considérer combien vous aimâtes la gloire, et quels furent vos deux vaillants frères, le jeune roi et le courtois comte Geoffroy. Celui qui restera à la place de vous trois doit avoir le cœur bien assuré, pour se disposer à commencer et à mettre à fin de glorieuses entreprises.

Beau Seigneur Dieu, vous qui êtes si prêt à pardonner, vrai Dieu, vrai homme, vraie vie et vraie miséricorde, pardonnez-lui autant que cela lui est nécessaire. Oubliez, Seigneur, ses fautes, et souvenez-vous comment il alla vous servir.

Gaucelm Faydit naquit à Uzerche, en Limousin, vers 1160; il mourut en 1220. Ami et compagnon de Richard dans la croisade de 1191, il passa la fin de sa vie dans les cours d'Italie. On a de lui cinquante pièces de vers.

Parmi les poètes qui ont pleuré la mort de Richard, il faut encore citer Geoffroy de Vinesauf, dont nous parlons ailleurs. Il était d'une famille originaire de Normandie, et dut naître vers 1160. Il suivit Richard en Palestine et finit par être professeur de littérature à Bologne. Historien de la croisade à laquelle il prit part, il eut mainte occasion de louer Richard. Mais après la mort de ce prince, il composa, en vers latins, un ouvrage intitulé : *Portica nova, sive carmen de arte dictandi, versificandi et transferendi*, qu'il dédia au pape Innocent III. Il y pleure la mort

du roi Richard (1). Jo. Balæus lui attribue un autre poëme intitulé : *Carmen ad Cæsarem Henricum pro liberando Rege.* — Les poëtes qui, comme Gaucelm Faydit et Geoffroy de Vinesauf, chantent les rois malheureux ou trépassés, méritent un souvenir ; ils ne sont pas communs.

N° 18. — Ce sirvente se trouve dans le manuscrit Chigi, fol. 79, R, et dans le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, O.

Bertrand de Born, vicomte de Hautefort, guerrier et poëte du XIIe siècle, fut tour-à-tour l'ami et l'ennemi de Richard. Ils furent souvent en guerre. Le roi d'Angleterre le fit deux fois prisonnier et deux fois lui rendit la liberté. — Dans ce sirvente, il parle des vrais et des faux amis de Richard en Limousin. Il espère que, puisqu'il est revenu d'Allemagne, il va intervenir entre les barons. On se ressentira de sa générosité. Il nomme ceux qui font bâtir des châteaux et se plaisent dans les jardins, eux qui étaient si braves. Enfin, comme tous les troubadours, il traite fort mal l'empereur d'Allemagne. — Bertrand de Born finit par se faire moine et mourut sous le froc.

N° 19. — Cette chanson, tirée du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, A, 87, a été publiée par Raynouard, t. IV, p. 261. Voici l'analyse qu'il en donne :

Le poëte témoigne la joie qu'il a de voir les seigneuries passer dans de nouvelles mains, les vieux laisser aux jeunes leurs maisons, et laisser un si grand nombre d'enfants qu'il puisse s'y

(1) Leyser a publié ce poëme en 1721, dans son *Histoire des poëtes et des poëmes du Moyen-Age.* V. pages 851-862.

trouver un bon sujet. Alors il est plus aise de voir le monde se renouveler ainsi que par les fleurs ou les chants des oiseaux. Quiconque change un vieux seigneur ou une vieille dame pour des jeunes doit bien aussi se renouveler. — Il entend par le mot de vieille la dame *Capelaya*, qui n'a point de chevalier, qui a deux amants, qui le fait avec un méchant homme, qui aime dans son château, qui a besoin de *fachelh*, qui aime un ennuyeux jongleur, et qui veut trop parler. — Il entend par le mot de jeune celle qui honore la noblesse, qui fait de bonnes actions, qui a le cœur droit, qui recherche la gloire par de bonnes voies, qui garde soigneusement l'honneur de sa jolie personne, qui se conduit bien, et, évitant de mal faire, se met hors d'atteinte de tout soupçon. — Le seigneur jeune est celui qui met son bien en gage, qui tient une grande maison, qui fait de grandes libéralités, qui se ruine, qui brûle ses coffres et ses tonneaux, qui tient des cours et des tournois, aime à faire sa cour aux dames et se fait aimer des jongleurs. — Le seigneur vieux est celui qui ne met rien en gage, qui a des provisions de blé, de vin et de cochons ; qui donne à manger, les jours non maigres, des œufs et du fromage à ses hôtes ; qui met une cape par-dessus son manteau, qui a un cheval qu'il appelle sien (c'est-à-dire qu'il ne prête point), qui peut rester un jour en paix, et cautionner sans prendre de gages.

Arnaud jongleur, dit-il, porte mon sirvente vieux et jeune à Richard, pour lui servir de règle de conduite ; qu'il ne veuille point amasser de vieux trésors, car ce n'est qu'avec de nouveaux trésors qu'on peut acquérir de la gloire.

N° 20. — Ce sirvente a été extrait du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, A, 282. Raynouard l'a publié, t. IV, p. 172. — Voici la traduction qu'il en donne :

Puisque les barons sont fâchés de la paix que les deux rois ont faite, je composerai une chanson qui, lorsqu'on l'aura apprise, donnera à chacun l'impatience de recommencer la guerre. Il n'y a point de raison qu'un roi dépouillé reste en paix, et laisse perdre ses droits sans les défendre jusqu'à ce qu'il ait recouvré l'objet de sa demande.

Suivant ce que j'entends dire, les Bourguignons et les Français ont, par leur cupidité, perdu tout leur honneur. Un roi armé est tenu pour un lâche, quand, s'étant mis en campagne, il entend à un accommodement ; et je vous jure qu'il aurait mieux valu au roi Philippe d'entreprendre le combat que d'entrer en accommodement tout armé sur la grève.

Cette paix, ni aucune autre que le roi Henri aurait voulu faire, ne lui fait point honneur ; et il ne devait point souffrir que l'on diminuât son domaine, puisqu'il avait Issoudun dans son parti et dans son district. Il n'est point à présumer qu'il tiendra parole à ses sujets, s'il souffre qu'on lui retranche une toise de son fief d'Anjou.

Si le roi d'Angleterre a fait dons et largesses au roi Philippe, celui-ci doit lui en rendre grâces ; il lui a fait délivrer des monnaies anglaises dont il a fait charger, en France, des sacs et des ceintures, et non des monnaies angevines ni du Mans. Ce fut le premier convoi d'esterlins qui déconfit la nation champenoise.

Le fort Henri proféra une noble maxime, lorsqu'il vit revenir son neveu tout effrayé et sans armes; et qu'ainsi désarmé il eut regret à la paix qu'il n'avait point voulu faire étant armé. En quoi il ne ressemblait point au seigneur d'Orléans, qui, désarmé, était plus difficile à déterminer à la paix que lorsqu'il avait mis la visière en tête.

On les regarde tous deux comme des lâches d'avoir fait un accommodement qui déshonore l'un et l'autre. La couronne de France a cinq duchés, et aussi trois comtés : elle perd la rente et l'exploit de Niort, le Quercy demeure ici dans l'oppression, ainsi que la Bretagne et la terre Angoumoise.

Va, Papiol, porter mon sirventé tout droit par-delà Crespy en Valois, à mon Isembart, dans la terre d'Artois.

Dis-lui que j'aime telle dame qui est, j'en jure ma foi, la meilleure et la plus courtoise du monde.

N° 21. — Ce sirventé, extrait du manuscrit de l'Arsenal, D, 779, a été publié par Raynouard, t. X, p. 170. Voici sa traduction :

Au doux et nouveau terme du blanc printemps, vers l'été, dont le nouveau temps s'égaie, quand la saison est la plus belle et la plus gracieuse, et qu'un chacun doit être plus gai, je me sens enflammé de désirs plus ardents.

C'est pourquoi je m'afflige de rester et de ne point aller sur-le-champ passer la Festa (1). Un jour m'en paraît trente, pour la jolie promesse qui me tourmente et me glace ; et je

(1) Rivière

ne voudrais pas que Douai fût à moi, à condition de perdre l'espérance que j'ai de Cambray.

Je souhaite une fistule ou la goutte à l'œil à celui qui jamais l'en reprendra ; car jamais la triste méchanceté ne lui vaudra autant qu'une joyeuse ou noble dépense, ni le repos et une vie molle autant que la guerre, le travail et la fatigue : c'est ce que je fais savoir au seigneur de Roais.

C'est une chose infâme que d'entendre dire qu'un roi (1) ou autre potentat, à qui un comte (2) a fait une insulte ou donné un démenti, fasse la guerre sans porter partout la flamme et répandre le sang, et qu'après un tel affront, il soit à se tranquilliser et à s'engraisser. Qu'il songe qu'on lui reproche de n'avoir jamais rompu lance dans un écu.

Jamais il ne vit trancher ni bras, ni flanc, ni frapper jambes et têtes de douloureuse plaie ; jamais on ne le vit à Rouen avec une nombreuse et noble armée. Un roi qui ne songe qu'à son plaisir n'acquerra jamais une gloire éclatante ni solide.

Roi de France, je vous tiens pour un homme franc ; car on ne vous fait point de demande sans raison, et l'on ne vous présente ni paix ni accord qui vous plaise au sujet de Gisors. La paix et la guerre sont entre ses mains : un jeune homme qui n'aime point la guerre devient lâche et méchant.

Je ne me plains point de mon *Oc et No* (le roi Richard), car ce n'est point lui qui empêche ni retarde la guerre. Jamais il n'eut

(1) Philippe-Auguste.
(2) Le roi Richard.

de goût pour la paix et les traités; jamais homme ne lança des dards plus volontiers et ne donna des combats et des escarmouches avec moins de monde et avec plus d'impétuosité.

Le roi Philippe aime la paix plus que les moines de Carentrais,

Et *Oc et No* aime plus la guerre qu'aucun Alguais ne fit jamais.

Dans un autre sirvente, le même surnom est encore donné à Richard :

Papiol, d'agradatge
Ad *Oc et No* t'en vai viatz:
Dic li que trop estan en patz (1).

Papiol, va-t-en de bon gré à *Oui et Non :* dis-lui qu'ils sont trop longtemps en paix.

Richard n'était pourtant pas un homme irrésolu. La fougue de son caractère pouvait seule l'exposer à des retours de volonté imprévus.

N° 22. — Cette irritante chanson se trouve dans le manuscrit de l'Arsenal, A, 87. Raynouard l'a publiée, t. IV, p. 174. — Voici sa traduction :

Si j'étais assez maître de moi pour n'être point amoureux, et qu'Amour ne me tînt point sous son empire, je ferais si bien que j'apprendrais à tout le monde la ruine, la perte et la misère du roi Philippe, qui manque de valeur et qui laisse déchoir la France avec le Poitou.

Et cependant Richard prend des lièvres et des lions, n'en laisse ni dans les plaines ni dans les buissons, et leur fait si grand'peur par sa

(1) Raynouard, t, II, p. 213.

vaillance, qu'ils n'osent plus bouger. Il croit prendre de même dorénavant les grands aigles avec des émerillons, et les autours avec des buses.

Le roi Philippe chasse là ses passereaux et ses petits oiseaux avec des faucons, sans que ses hommes osent lui dire la vérité sur l'avilissement où le fait tomber peu à peu Richard, qui lui a enlevé Angoulême, dont il s'était emparé, et Toulouse, dont il s'est rendu maître.

Mais s'il est insensible à la perte de sa terre, qu'il se souvienne de sa sœur (1) et de son orgueilleux mari, qui l'abandonne et ne la veut point garder. Ce forfait me paraît révoltant, et ce qui est encore pis, c'est que le roi de Navarre lui donne sa fille pour épouse, afin que la honte soit plus grande.

Si, tandis qu'il est jeune, il laisse ainsi perdre ses droits, il sera, dans sa vieillesse, comblé d'ignominie; déjà il ne reste plus d'espoir aux Français, car on leur a enlevé tout ce qui les rendait formidables ; on ne fait plus de cas de ce qu'ils disent ni de ce qu'ils demandent ici dans le Poitou ; on s'en fait un jeu quand Richard et Bertrand sont ensemble.

Ils viendront ici avec les nouvelles fleurs, et leur plaisir sera de faire le plus de mal qu'ils pourront. Déjà Gaston ne pourra nous empêcher de prendre le mont près de Saint-Sever, et tout ce qu'on nous a enlevé à Roquefort. Nos brandons seront joliment allumés dans le Poitou, de façon que tout le monde le verra.

(1) Richard l'avait répudiée.

N° 23. — Cette curieuse chanson est tirée du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, D, 807. Raynouard l'a éditée, t. IV, p. 199. Voici sa traduction :

Quand je vois le temps se renouveler et paraître la feuille et la fleur, Amour m'inspire l'audace, le désir et le génie de chanter : donc, puisque rien ne me manque, je ferai un sirvente cuisant que j'enverrai en présent au roi Jean (d'Angleterre), pour le couvrir de honte.

Que de honte ne doit-il pas ressentir, en se rappelant ses ancêtres, et son indolence à laisser ici au roi Philippe le Poitou et Tours, pendant que toute la Guienne regrette le roi Richard, qui la défendit au prix de tant d'or et de tant d'argent ! Mais celui-ci n'en a aucun souci.

Il aime mieux faire des joutes et des chasses, avoir des braques, des levriers et des autours, et mener une vie oisive sans honneur, et se laisser dépouiller tout vivant. Il n'imite pas la valeur de Gauvain, qu'on voit ici bien plus souvent ; et puisqu'il ne prend pas un autre parti, qu'il laisse sa terre au seigneur du Groing.

Louis sut bien mieux délivrer Guillaume et porter un puissant secours à Orange (1), quand l'Almassor le fit assiéger par Thibaut ; outre l'honneur et la gloire, il y trouva son avantage. Je le dis pour punir le roi Jean, qui perd ses peuples, faute de les assister de près ni de loin.

Baron, c'est à vous que j'adresse ma leçon, à

(1) Allusion au roman de *Foulque de Candie* publié dans le 17e volume de notre collection.

vous, dont je blâme les folies dont je suis le témoin, et dont je suis affligé d'avoir à parler : oui, vous avez laissé tomber votre honneur dans la fange, et vous vous montrez ensuite assez insensé pour être insensible aux reproches; mais plus on dit de mal de vous, plus on vous agrée.

Dame que je désire, que j'aime, que j'honore et que je cultive plus que les plus belles du monde, vous êtes de tant de vertus accomplie, que je ne pourrai jamais les dire ni les compter : autant l'or est au-dessus de l'étain, autant vous êtes au-dessus des dames, fussent-elles cent des meilleures ; et vous êtes plus dévouée à l'honneur que ceux de Caen ne le sont à Dieu.

Savari (1), tout roi qui manque de cœur ne peut faire de grandes conquêtes, et puisqu'il a le cœur lâche et mou, jamais personne ne s'attachera à le servir.

Bertrand de Born le fils, poète et vassal turbulent comme son père, finit par se soumettre loyalement, en 1212, à Philippe-Auguste. Il périt en 1214, à la bataille de Bouvines, en défendant l'indépendance nationale.

(1) Il s'agit de Savary de Mauléon, guerrier et poète du XIII[e] siècle.

PIÈCES ET NOTES

A L'APPUI.

N° 1. — *Origine du surnom de Richard.*

Eodem tempore, Ricardo sic in carceri existente, quidam leo ferox et famelicus solutus est ad eum demissus, ad hoc, ut credebatur, ut pro fame attenuatus regem Ricardum, quasi ex negligentia custodis leonis, in instinctu devoraret. Sed rex plenus audacia et fortitudine, gratiaque Dei illi aspirante, videns leonem illi aperto gutture et ferociter festinare, apprehendit mantellum suum et circumplicatum brachio suo immisit manum cum brachio in gutture leonis. Manu contrectans cor leonis extrahit, cor cum radicibus et calidum crudumque comedit. Ex quo facto provenit illi illud nomen quo vocatus est Ricardus Cor Leonis (1).

N° 2. — *Renom de Richard Cœur de Lion en Orient.*

Et le roy Richard demoura en la Terre Sainte et fist tant de grans fais que les Sarrazins le doutèrent trop : si comme il est escript en livre de la Terre Sainte, que quand les enfans aus Sarrazins braioient, les femmes les escrioient et leur disoient :— Taisiez vous ! vez ci le roy Richard ! et pour eulx faire taire. — Et quant les chevaus aux Sarrazins et

(1) Henricus de KNYGTON, canonicus Leycestrensis, *de Eventib. Angl.*, lib. II. — TWYLDEN, t. II, col. 2407. — Cet historien vivait sous le règne de Richard II (1377-1399).— Son histoire comprend le récit des évènements qui se sont passés en Angleterre depuis la conquête jusqu'en 1395. — Elle a été publiée par Gilden, dans son édition des *Historiens anglais.*

aux Béduins avoient paour d'un bysson, ils disoient à leurs chevaus : — Cuides tu que ce soit le roy Richard (1) ?

N° 3.—*Arrestation de Richard.*

Version de la *Chronique de Rains.*

Dont fist li rois Richars atourner ses nés et monta en mer. Il s'adrecha au plus droit et au mius qu'il pot vers Alemaigne, et prist port et s'en ala par terre et à povre maisnie. Et tant erra qu'il vint à Osterriche, et fu espiiés et connus. Quant il s'apierchut, si prist la reube à un garçon et se mist en la quisine à tourner les capons (2). Et une espie le connut et l'ala conter au duc ; et quant li dus le sot, si envoia tant de gens et de chevaliers que la force fu en leur. Et fu li rois pris et envoiiés en .I. fort castiel, et toute la maisnie en .I. autre ; et fu menés li rois de castiel en castiel tant que nus n'en sot nouvièles, neis cil qui le gardoient, fors le duc seulement (3).

N° 4. — *Arrestation de Richard.*

Récit de Marinus Sanutus.

Formatis itaque Trucquis .M.CXCIII., rex Riccardus consortem, sororem, cæterosque imponens navibus, abscedere jubet. Ipse vero magistrum templi alloquens, ait se a multis non diligi, nec ad regnum suum pervenire posse, sine mortis aut captionis periculo, nisi caute et incognitus pergat. Rogat quoque per fratres milites suos quasi unus ex ipsis, in galea una, ut pericula caveat, secreto deduci. Ille vero

(1) *Mémoires de Joinville*, édition Capperonier, 1761, in-fol., p. 17.— Jehan, sire de Joinville, sénéchal de Champagne, né vers 1223, mort vers 1317.

(2) Le malheureux roi fut reconnu dans un cabaret, tournant la broche dans la cuisine, et mené au duc, qui le chargea de chaînes et le vendit à l'empereur Henri VI. (Velly, *Histoire de France*.)

(3) *Chronique de Rains.* — Louis Paris. — Paris, 1837, p. 46.

precibus ejus libenter annuit. Valefaciens igitur comiti Henrico, cæterisque baronibus, consorti et aliis navem paratam ascendit, et inde sero facto galeam intrat prædictam et usque prope Aquilegiam transfretavit, nullaque cautela vitare potuit quin sui proditorem et in mari et in terra ubique habuerit. Recuperatis igitur equis per Alamaniam equitant et castrum quoddam ducis Austriæ intrant, et licet ante a pluribus et pluries fuerit molestatus, tunc qui secum continue fuerat ipsum prodente, captus est. Custodiebatur tum undique passus. Expoliatus igitur cunctis rebus, imperatori Henrico traditur, a quo per annum et dimidium injuste detentus, multisque exactionibus aggravatus, tandem datis .CC. millibus marcharum, in Angliam per mare transiit (1).

Nº 5. — *Arrestation de Richard.*
Version de la *Philippide.*

Heu ! quis fortuitos casus evadere possit,
Prospectumque sibi fato vitare periclum !
Sæpe fit insidiis pejor vis obvia casus ;
Fatorum serie contingit sæpe, quod hostis
Plus improvisus solet explorante nocere.
Quid prodest versare dapes, servire culinæ ?
Quid juvat officio dominum vilescere servi ?
Quid flexisse viam, vestes mutasse, suoque
Se famulo regem finxisse minore minorem ?
Nil in Turnensi Mario latuisse palude
Profuit, aut Thetidis natum sub veste pudenda
Virgineis miscere choris Lycomedis in aula.
Nec rex celatur, nec mons absconditur : ipsa
Regia majestas nusquam se passa latere.
Quidquid agat, regis persona patebat ubique.
Quæsitasque negans sibi caligare tenebras,
Proditur et mediis latebras non invenit umbris,

(1) *Liber secretorum fidelium crucis super Terræ Sanctæ recuperatione*, etc. — Marinus Sanutus dictus Torsellus, patricius Venetus. Hanoviæ, 1601. — *Gesta Dei per Francos*, t. II, p. 200. — Cette chronique fut écrite vers l'an 1306. — Marino Sanuto, dit Torsello ou l'Ancien, naquit à la fin du XIIIe siècle, fit cinq croisades, et mourut dans le milieu du XIVe siècle.

Dum quocumque specu proprio splendescit ab igne.
Ecce latens capitur (1).

N° 6. — *Arrestation de Richard.*

Version d'Othon de Saint-Blaise.

Itaque servili opere, ne agnosceretur, in coctione pulmentorum per se dans operam, altile ligno affixum propria manu vertens astabat, annulum egregium digito oblitus. Quidamgitur de familia ducis, qui cum duce apud Accaronitas visum regem notum habebat, de civitate fortuito egressus, tabernam regali coquc insignem intravit, et ea consideratione annuli ipsum respiciens et recognoscens agnitum dissimulavit ; concitoque cursu in civitatem reversus, ducem, qui tum forte aderat, de præsentia regis artificans admodum exhilaravit. Igitur sine mora ascensis equis cum frequentia militum dux accurrens, regem fixam carnem manu tenentem captivavit, irrisumque tali opere in civitatem duxit, eumque arctissimæ custodiæ mancipavit, digna recompensatione reddens ei quod meruit..... Imperator itaque captum Anglorum regem audiens, missis ad ducem nuntiis, regem sibi præsentari jussit, præsentatumque Wormatiam asportari vinctum ferroque onustum præcepit, dans sibi inducias deliberandæ redemptionis. Ad quem multi suæ terræ majores, visendi gratia, venerunt et diversas rerum species domino suo obtulerunt (2).

N° 7. — *Arrestation de Richard.*

Version du continuateur de Guillaume de Tyr.

Le duc fut moult liés de ces novelles, por ce que aucune gent dient qu'il li avoit fait laidure devant Acre. Il commanda que les portes du chatel fussent fermées toutes et que sa

(1) Poème de la *Philippide*. — Guillelmus Barro, Armoricanus, liv. IV, vers 340. — *Histoire des Gaules*, t. XVII, p. 166.

(2) Othon de Saint-Blaise, près Constance, *Chronique* de 1146 à 1209. — Muratori, t. VI, p. 894. — Othon de Saint-Blaise continua la Chronique d'Othon de Puisingen, fils de Léopold, marquis d'Autriche, et d'Agnès, fille de l'empereur Henri IV.

gent s'armassent ; il meismes ala à l'ostel où le roi estoit herbergié, et mena avec lui celui qui ces noveles li avoit aportées por le connoistre. S'en fist à savoir au roi que l'on venoit en la maison por lui prendre. Il fut surpris et ne sot que faire ; por ce prist une mauvaise cote et entra en la cuisine. Et s'assict au feu por torner les chapons. Ce ne di je pas por voir ; mès si le dient aucune gent. Les home au duc entrèrent dans la maison et quistrent deçà et delà... Cil qui le roi ot encusé, entra en la cuisine et vit que tornoit les chapons si comme l'en dist. Il dist as chevaliers : « Véés le ci et prenés le. » Ils le pristrent et fut en la prison le duc, tant qu'il vint à raençon (1).

N° 8. — *Captivité de Richard.*

Anno M.C.XC.III. dux Austriæ regem Richardum imperatori Henrico tradidit custodiendum, qui diligentissime custodiri facit eum, primo Treviris, deinde Wormatiæ, copiam militum et servorum turbam ex omnibus fortissimis Teutonicorum custodiæ suæ deputans, qui in omnibus locis die noctuque gladiis accincti comitarentur, et lectulum ejus ambirent, neminem suorum cum eo pernoctare permittens. Hæc autem omnia nunquam serenissimi principis vultum obfuscare potuerunt, quin hilaris et jocundus in verbis, quin ferox et audacissimus in factis, prout locus, tempus exigebat, semper appareret. Quoties autem custodes suos per improbos irrisionum jocos deturpaverit seu molestaverit, quoties eos inebriando ludificaverit, quoties tam immanium corporum vires quasi ludendo aggressus fuerit, aliis narrandum relinquo (2).

(1) Continuateur français de Guillaume de Tyr. *Amplissima Collectio.* D. Martène, t.V, col. 641-642.— Guillaume, archevêque de Tyr, mourut en 1188, mais sa Chronique fut continuée par Hugues Plagon jusqu'en 1275, et par Helmode jusqu'en 1321. — Notre citation est donc empruntée au premier.

(2) Radulf., Coggeshalæ abbas. — *Chron. Angli.*—*Hist. des Gaul.*, t. XVIII, p. 73. — Ce bénédictin écrivit dans les XIIe et XIIIe siècles. Sa chronique va de l'an 1066 à l'an 1200. — Il a écrit aussi une histoire du règne du roi Jean et une chronique de la Terre-Sainte, publiée par les PP. Martène et Durand.

N° 9. — *Captivité de Richard.*

Regem Anglorum dux Austriæ comprehendit apud Wenam ; qui licet pedes regis in compedibus non humiliaverit, importunitate tamen custodum plus ad malam mansionem perduxit quam si duris arctasset in vinculis. Homines siquidem regionis illius, bar ariem maxime redolentes, horrent verbis, habitu squalent, immunditiis feculescunt, ut intelligas eorum cohabitationem ferinam potius quam humanam...

Feria tertia post Ramos palmarum (1193), dux Austriæ regem Angliæ tradidit imperatori Romano sub pactione pecuniæ persolvendæ. Postmodum ut imperator ad immoderatam pecuniæ quantitatem, nomine redemptionis, solvendam regem Anglorum terroribus et exemplis impelleret eum tradi præcepit in loco qui Trivallis dicitur, a quo carcere nullus ante dies istos exivit, qui vinctus ibidem intravit (1).

N° 10. — *Captivité de Richard.*

Récit de Matthieu Paris.

Rex autem ad tumultuantium barbariem vocum imperterritus manens, suam probitatem non prevalere contra tot barbaros sentiens, jussit adesse ducem, ipsi soli se redditurum promittens. Duci illico adventanti rex obviam processit, seque ei cum gladio tradidit. Dux autem hilaris effectus, regem secum honorifice adduxit, quem deinde strenuis militibus custodiendum tradidit, qui die noctuque strictis ensibus eum ubique arctissime custodierunt......

Anno Dominicæ Nativitatis .M.C.XC.III, rex Richardus remansit in custodia ducis Austriæ, donec ipsum vendidit imperatori Romanorum Henrico pro sexaginta millibus librarum argenti ad pondus Coloniensium. Quem feria tertia post

(1) Ex Radulphi de Diceto *Imaginibus historiarum*.—*Hist. des Gaules*, t. XVII, p. 645. — Raoul de Dicet était doyen de Saint-Paul de Londres en 1283. Il a laissé de nombreux ouvrages historiques publiés dans la Collection des anciens chroniqueurs d'Angleterre.

Ramos palmarum adducens, diligentissime custodiri fecit, et ut regem ad immoderatam redemptionis pecuniæ impelleret quantitatem, retrudi eum præcepit in Triballis, a quo carcere nullus ante dies istos exivit, qui ibidem intravit. De quo Aristoteles libro quinto : Bonum est mactare patrem in Triballis ; et alibi :

Sunt loca, sunt gentes quibus est mactare parentes.

Ubi sub copiosa militum et servientum multitudine quievit in locis omnibus, ne defuere, qui etiam die nocteque, strictis comitarentur gladiis. Lectum autem regis ambiebant deputati : neminemque suorum cum eo pernoctare permiserunt. Hæc omnia serenissimi principis nunquam obfuscare vultum potuerunt, quin hilaris et jucundus in verbis, quin ferox et audacissimus in factis, prout tempus, locus, causa, persona exigebat, semper appareret. Quotiens autem custodes suos joculando deturpavit, quoties eos inebriando ludificavit, quoties tam immanium vires corporum quasi ludendo aggressus fuerit, aliis narrandum relinquo. Imperator autem iratum ac ferocem contra regem diutius præferens, nullatenus eum in præsentia sua convocare vel alloqui dignabatur. Sed ipsum in pluribus contra eum et suos graviter accusans calumnias multas eidem regi prætendit. Tandem hinc inde mediantibus amicis et præcipue H. Cluniacensi abbate et Willielmo regis cancellario, imperator, convocatis episcopis, ducibus et comitibus suis, regem in præsentiam suam accessiri jussit (1).

N° 11. — *Prière pour la délivrance de Richard.*

Au village de Braithwel, près Malby, presque au milieu de la route qui sépare le château de Tickhill de celui de Conisbro, est un bloc de pierre octogone érigé sur une base carrée, reposant elle-même sur deux autres bases, également carrées ; celle du milieu est la plus petite des trois. Sur

(1) Matthieu PARIS, *Historia major Angliæ*. Londres, 1571, in-fol. — Matthieu Paris, moine de l'ordre de Cluny dès l'an 1207, écrivit l'histoire de son pays de 1066 à 1259. — On a remarqué le rapport de ce passage avec celui que nous avons emprunté à la Chronique de Raoul de Coggeshale. Les mots, les phrases sont les mêmes. — Matthieu Paris arriva le second dans la carrière littéraire.

l'arête oblique du bloc octogone est gravée, en lettres de près de huit centimètres de long, l'inscription que voici :

« Nous pri: Jesus fiz Marie pens et deli Ri mot roi. » Sur l'un des côtés du bloc est la date MCXCI, et sur la base carrée qui supporte la pierre, on lit : « Ce monument a été érigé par un prince de ce pays pendant que Richard était prisonnier en Allemagne. »

Sur une autre face de la même base, on a donné la traduction anglaise de la première inscription : « Jesus, son of Mary, remember ous King, i pray. »

Enfin, dans un autre endroit, on a mentionné le nom du graveur de cette traduction avec la date 1798. — Au-dessus du bloc octogone s'élève un parallélipipède carré de cinquante centimètres de hauteur. La construction entière a environ deux mètres de haut (1).

N° 12. — *Comment li rois Ricars fu mis hors de prison par Blondiel le menestrel.*

Dés oremais vous dirons del roi Richart, que li dus d'Osterriche tenoit en prison ; et ne savoit nus nouvieles de lui, fors seulement li dus et ses consaus. Si avint qu'il avoit longuement tenu .I. menestrel, qui nés estoit deviers Artois et avoit nom Blondiaus. Cius afferma en soi qu'il querroit son signeur par toutes terres tant qu'il l'auroit trové ou qu'il en oroit noviéles. Et se mist en chemin et tant erra l'un jour et l'autre, par laid et par biel, qu'il ot demouré an et demi, n'onques ne pot oïr nouvièle del roi. Et tant aventura qu'il entra en Osterriche ensi come aventures le menoit. Et vint droit au castiel où li rois estoit en prison, et se hiebrega ciès une vaine feme, et li demanda à cui cis castiaus estoit, qui tant estoit biaus et fors et bien séans. — Li ostesse respondi et dist qu'il estoit au dus d'Osterriche. — « O biéle ostesse, dist Blondiaus, a-il ore nul prisonnier dedens ? — Ciertes, dist elle, oil un, qui ja estoit bien a .IIII. ans. Mais nous ne poons savoir qui il est ciertainement. Mais on le garde moult sougneusement, et bien esperons qu'il est gentius hom et grant sires. »

Et quant Blondiaus entendi ces paroles, si fu merveillès liés et li sembla en son cuer que il avoit trové çou qu'il qué-

(1) Revue de l'art chrétien. t. I. p. 131.

roit. Mais ains ne fist samblant à l'ostesse. La nuit dormi et fu aise, et quant il oï le gaite corner le jour, si se leva et ala à l'église proijer Dieu qu'il li aidast. Et puis vint au castiel et s'accointa au castelain de laiens, et dist qu'il estoit menestreus de viièle et volentiers demourroit avoec lui s'il lui plaisoit. Li castelains estoit jouenes chevaliers et jolis, et dist qu'il le retenroit volentiers. Adonc fu liés Blondiaus et ala querre sa viièle et ses estrumens, et tant servi le castelain qu'il fu moult bien de laiens et de toute la maisnie, et moult plot ses siervices. Ensi demoura laiens tout l'iver, onques ne pot savoir qui li prisoniers estoit. Et tant qu'il aloit .I. jour, ès fiestes de Pasques, par le jardin qui estoit lés la tour, et regarda entour, savoir se par aventure poroit veoir le prisonier. Ensi come il estoit en cette pensée, li rois regarda et vit Blondiel, et pensa coment il se feroit à lui conoistre. Et li souvint d'une canchon qu'il avoient fait entr'eaux deus, que nus ne savoit fors que eux deus. Si comencha haut et clèrement à canter le premier vier, car il cantoit très bien. Et quant Blondiaus l'oï, si sot certainement que c'estoit ses sires. Si ot à cuer la plus grant joie qu'il ot onques mès à nul jour. Et se parti maintenant dou vergier et entra en sa cambre où il gisoit, et prist sa viièle et comencha à vièler une note, et en violant se delitoit de son signeur qu'il avoit trouvé.

Ensi demoura Blondiaus deschi à Pentecouste, et si bien se couvri que nus ne se pierchut de son affaire. Adont vint Blondiaus au castelain et li dist : — « Sire, s'il vous plaist, je me iroie volentiers en mon pays, car lonc tans a que je n'i fui. — Blondiel, biau frère, ce dist li castelains, ce ne ferez vous mie, si vous m'en créez. Mais demorez encore, et je vous ferai grant bien. — Ciertes, sire, dist Blondiaus, je ne demourroie en nule manière. » Quant li castelains vit qu'il ne le pooit retenir, si li octria le congier et li donna bonne ronchi noeve. Atant se parti Blondiaus dou castelain, et ala tant par ses journées qu'il vint en Engletère et dist as amis le roi et as barons où il avoit le roi trouvé et coment. Quant il orent entendu ces nouvièles, si en furent moult liés. Car li rois estoit li plus larges chevaliers qui onques cauçast esperon. Et prisent consel entr'aus qu'il envoieroient en Osteriche au duc pour le roi raiiembre. Et eslurent .II. chevaliers qui là iroient, des plus vaillans et des plus sages. Et tant alèrent par lor journées qu'il vinrent à Osteriche au duc et le trouvèrent en .I. sien castiel, et le saluèrent de par les barons d'Engletere et li disent : — « Sire, il vous mandent et prient que

vous prendés de lor signor raenchon : et il vous en donront tant qu'il vous venra en gré. » Li dus lor respondi qu'il s'en conselleroit ; et quant il s'en fu conseilliés, si dist : — « Seigneur, si vous le volez ravoir, il le vous convient racater de II. cens mille mars d'esterlins; et si n'en reprendez plus ma parole, car ce seroit paine pierdue. »

Atant prisent li message congiet au duc et disent que ce reporteroient il as barons et puis si en eussent conselg. Adont revinrent en Engletere et dirent as barons çou que li dus lor avoit dit. Et il disent que ja pour çou ne demourroit. Adonc fisent aprester lor raenchon et le fisent envoier au duc, et li dus delivra le roi. Mais enchors li fist donner boine sureté que jamais il n'en seroit moliesté (1).

N° 13. — *Blondel découvre Richard.*
Version du président Fauchet (2).

Blondiaux VII.

J'eusse pu mettre Blondiaux avant Guiot de Provins, n'estoit que je ne trouve point la mort de l'un et l'autre; mais tous deux ont vu Richard, roy d'Angleterre, lequel mourut l'an 1200.

J'ay une bonne chronique françoise (3), qui dit que « ledict roy Richard, ayant eu querelle outre mer, contre le duc d'Austriche, n'osant passer par l'Allemagne en estat cogneu, et encores moins par la France, pour le doute qu'il avoit de Philippe-Auguste, se déguisa. Mais le duc, qui sçavoit sa venue, le fit arrester et enfermer dans un chasteau, où il demeura prisonnier, sans que l'on sceust de long temps où il estoit. Or, ce roy ayant (ainsi que dit cette chronique) nourri un ménestrel appelé Blondel, il pensa que, ne voyant

(1) *Chronique de Rains*, publiée par Louis Paris, bibliothécaire de la ville de Reims. — Paris, 1837, in-12, chap. VIII, p. 53.

(2) Œuvres de feu Claude Fauchet. Paris, 1610, p. 556.

(3) L'auteur de l'art. *Blondel*, dans la *Biographie Michaud*, dit que cette chronique fut écrite en 1455. Nous n'en connaissons pas l'histoire, et nous n'avons pu consulter ce texte, qui pourrait bien n'être qu'une reproduction plus ou moins fidèle de la *Chronique de Rains*.

pas son seigneur, il luy en estoit pis, et en avoit sa vie à plus grand mesaise. Et si estoit bien nouvelles qu'il estoit party d'outre mer; mais nus ne sçavoit en quel pays il estoit arrivé, et pour ce Blondel chercha maintes contrées, sçavoir s'il en pourroit ouyr nouvelles. Si advint après plusieurs jours passés, il arriva d'avanture en une ville assez près du chastel où son maistre, le roy Richard, estoit, et demanda à son hoste à qui estoit ce chastel. Et l'hoste luy dict qu'il estoit au duc d'Austriche. Puis demanda s'il y avoit nus prisonniers : car tousjours en enquerroit secrettement où qu'il allast. Et son hoste luy dit qu'il y avoit un prisonnier; mais il ne sçavoit qui il estoit, fors qu'il y avoit esté plus d'un an. Quand Blondel entendit ceci, il fit tant qu'il s'accointa d'aucuns de ceux du chastel comme ménesterels s'accointent légèrement; mais il ne peut voir le roy, ne savoir si c'estoit il. Si vint un jour endroit une fenestre de la tour, où estoit le roy Richard prisonnier, et commença à chanter une chanson en *françois*, que le roy Richard et Blondel avoient une fois faite ensemble. Quand le roy entendit la chanson, il congneust que c'estoit Blondel. Et quant Blondel ot dicte la moitié de la chanson, le roy Richard se prist à dire l'autre moitié et l'acheva. Et ainsi sceust Blondel que c'estoit le roy son maistre. Si s'en retourna en Angleterre, et aux barons du pays conta l'aventure. »

Voilà ce que dit mon livre, lequel ne parle autrement de ce Blondel. Mais j'en ay un autre de chansons, entre lesquelles il s'en trouve une douzaine sous le nom de Blondiax de Nesle, que je ne puis asseurer estre cestuy cy familier du roy d'Angleterre.

Plus loin, page 568, Fauchet ajoute à l'article de Blondiaux de Nesle : « Les amours de Blondiaux sont (comme j'ay dit) remarqués pour bien grandes par Eustace li Peintre, lequel (je croi) entend parler de cestuy cy plustost que du ménestrel qui descouvrit la prison où estoit détenu Richard, roy d'Angleterre, dont j'ai parlé cy devant. »

N° 14. — *Blondel découvre Richard.* Récit de Goldsmith.

Il se passa bien du temps avant que les Anglais fussent informés de la captivité de leur belliqueux monarque. Il y avait alors entre les royaumes si peu de facilité de com-

munication, que cette découverte ne fut faite, dit-on, que par un pauvre ménestrel français, qui pinçait, un jour, de la harpe près de la forteresse où était enfermé Richard. Il fut entendu par l'infortuné monarque, qui, ayant reconnu un air qu'il aimait, prit sa harpe à son tour et répondit au ménestrel sur le même ton. Ce fut cette légère circonstance qui fit découvrir le lieu de sa captivité (1).

Nº 15. — *Délivrance de Richard par l'adresse de Blondel.*

Récit de Warton.

Among Richards french minstrels, the names only of three are recorded. I have already mentioned Blondell de Nesle, Fouquet of Marseilles and Anselme Fayditt, many of whose compositions still remain, were also among the poete patronised and entertained in England by Richard...

See *Observations* on Spencer, I, § 1, p. 28 et 29, and M. Walpoles *Royal and noble Authors*, I, 5. See also Rymers *Short wiew of tragedy*, ch. VII, p. 73, edit. 1693. — Savarie de Mauleon an english gentleman who lived in the service of S. Louis, king of France, and one of the provencial poets said of Richard :

Coblas a teira
Pou vos oillez enten, dompna gentiltz.

« He could make stanzas on the eyes of gentle ladies. »

Rymer, *ibid.*, p. 74. There is as curious story recorded by the french chroniclers, concerning Richards Skill in the minstrel art. which i wil here relate :

Richard in his return from the crusade, was taken prisoner about the year 1193. A whole year elapsed befor the english knew where their monarch was imprisoned. Blondell de Nesle, Richard favourite minstrel, resolved to find out his lord, and after travelling many days without

(1) Olivier Goldsmith, *Hist. d'Angl.*, ch. X, trad. A. Aragon. Paris, 1840, t. I, p. 163. — Olivier Goldsmith, né en 1728, mourut en 1774. C'est, sans doute, sur la narration donnée par le président Fauchet qu'il appuie son récit : la *Chronique de Rains*, d'ailleurs, n'a-t elle jamais été lue ou copiée ?

success. At last come to a castle where Richard was detained in custody. Here he found that the castle belonged to the duke of Austria, and that a king was there imprisoned. Suspecting that the prisoner was his master, he found means to place himself directly before a window of the chamber where the king was kept. And in this situation began to sing a french chanson, wich Richard and Blondel had formerly written together. When the king heard the song, he knew it was Blondell who sung it; and when Blondell paused after the first half of the song, the king began the other half and completed it. On thes, Blondell returned home to England, and acquainted Richards barons with the place of his imprisonment, from which he was soon afterwards released. See also Fauchet, rec., p. 93.

Richard lived long in Provence where he acquired a taste for thier poetry. The only relic of his sonnets is a small fragmend in old french accurately cited by M. Walpoles, and written during his captivity, in which he remonstrates to his men and barons of England, Normandy, Poictiers and Gascony, that they suffered hom to remain so long a prisoner. (*Catal. roy. and nobl. auth.*, I, 5.)

Nostradamus s'account of Richard is full of false facts and anachronisms. (*Poets provenc.*, art. Richard.)

There is too much reason (1) to belive story of Blondell and his illustrious patron to be purely apocryphal. The poem published by Walpole is written in the provencal language, and a norman version of it is given M. Sismondi on his *Littérature du Midi*, vol. I, p. 149, in which of there languages it war originaly composed remains, a matter of dispute among the french antiquarys.....

Two metrical reliques by Richard i were first printed in *la T ur ténébreuse*, 1705. The first of there in mixted romance and provencal, professes to be the veritable chanson of Blondell. The other is a love song in normann frensch. The sonnet cited by M. Walpole was exhibited with an english version in Dr Burneys *History of music*. But has since received a more graceful illustration from the pen

(1) L'auteur ne paraît pas avoir connu le texte de la *Chronique de Rains*, livrée à la publicité en 1837. — Thomas Warton écrivit son ouvrage de 1774 à 1781.

of M. Georges Ellis in the last edition of *Royal and noble authors* (1).

N° 16. — *Blondel découvre Richard.* Version extraite de la *Tour ténébreuse et les jours lumineux, contes anglois accompagnés d'historiettes et tirez d'une ancienne chronique composée par Richard, surnommé Cœur de Lion, roy d'Angleterre, avec le récit de diverses avantures de ce roy.* — Paris, veuve Claude Barbin, 1705, in-12.

PRÉFACE.

La gloire que Richard Ier, roy d'Angleterre, s'acquit par les armes, a rendu ce prince célèbre dans l'histoire, et peu de personnes ignorent les grandes actions qu'il fit par sa valeur et par son courage ; mais si l'on est bien informé de l'intrépidité de ce conquérant, on n'est pas instruit de même de son profond sçavoir et des rares talens qu'il eut dans les belles lettres. Cependant il est vrai qu'il écrivit également bien en vers et en prose. Plusieurs historiens fameux donnent de grandes louanges à son éloquence. Elle brilla avec beaucoup d'éclat dans la diette de Vormes, devant laquelle Richard fit un discours si pathétique sur les malheurs et sur les injustices qu'on luy avoit faites, qu'il arracha des larmes à ses ennemis mêmes.

Mais si beaucoup d'historiens font mention de l'heureux don qu'eut ce prince pour parler en public avec éloquence et avec grâce sur des sujets importans, il y en a aussi un grand nombre qui nous rapportent les talens qu'il eut pour exercer son esprit sur des sujets agréables. Il écrivit beaucoup de vers fort tendres et fort ingénieux, et composa aussi divers contes et diverses historiettes galantes, qu'on nommoit en ce tems là des fabliaux.

Tous ces ouvrages eurent un grand succès dans le XIIe siècle, qui étoit celuy où vivoit Richard, et ne furent pas moins célèbres dans le XIIIe ; ils furent même imitez

(1) *The History of english poetry.* WARTON, t. I, p. 115, 116, 120, 200. Rymer, cité par Warton, mourut en 1713. Il naquit en 1650. — Les premiers volumes de ses Actes parurent en 1704 et années suivantes.

de plusieurs troubadours, et se répandirent si fort dans le public en France, en Angleterre et en Provence, qu'on les récitoit de mémoire dans les compagnies.

Cependant les sçavans amateurs de l'antiquité gauloise conviennent qu'ils n'ont jamais vu aucun recueil complet des ouvrages de ce prince dattez de ces deux siècles là. Apparemment ils ne s'étoient répandus dans le monde que séparément et par pièces détachées. Mais quelques-uns des plus heureux de ces sçavans ont en leur possession un manuscrit qui a pour titre : — *Chronique et fabliaux de la composition de Richard, roy d'Angleterre, recueillis tot de nouvel et conjoints ensemblement par le labour de Jehan de Sorels, l'an* 1308. Ce manuscrit, daté de la 8e année du XIVe siècle, contient premièrement un récit de la vie et des principales actions du roy Richard, écrit par luy même...... Après l'histoire du roy Richard, il y a dans ce manuscrit plusieurs contes et plusieurs petites nouvelles galantes renfermez tous également sous le titre de *fabliaux.*—Tous ces ouvrages sont précédés d'un avertissement de Jean de Sorels, où il rend compte à ses lecteurs des peines et de l'exactitude avec laquelle il a recueilli toutes ces pièces dispersées dans divers auteurs et dans divers livres. Il déclare qu'il se fait un grand plaisir de donner aussi ces ouvrages si exactement rassemblez pour animer les beaux génies de son siècle : car il dit que toutes les œuvres qui sont parties de la plume de ce grand roy Richard sont de véritables modèles de bonne poésie et de gentille invention.

Un sçavant homme, qui a une curiosité sans bornes pour tout ce qui regarde l'antiquité gauloise, avoit en sa possession le manuscrit dont je viens de parler ; il voulut bien me faire part de ce rare ouvrage, qu'on ne trouve qu'avec beaucoup de difficultés : c'est de ce manuscrit que j'ay tiré les contes du roy Richard, que je donne aujourd'huy au public sous le titre de *Contes anglois*. Il est aisé de voir que je les nomme ainsi à cause qu'ils ont été composés par un roy d'Angleterre. Pour l'histoire de ce prince, dont il se trouvera des morceaux mêlés entre les contes de sa façon que je luy fais raconter, je l'ay tirée non seulement de ce qu'il en a écrit lui-même, mais encore des historiens françois, anglois, normands et provençaux qui en ont parlé avec le plus de détail et de certitude. J'ay lu avec un soin extrême tout ce qu'en ont dit d'Argentie, Catel, Du Tillet, Sainte-Marthe, Mariana, Belleforest, Duchesne, Mezeray et plusieurs autres. Je n'ay pas oublié la *Grande Chronique d'Angleterre*, celle *de Provence*, et j'ai lu aussi un manuscrit fort ancien d'un

auteur anonyme qui se trouve très-conforme dans les faits qu'il raporte du roy Richard avec ce qu'en a écrit ce roy luy même dans le manuscrit de Jean Sorels. — Fauchet, qui a écrit si doctement des antiquités françoises, rapporte, dans son livre des *Anciens Poètes françois*, la manière étonnante dont Blondel decouvrit la prison du roy Richard. Mais ce sçavant homme, qui est ordinairement fort exact dans ce qu'il raconte, ne l'est pas tout-à-fait en cette occasion : car encore qu'il fasse mention de deux poètes nommez Blondel, il confond Blondel de Nesle, qui étoit un gentilhomme de distinction, avec un autre Blondel qui n'étoit qu'un musicien ; et quoyqu'il fasse mention de la chanson en langue provençale que Blondel et le roy d'Angleterre avoient faite à eux deux, il ne rapporte pas cette célèbre chanson, ce que fait la chronique composée par le roy Richard et le manuscrit de l'auteur anonyme.........

Quoyque j'aye eu beaucoup d'attention à peindre fidellement les actions de ces héros, et que même j'aye pris un soin extrême pour concilier ce que j'ay trouvé de contradictoire dans les auteurs touchant l'histoire et la chronologie de leur tems, je ne garantis point pour constans tous les faits que je rapporte. Il suffit qu'il n'y en a aucun dont je n'aye quelque historien pour garant...... Je croy qu'on est moins blâmable de faire des romans historiques que de composer des histoires romanesques (1).

(1) En rapportant ici la préface et les premières pages du roman de la *Tour ténébreuse*, nous n'avons nullement l'intention de les citer comme des textes à l'appui du récit donné par la *Chronique de Rains ;* mais nous avons voulu réunir, pour former le monument élevé à la mémoire de Blondel, tout ce que l'histoire et l'imagination ont écrit en son honneur. — Marie-Jeanne Lhéritier de Valandon, née en 1664, est l'auteur de la *Tour ténébreuse ;* elle était membre des académies de Toulouse et de Padoue ; elle mourut en 1734. Elle a laissé des vers, des contes et des romans. Sa préface et son récit n'ont d'autre base sérieuse que le passage que nous avons emprunté au président Fauchet. Elle en a fait le cadre de son roman. — Nous ne connaissons pas de recueil composé par Jean Sorel ; mais Charles Sorel, sieur de Souvigny, mort vers 1674, est l'auteur de la *Vraie Histoire comique de Francion*, d'un grand nombre de romans et de quelques ouvrages historiques oubliés. Mademoiselle de Valandon a pu le connaître dans sa jeunesse ; elle a pu avoir

La Tour ténébreuse et les jours lumineux.
Contes anglois.

L'intrépide Richard, roy d'Angleterre, après avoir cent fois signalé son courage dans la Palestine avec le vaillant Philippe-Auguste, roy de France, après s'être couvert encore d'une nouvelle gloire depuis le départ de ce monarque, avoit été obligé de reprendre la route de ses états, dont l'esprit de faction et de révolte s'étoit presque entièrement emparé. Mais, comme ce prince, qui avoit de puissantes raisons pour ne pas se faire connaître en Allemagne, traversoit, déguisé, ce vaste pays, il avoit tout-à-coup disparu sans qu'on pût savoir en aucune manière ce qu'il étoit devenu. — En vain les chefs, de ce qui luy étoit resté de fidèles sujets, avoient fait des perquisitions exactes pour découvrir le lieu où il pouvoit être caché : ils n'en avoient appris aucunes nouvelles, et après seize mois de peines inutiles, ils avoient enfin presque perdu l'espérance de retrouver ce roy généreux, et avoient renoncé au dessein de le chercher : ce qui n'avoit pas donné une joye médiocre au prince son frère, comte de Mortain et de Lancaster, qui fomentoit secrètement la faction des rebelles. Il avoit inspiré, par des voyes cachées, la résolution qu'on avoit prise de ne plus faire de perquisitions de Richard.

Le sçavant Blondel de Nesle fut le seul qui ne pût se résoudre à abandonner ce soin. Ce gentilhomme françois devoit sa fortune au roy Richard, à qui il s'estoit donné, il y avoit plusieurs années, par la permission du roy Philippe-Auguste. Animé de zèle et de reconnoissance pour cet illustre maître, à qui il devoit tout le bonheur de son sort, il étoit résolu de parcourir sans cesse le monde, jusqu'à ce

communication de ses manuscrits et lui emprunter un plan d'ouvrage. Dans ce cas, sa préface ne serait qu'un acte de gratitude dissimulé sous un conte paléographique. Le roman de la *Tour ténébreuse* est difficile à rencontrer. L'exemplaire que nous avons consulté se trouve à la bibliothèque de la rue Richelieu. Cette composition fantastique a fait tort à la biographie sérieuse de Blondel, et pendant tout le siècle dernier, et encore de notre temps, jusqu'à l'apparition de la *Chronique de Rains*, le dévouement de Blondel passa pour un fait apocryphe. Le roman avait tué l'histoire.

qu'il eût découvert quelle étoit la destinée de ce prince. Blondel avoit déjà fait tout le tour de l'Europe sans avoir recueilli le moindre fruit de ses travaux. Il avoit commencé ses voyages par l'Allemagne, avoit ensuite traversé l'Italie, la France et divers autres pays, et puis enfin étoit encore revenu en Allemagne.

Après en avoir parcouru toutes les provinces pendant un temps assez considérable, un jour qu'il se trouva dans la ville de Lintz, en Autriche, comme, selon sa coutume, il raisonnoit avec son hôte, il apprit qu'il y avoit, assez proche de la ville, à l'entrée d'un bois, une tour antique, extrêmement forte, dans laquelle il y avoit un prisonnier qu'on gardoit avec beaucoup de soin. Blondel tressaillit à cette nouvelle. Un secret pressentiment sembla luy annoncer que ce prisonnier étoit le roy d'Angleterre ; et il ne songea plus qu'à chercher à s'éclaircir si son pressentiment étoit juste. Il porta donc aussitôt ses pas au pied de cette tour, dont le seul aspect faisoit frémir. Il fit connoissance avec un paisan qui alloit souvent y porter des vivres et le questionna beaucoup ; mais, quoyqu'il fit bien des libéralités à ce paisan pour l'engager à ne luy rien taire, et que ce bon homme lui déclarât, en effet, tout ce qu'il sçavoit, il ne put luy dire le nom ni la qualité du prisonnier ; il luy apprit seulement qu'il étoit gardé avec une grande exactitude, et qu'il n'avoit de communication avec qui que ce fût qu'avec le concierge et les domestiques de cet homme. Il luy dit encore que ce prisonnier n'avoit point d'autre divertissement que de regarder assez souvent dans la campagne au travers d'une petite fenêtre grillée qui estoit la seule qui éclairoit son appartement. Il luy fit ensuite, à sa manière, une description de toute la tour, qu'il luy dit estre un séjour affreux, et dont tous les appartemens et les escaliers étoient si noirs, qu'il y falloit, en plein jour, des flambeaux pour s'y conduire. Blondel écouta avec une attention extrême tout ce que luy dit le paysan, et chercha à en profiter ; mais, quoyqu'il prit diverses sortes de déguisemens, et qu'il donnât la torture à son esprit, il n'avançoit rien dans la découverte qu'il souhaitoit.

Enfin, un jour qu'il se promenoit à l'entrée du bois du côté de la tour, il entendit tousser quelqu'un à la petite fenêtre dont le paysan luy avoit parlé. Plein d'espérance que ce pouvoit estre son cher maître, il brûloit du désir de voir ce prisonnier au visage : mais la petitesse et la hauteur de la fenêtre grillée ne luy permettoient pas de se flatter qu'il pourroit avoir ce plaisir. Il voyoit bien qu'il ne luy estoit

pas plus permis de chercher à entrer par ses discours dans quelques éclaircissements avec ce prisonnier. Il n'auroit pu s'en faire entendre qu'en parlant extraordinairement haut, ce qui n'auroit pas manqué d'estre remarqué des gardes et du concierge de la tour, et de leur donner de la défiance. Et pour estre en état de servir utilement le prisonnier, il ne falloit pas qu'on s'aperçût qu'il eût dessein d'avoir la moindre intelligence avec luy. Dans l'agitation que lui donnoient toutes ces pensées, sa présence d'esprit ne l'abandonna point. Il se souvint qu'il avoit autrefois composé le commencement d'une chanson dont le roy d'Angleterre avoit achevé les cinq derniers vers. Il sçavoit que ce prince s'estoit très diverti de ce jeu d'esprit. Ainsi il ne doutoit point qu'en quelque lieu qu'il fût, il n'en eût conservé la mémoire. Dans cette persuasion, il crut que c'estoit là un seur moyen pour découvrir si le prisonnier estoit le roy Richard ; et plein de cette idée, malgré la situation inquiette où il estoit, il ne laissa pas de trouver de la voix, et chanta fort haut et fort agréablement ces quatre vers :

Corise a beau m'estre sévère,
Je resterai toujours dans son charmant lien.
Elle est pour mon amour indifférente et fière ;
Mais du moins elle n'aime rien.

Après avoir chanté ces quatre vers, Blondel s'arresta tout court et entendit avec ravissement qu'une voix qui venoit de la petite fenestre continua ainsi la chanson, la reprenant à l'endroit où il l'avoit laissée :

Puisque de mes rivaux elle fuit l'entretien,
J'aime mieux en souffrir des rigueurs éternelles,
Que de soupirer pour ces belles
Qui flattent de leur tendre choix
Cinq ou six amans à la fois.

Blondel fut transporté de joie, estant convaincu, par ces vers et par le son de la voix qu'il venoit d'entendre, que c'estoit le roy son maistre qui estoit renfermé dans cette tour. Il ne songea donc plus qu'à s'y introduire. Pour y parvenir, il se déguisa mieux que jamais, et apprit diverses nouvelles touchant le concierge et sa famille ; il sceut que cet homme avoit une fille qu'il aimoit fort, à qui il souhaitoit beaucoup de faire apprendre à chanter. Il sceut encore que ce concierge avoit un domestique dangereusement malade, et cherchoit quelqu'un pour remplir sa place. Habillé d'une manière qui convenoit à l'état dans lequel il se disoit estre,

Blondel alla s'offrir au concierge pour le servir, et n'oublia pas d'annoncer qu'il sçavoit la musique. Sa physionomie plut si fort à toute la famille, qu'il fut aussitôt accepté, et dès le jour même qu'il fut reçu domestique dans cette maison, son nouveau maistre le mena avec luy porter (sic) (1) au prisonnier dont il souhaitoit la vue avec tant de passion. Quel ravissement pour le fidelle Blondel, quand il reconnut les traits augustes d'un grand roy pour qui il se sentoit un attachement si ardent et une reconnoissance si vive ! Le roy, à qui la chanson de Blondel avoit extrêmement réveillé les idées sur son sujet, le reconnut dès qu'il se présenta à ses yeux et n'eut guerre moins de joye que n'avoit ce zélé favori. Mais tous deux cachèrent parfaitement bien les mouvemens de leurs âmes au concierge. Cependant, cet homme, qui, naturellement, estoit fort paresseux, se remit bientôt entièrement sur Blondel du soin d'aller dans la chambre du prisonnier luy porter ses besoins. Il prit une confiance extrême en ce nouveau domestique, qui lui paraissoit plein d'esprit et de prudence. D'ailleurs, il estoit si persuadé de l'excellence des serrures de la tour et de la fidélité des gardes, qu'il comptoit que, si l'on osoit jamais tenter de sauver le prisonnier, ce seroit toujours inutilement. Il se contenta de dire à Blondel que c'estoit un criminel d'état, qui luy estoit bien recommandé ; que, du reste, il estoit fort doux et fort civil, et qu'il se faisoit un grand plaisir qu'il ne manquât de rien. Blondel eut donc enfin la touchante satisfaction de parler au roy seul à seul. Il pensa expirer de joye aux pieds de son maistre. Ce prince le releva avec bonté, l'embrassa avec tendresse, et lui dit cent choses obligeantes. Richard brûloit d'impatience de sçavoir de quelle manière Blondel avoit découvert sa prison, et comment il s'y estoit introduit. Il luy en rendit compte en peu de mots, et après qu'il l'eut assuré qu'il avoit encore beaucoup de fidèles sujets en Angleterre, et qu'il eut ajouté qu'il ne doutoit pas que, dès qu'on sçauroit certainement de ses nouvelles, le parti du prince, son frère, ne se dissipât, il demanda au roy par quelle triste aventure il avoit perdu la liberté. — C'est par un trait de perfidie étrange, répondit ce prince. Mais, mon cher Blondel, ajouta-t-il, comme il ne faut pas que tu demeures si longtemps avec moy, de crainte qu'on ne soupçonne nostre intelligence, je te feray une autre fois le récit que tu souhaites. Blondel entra dans les sentimens du roy et se retira. Mais, comme les talens qu'il avoit pour le chant et pour les

(1) Il y a ici quelques mots passés, tels que : des aliments.

instrumens, car il jouoit aussi délicatement du cistre et du manicordion qu'il chantoit agréablement; comme ses talens en musique, dis-je, lui donnèrent un grand lustre chez tous ceux qui habitoient la tour, le roy feignit d'en estre frappé aussi, et pria le concierge de permettre qu'il vint souvent auprès de luy chanter et jouer des instrumens pour adoucir un peu, disoit-il, les ennuis de sa prison. Le concierge y consentit avec plaisir. Ainsi l'on ne fut plus surpris de voir Blondel rester des temps assez longs auprès du prisonnier. Il ne s'y amusoit pas aux exercices de la musique; il écoutoit avec une avide attention les discours de son illustre maitre (1) . . . .

Nº 17. — *Richard et Blondel. — Opéra-comique de Sedaine.*

Scène de la reconnaissance.

RICHARD est sur la terrasse du château, BLONDEL sur le parapet (1841).

RICHARD. Une année ! une année entière se passe sans que

(1) Nous arrêterons ici notre longue citation, et nous ferons en peu de mots l'analyse du roman.

Richard et Blondel causent d'abord des évènements qui les intéressent; mais, en attendant que Blondel puisse retourner en Angleterre, il faut passer le temps, et l'on débite des histoires. Richard prend la parole et récite une histoire qu'il prétend avoir composée. Elle est intitulée *Ricdin-Ricdon*. — Il est interrompu par l'arrivée à Lintz de l'empereur. Il vient réclamer le captif. — A la fin de ce premier conte, Blondel trouve le moyen de prendre avec de la cire molle l'empreinte des clefs de la prison, et se prépare à partir pour Vienne. En attendant, commence un nouveau conte intitulé la *Robe de sincérité*. Au moment où il se termine, on entend un grand bruit dans la prison. Il est causé par l'arrivée de deux prisonniers de bonne mine. — L'ouvrage s'arrête là. Sans doute, il a été interrompu. Le plan de l'auteur devait lui donner pour dénouement la délivrance de Richard. — Comme on le voit, mademoiselle de Valandon a travaillé sur la notice du président Fauchet, et peut-être sur la *Chronique de Rains*, dont elle aurait eu connaissance.

je reçoive aucune consolation, et je ne prévois aucun terme au malheur qui m'accable !

BLONDEL. S'il est ici, le calme du matin, le silence qui règne dans ces lieux, laissera sans doute pénétrer ma voix jusqu'au fond de sa retraite. Eh ! s'il est ici, peut-il n'être pas frappé d'une romance qu'autrefois l'amour lui a inspirée ? Auteur, amoureux et malheureux : que de raisons pour s'en souvenir!

RICHARD. Trône, grandeurs, souveraine puissance ! vous ne pouvez donc rien contre une telle infortune ! Et Marguerite ! Marguerite ! (*Blondel paraît accorder son violon, lorsque Richard prononce le nom de Marguerite.*) Quels sons ! ô ciel ! est-il possible... qu'un air que j'ai fait pour elle ait passé jusqu'ici ! Ecoutons.

ROMANCE.

BLONDEL.

Une fièvre brûlante
Un jour me terrassait.

RICHARD. Quels accents ! quelle voix ! je la connais.

BLONDEL.

Et de mon corps chassait
Mon âme languissante.
Ma dame approche de mon lit,
Et loin de moi la mort s'enfuit.

RICHARD.

Un regard de ma belle
Fait dans mon tendre cœur
A la peine cruelle
Succéder le bonheur

BLONDEL.

Dans une tour obscure
Un roi puissant languit ;
Son serviteur gémit
De sa triste aventure.

RICHARD. C'est Blondel ! Ah, grands dieux ! (*Il continue la romance :*)

Si Marguerite était ici,
Je m'écrierais : Plus de souci.

ENSEMBLE.

Un regard de sa/ma belle
Fait dans son/mon tendre cœur
A la peine cruelle
Succéder le bonheur.

(Acte II, scène IV.)

Cette romance est sans rapport avec les chansons de Blondel. L'opéra-comique de Richard Cœur-de-Lion fut composé par Sedaine. Monsigny, auteur de la partition du *Déserteur*, refusa d'en faire la musique : Grétry s'en chargea. Cette pièce fut jouée pour la première fois en 1784, au Théâtre-Italien, devant la reine Marie-Antoinette. — Le rôle de Richard était rempli par Philippe, celui de Blondel par Clairval. — Pour la seconde représentation, on fit des coupures et on changea le dénouement. Les célèbres couplets : *O Richard! ô mon roi!* que nous avons pris pour épigraphe, furent depuis répétés par le public. La Révolution mit fin aux succès de la pièce. Elle était naturellement devenue suspecte. Napoléon ordonna sa reprise. La Restauration lui fit bel accueil. Elle disparut après 1830, et reparut en 1841 ; mais Adolphe Adam (mort en 1856) remania la musique, trop simple pour les orchestres modernes. Il le fit avec tact. — Roger joua le rôle de Richard ; — Masset, celui de Blondel. La pièce eut un grand succès. Elle fut de nouveau mise sur la scène en Mai 1856. Le rôle de Blondel fut confié à Barbot, celui de Richard à Jourdan. On fit de nouvelles décorations, et l'on vit un château-fort avec pont-levis et fossés décorer le fond de la scène. — Blondel, pour chanter son duo, fut dispensé de monter sur un arbre, comme quand le rôle fut créé. La pièce fut à la fois reprise et à l'Opéra-Comique et au Théâtre-Lyrique. La foule remplit les deux théâtres, et, pendant plusieurs mois, on applaudit une œuvre faite pour plaire à tous ceux qui aiment la jolie musique et à tous ceux qui s'émeuvent au récit des actions généreuses.

N° 18. — *Démarches des amis de Richard pour sa délivrance.*

Audita itaque regis captione, Walterus Rotomagensis archiepiscopus et cæteri domini regis justitiarii miserunt abbatem de Boxilica et abbatem de Ponte Roberti in Alimanniam, ad

quærendum regem Angliæ; qui cum totam Alemanniam peragrassent, et regem non invenissent, Bavariam ingressi sunt et obviaverunt regi in villa quæ dicitur Oxifer, ubi ducebatur ad imperatorem, habiturus cum eo colloquium in die Palmarum (1193)...

In itinere autem per tres dies, usquedum ad imperatorem pervenisset, quomodo se habuerit strenue, eleganter, prudenter admirati sunt universi....

Die vero constituto, habito colloquio per internuncios cum imperatore, non potuerunt illo die confœderari eo quod imperator multa petierat, quibus nec etiam pro mortis periculo rex consentiendum judicavit. In crastino autem omnibus desperantibus, cum successu læto successit læta consolatio (1).

N° 19. — *Lettre de Richard à sa mère.* (Mai 1193.)

Epistola Richardi regis Angliæ ad Alienoram reginam, matrem suam, et ad justiciarios suos Anglos......... (2)

Quem autem in necessitate nostra promptum inveniemus, in suis necessitatibus amicum nos reperiet et remuneratorem : gratusque nobis erit, si quis in absentia nostra in aliquo nobis subveniat quam si in præsentia nostra, in duplo quis nobis subvenerit.

Volumus autem ut singulorum magnatum nomina et subventiones, quæ præsentaliter fient, per sigillum matris

(1) Roger de Hoveden, pars posterior. *Hist. des Gaul.*, t. XVII, p. 552. — Le traité conclu entre Richard et l'empereur suit ce passage. — Roger de Hoveden écrivait dans le XIIe siècle ; il mourut postérieurement à 1204. Les annales qu'il écrivit ne sont que la continuation de celles de Bede : elles s'arrêtent en 1202. Elles ont été imprimées plusieurs fois.

(2) Dans cette lettre, le roi demande que l'on paie sa rançon et que l'on envoye les ôtages qu'il a promis. — *Actes* de Rymer, t. I, p. 26. — Thomas Rymer, né vers 1650, mort en 1713, publia sous ce titre un choix des pièces conservées dans la tour de Londres. — Londres, 1704-1735, 18 vol. in-folio. — Il y a eu trois éditions de ce précieux recueil.

nostræ nobis significentur, ut sciamus quantum unicuique in gratiarum actionibus teneamur.

. . . .

N° 20. — *Lettre du Vieux de la Montagne relative à la mort du marquis de Montferrat.*

Limpoldo duci Austriæ, Vetus de Monte, salutem.

Cum plurimi reges et principes ultra mare Ricardum regem Angliæ et dominum de morte marchisi inculpant, juro per Deum, qui in æternum regnat, et per legem, quam tenemus, quod in ejus morte culpam non habuit.

Est causa siquidem mortis marchisi talis :

Unus ex fratribus nostris, in unam navem de Salteleya, ad partes nostras veniebat, et tempestas forte illum apud Tyrum impulit ; et marchisus fecit illum capi et occidi ; et magnam ejus pecuniam capuit. Nos viro marchiso nuncios nostros misimus, mandantes ut pecuniam fratris nostri nobis redderet, et de morte fratris nostri satisfaceret, quam super Reginaldum dominum Sidonis posuit : et nos tantum fecimus per amicos nostros quod in veritate scivimus quod ipse fecit illum occidere, et pecuniam illius rapere.

Et iterum alium nuncium nostrum, nomine Eurisum, misimus ad eum, quem in mari mergere voluit. Sed amici nostri illum a Tyro festinenter fecerunt recedere, qui ad nos cito pervenit, et ista nobis nunciavit. Nos quoque ex illa hora marchisum desideravimus occidere. Tunc quoque duos fratres misimus ad Tyrum ; qui eum aperte, et fere coram omni populo Tyri, occiderunt.

Hæc itaque fuit causa mortis marchisi : et bene dicimus vobis in veritate quod dominus Ricardus, rex Angliæ, in hac marchisi morte nullam culpam habuit. Et qui propter hoc, domino regi Angliæ malum fecerunt, injuste fecerunt et sine causa.

Sciatis pro certo quod nullum hominem hujus mundi pro mercede aliqua vel pecunia occidimus, nisi prius malum nobis fecerit.

Et sciatis quod litteras istas fecimus in domo nostro ad castellum nostrum Messiat, in dimidio Septembris. — Anno ab Alexandro papa quinto (1).

(1) Cette pièce prouve que l'art de faire des réclames politiques, de fabriquer des documents pour le besoin d'une

N° 21. — *Richard et Blondel.*

Scène du *Talisman*, roman de Walter Scott.

.... L'individu qui s'avança pour saluer Richard était un jeune homme d'une taille petite et légère. Son costume était aussi modeste que sa tournure était peu remarquable, mais il portait sur son bonnet une boucle d'or enrichie d'un diamant dont l'éclat ne pouvait être comparé qu'au feu de l'œil qu'ombrageait ce simple bonnet. Cet œil était le seul trait frappant qu'il y eût dans sa figure ; mais quand on l'avait vu une fois, il était difficile d'oublier l'impression qu'on en avait ressentie. Autour de son cou était une écharpe bleu de ciel, à laquelle pendait ce qu'on appelait alors un *wrest*, c'est-à-dire, une clef pour accorder sa harpe ; ce wrest était d'or.

Ce personnage allait s'agenouiller respectueusement devant Richard ; mais le monarque, charmé de le voir, s'empressa de le relever, et l'ayant pressé affectueusement contre son sein, il le baisa sur chaque joue.

—Blondel de Nesle, s'écria-t-il gaîment, sois le bien arrivé de Chypre, mon roi des ménestrels ! Sois le bienvenu chez le

cause n'est pas nouveau. Cette pièce singulière, et sans doute apocryphe, fut publiée en latin, en grec, en hébreu, en 1195, au moment où Richard déclara la guerre à la France. Elle fut adressée par le chancelier Guillaume de Longchamps à tous les souverains de l'Europe. (Voyez Rymer, t. I, p. 23 ; Guillem. Neubrig., *de Reb. Anglic.*, p. 548, édition Hearn. ; — Radulfe de Diceto, *Imag. hist. Angl. script.*, t. I, 1, col. 680-681.) — Le *Specilegium* Acherii, t. III, p. 175, renferme cette lettre, prise dans la *Chronique de Saint-Nicolas*, rédigée par frère Trivet, moine anglais du comté de Norfolk, avec cette réflexion : « Hinc procul dubio regem constat esse innoxium, quia falsæ conceptæ præsumptioni rite præjudicat spontanea rei confessio. »

On a deux versions de cette lettre, ou plutôt le Vieux de la Montagne aurait écrit deux lettres : l'une à l'archiduc d'Autriche (c'est celle que nous publions) ; l'autre est adressée à tous les princes chrétiens. Le fond en est le même. Elle se trouve dans la *Chronique* de Guillaume Neubrigensis, t. XVIII, p. 48.

roi d'Angleterre, qui ne prise pas son propre rang plus que le tien. J'ai été malade, ami, et, sur mon âme, je crois que c'était faute de toi ; car, si j'étais à moitié chemin du paradis, il me semble que tes chants auraient le pouvoir de me rappeler sur la terre. Eh bien ! quelles nouvelles, mon gentil maître, de la patrie de la lyre ?... Y a-t-il quelque chose de nouveau des trouvères de la Provence ou des ménestrels de la joyeuse Normandie ? Et surtout n'as-tu pas travaillé toi-même ? Mais je n'ai pas besoin de te demander... Tu ne pourrais rester oisif quand même tu le voudrais. Tes nobles facultés sont pareilles à une flamme qui se consume intérieurement, et qui a besoin de se répandre au-dehors dans les vers et les chants qu'elle t'inspire.

— J'ai appris quelque chose, et quelque chose aussi j'ai fait, noble roi, répondit le célèbre Blondel avec cette modeste réserve que toute l'admiration enthousiaste de Richard n'avait encore pu bannir.

— Nous t'entendrons, ami, nous t'entendrons à l'instant, repartit le roi..

Puis, frappant amicalement Blondel sur l'épaule, il ajouta:

— Si pourtant tu n'es pas fatigué de ton voyage, car j'aimerais mieux crever mon plus beau cheval que de fatiguer une seule note de ta voix.

— Ma voix est toujours au service de mon royal patron, répliqua Blondel; mais Votre Majesté, continua-t-il en regardant les papiers posés sur une table, paraît occupée d'une manière plus sérieuse.

—Pas du tout, pas du tout, mon cher Blondel, repartit Richard ; je ne faisais qu'ébaucher un plan de bataille contre les Sarrasins (1).....

.... Blondel se promenait devant la porte, et touchait sa harpe de temps en temps d'une manière qui faisait montrer aux Africains leurs dents d'ivoire, tandis qu'ils accompagnaient ces refrains de leurs gestes bizarres et de leurs voix claires et contre nature.

— Que fais-tu là avec ce troupeau de bétail noir, Blondel ? pourquoi n'entres-tu pas dans la tente ?

—Parce que mon art ne mettrait à l'abri ni ma tête, ni mes doigts ; et ces honnêtes noirs ont menacé de me mettre en pièces, si j'avançais.

(1) *Le Talisman*. W. Scott. Traduction d'Albert de Montémont. Paris, 1837, p. 283 et 284.

— Eh bien ! entre avec moi, et je serai ta sauvegarde (1).

No 22. — *Song of Blondel, in the* Talisman.
The Bloody Vest.

FYTTE FIRST.

'T was near the fair city of Benevent,
When the sun was setting on bough and bent,
And knights were preparing in bower and tent,
On the eve of the Baptist's tournament;
When in Lincoln green a stripling gent,
Well seeming a page by a princess sent,
Wander'd the camp, and, still as he went,
Inquired for the Englishman, Thomas a Kent.

Far hath he fared, and farther must fare,
Till he find his pavillon nor stately nor rare,
Little save iron and steel was there :
And, as lacking the coin to pay armourer's care,
With his sinewy arms to the shoulders bare,
The good knight with hammer and file did repair
The mail that to-morrow must see him wear,
For the honour of saint John and his lady fair.

« Thus speaks my lady, » the page said he,
And the knight bent lowly both head and knee,
« She is Benevent's princess so high in degree.
And thou art as lowly as knight may well be. » —
He that would climb so lofty a tree,
Or spring such a gulf as divides her from thee,
Must dare some high-deed, by which all men may see
His ambition is back'd by his hie chivalrie.

« Therefore thus speaks my lady, » the fair page he said,
And the knight lowly louted with hand and with head,
« Fling aside the good armour in which thou art clad,
And don thou this weed of her night-gear instead,
For a hauberk of steel, a kirtle of thread;
And charge, thus attired, in the tournament dread,

(1) *Le Talisman*, p. 309.

And fight as thy wont is where most blood is shed,
And bring honour away, or remain with the dead. »

Untroubled in his look, and untroubled in his breast,
The knight the weed hath taken, and reverently hath kiss'd:—
« Now blessed be the moment, the messenger be blest!
Much honour'd do I hold me in my lady's high behest;
And say unto my lady, in this dear night-weed dress'd,
To the firmest armed champion I will not wail my crest,
But if I live and bear me well 't is her turn to take the test. »
Here, gentles, ends the foremost fytte of the Lay of the
[Bloody Vest.

FYTTE SECOND.

The Baptist's fair morrow beheld gallant feats —
There was winning of honour, and losing of seats —
There was bewing with falchions, and splintering of staves,
The victors won glory, the vanquish'd won graves.
O, marry a knight there fought bravely and well,
Yet one was accounted his peers to excel,
And 't was he whose sole armour on body and breast,
Seem'd the weed of a damsel when boune for her rest.

There were some dealt him wounds that were bloody and
[sore,
But others respected his plight and forbore.
« It is some oath of honour, » they said, « and I trow,
'T were unknightly to slay him achieving his vow. »
Then the prince, for his sake, bade the tournament cease,
He flung down his warder, the trumpets sung peace;
And the judges declare, and competitors yield,
That the knight of the Night-gear was first in the field.

The feast it was nigh, and the mass it was nigher,
When before the fair princess low louted a squire,
And delivered a garment unseemly to view,
With sword-cut and spear-thrust, all hack'd and pierced
[through;
All rent and all tatter'd, all clotted with blood,
With foam of the horses, with dust and with mud:
Nor the point of that lady's small finger, I ween,
Could have rested on spot was unsullied and clean.

« This token my master, sir Thomas a Kent,
Restores to the princess of fair Benevent;
He had climbs the tall tree has won right to the fruit,
He that leaps the wide gulf should prevail in his suit;
Through life's utmost peril the prize I have won,

And now must the faith of my mistress be shown :
For she who prompts knights on such danger to run,
Must avouch his true service in front of the sun.

» I restore, says my master, the garment I've worn,
And I claim of the princess to don it in turn ;
For its stains and its rents she should prize it the more,
Since by shame 't is unsullied,thoug crimson'd with gore. »
Then deep blush'd the princess — yet kiss'd she and press'd
The blood-spotted robe to her lips and her breast.
« Go tell my true knight, church and chamber shall show,
If I value the blood on this garment or no. »

And when it was time for the nobles to pass,
In solemn procession to minster and mass,
The first walk'd the princess in purple and pall,
But the blood-besmear'd night-robe she wore over all ;
And eke, in the hall, where they all sat at dine,
When she knelt to her father and proffer'd the wine,
Over all her rich robes and states jewels, she wore
That wimple unseemly bedabbled with gore.

Then lords whisper'd ladies, as well you may think,
And ladies replied, with nod, titter, and wink :
And the prince, who in anger and shame had look'd down,
Turn'd at length to his daughter, and spoke with a frown :
« Now since thou hast publish'd thy folly and guilt,
E' en atone with thy hand for the blood thou hast spilt :
Yet sore for you boldness you both will repent,
When you wander as exiles from fair Benevent. »

Then out spoke stout Thomas, in hall where he stood,
Exhausted and feeble, but dauntless of mood :
« The blood that I lost for this daugter of thine,
Y pour'd forth as freely as flask gives its wine,
And if for my sake she brooks penance and blame,
Do not doubt I will save her from suffering and shame ;
And light will she reck of thy princedom and rent,
When I hail her, in England, the Countess of Kent (1). »

(1) Walter Scott. (*The Talisman, or the king Richard in Palestina.*) — Il est inutile de dire que cette légende ne peut être l'œuvre de Blondel : il n'a fait que des chansons françaises ; mais nous avons voulu réunir ici tout ce que sa mémoire a inspiré. L'hommage que lui rend Walter Scott n'était pas à dédaigner.

GLOSSAIRE

DES CHANSONS DE BLONDEL

A

Aboivrer. — Abreuver.
Acesmé. — Elégant.
Achater. — Acquérir, mériter.
Acointance. — Accueil, amitié.
Acointier. — Aborder, se lier.
Adès. — Alors, toujours.
Adrescier. —Accorder, adresser.
Affermer. — Consolider.
Afier (S'). —Se fier, affirmer.
Aïe. — Aide.
Ains, *ainsois.* — Mais, au contraire.
Ainst (Qu'elle). — Qu'elle m'aide, m'aime.
Airer (S'). — S'emporter.
Ajue. — Aide, secours.
Aloignier. — Eloigner.
Amander. — Adoucir, attendrir.
Amesurer. — Modérer.
Anuier. — Fatiguer, ennuyer.
Aorer. — Adorer.
Apoier. — Apaiser, apprivoiser, adoucir, désirer.
Assouager. — Adoucir, soulager.
Atalenter. — Plaire, exciter.
Atorner. —Amener.
Atraire. — Attirer, charmer.
Auques. — Aussi, encore, il est vrai, quelque chose.
Avaler. — Descendre, abaisser, dégrader, arriver.

B

Baillie. — Garde, tutelle.
Batant. — Frappant, attendant.
Bende. — Bande, bannière, ligne, troupe.
Boivre. — Boire.

Bon (Son). Son bon vouloir, son caprice.

Buffoi. — Raillerie.

C

Chaloir. — Se soucier.

Chastoier. — Conseiller, avertir.

Chéance. — Chance.

Chière. — Visage.

Chiès (Il). — Il tombe.

Chuffleor. — Siffleur, railleur.

Claint (Il se). — Il se plaint, il accuse.

Cler. — Clair, brillant.

Coillir. — Cueillir, choisir, reconnaître.

Cointe. — Coquette, jolie.

Comparer, comperer. — Gagner, acquérir.

Confort. — Consolation.

Conseillier. — Avertir.

Consirrer.—Se priver, s'abstenir, s'éloigner, retarder.

Contendre. — Prétendre, atteindre.

Corage. — Volonté.

Coulpe. — Faute.

Cuider. — Penser, désirer, espérer.

Cuidier. — Pensée, espoir.

Cure. — Soin.

D

De.— Que.

Deçoivre. — Décevoir.

Défenir. — Finir.

Défier. — Décourager, donner défiance.

Defors. — Dehors.

Délaier. — Retarder.

Déliter. — Plaire, amuser.

Demainer. — Conduire.

Démesure (A). — Sans mesure.

Demeurer. — Retarder.

Derver. — S'impatienter, se décourager.

Desconforter. — Décourager.

Desconseillier. — Détourner, mal conseiller.

Desfondre. — Fondre, s'anéantir.

Despondre. — Déposer, abandonner.

Desroy. — Malheur.

Desserte. — Récompense.

Desservir.— Servir, mériter.

Dessoivrer. — Séparer.

Destraindre. — Contraindre, écraser.

Destroit. — Malheureux, détruit.

Detrier. — Détruire, contrarier, peiner.

Devis. — Plan, idée, caprice.

Deviser. — Avertir, raconter.

Dis jours (Tous).— Toujours.

Doloir.— Souffrir, se plaindre.

Dout (Je).—Je crains.

Droiture.—Droit, justice.

Dru.—Ami, fidèle.

Dueille (Il me).—Je souffre, je me plains.

Duel.—Deuil.

Dus.—Duc.

E

Efforcement.— Violence.
Els.—Yeux.
Embreconner.—Tromper.
Emmieudrer.—Améliorer.
Encombrement, encombrier.- Refus, difficulté, peine.
Encuser.—Attaquer, attirer.
Endroit de moi. — A mon égard.
Enduex.—Tous deux.
Enfermite.—Blessure.
Enganer, engignier.—Tromper.
Engrant.—Poids, aidant.
Ensaint (Qu'il).— Qu'il enseigne.
Ensément.—Ensemble.
Ensient, escient.—Conscience.
Entais.—Attentif, désireux.
Ententis.— Résolu, attentif.
Envis. — A peine, à regret, malgré.
Envoisie.—Aimable, gai.
Ere (Il).— Il est, il sera.
Es (J).—Je les.
Escendere. —Refuser, éconduire.
Eschiver.—Eviter.
Esjoïr.—Réjouir.
Eslis.— Elu, choisi, d'élite.
Esmaier.—Emouvoir, ébranler, se troubler.
Esploit.—Succès, bénéfice.
Essaier.—Eprouver.
Essilé.—Exilé, malheureux.
Estovoir.—Falloir, nécessité.
Estuet (Il).—Il faut.
Ex.—Yeux.

F

Faindre. — Etre lâche, fainéant.
Faintise. — Dissimulation, lâcheté.
Faitièrement.—Tout-à-fait.
Faudra (Il).— Il manquera.
Finement.—Beaucoup, tout-à-fait, à la fin.
Flaire.—Odeur, parfum.
Fols.—Fol, faux.
Forfaire.—Faire mal, manquer à l'honneur.
Forment.—Beaucoup, fort.
Fos, fox.—Faux, fol.
Fus.—Bois.

G

Gai.—Aimable, gracieux.
Gehir.—Gémir, se plaindre.
Gieuer.—Jouer, rire.
Graindre.—Plus grand.
Grasse.—Grâce.
Gregier.—Souffrir.
Greignor.—Plus grand.
Grever.—Ecraser, faire souffrir.
Guenchir.—Détourner, fuir.

Guerpir. — Déserter, fuir.
Guerredon. — Récompense.
Guerredonner. — Récompenser.
Guier. — Guider.
Guiller. — Tromper, errer.

H

Hans. — Soupir, hélas !
Hitié. — Joyeux.
Hoir. — Héritier, seigneur, propriétaire.

I

Iert (Il). — Il est, il sera.
Iex. — Yeux.
Ingignier, — Tromper, trahir.
Ire. — Colère.
Iré. — Irrité.
Isnellement. — Rapidement.
Isse (Qu'elle). — Qu'elle sorte.
Itant. — Autant, aussi.

J

Joiant. — Joyeux, aimable, en possession.
Joie. — Jolie, aimable.
Juene. — Jeune.
Jus. — A bas.
Justiser. — Justicier, punir, mettre à la torture.

L

Lassus. — Là haut.
Léal. — Loyal.
Léaument. — Loyalement.
Légier (De). — Facilement.
Leu. — Lieu, point.
Lié. — Joyeux.
Lige. — Vassal, soumis, fidèle.
Loier. — Lier.
Losangier. — Flatteur, rapporteur.
Louier. — Loyer, prix, récompense.

M

Maindre. — Moindre.
Maing (Je). — Je reste.
Maire. — Plus grand.
Mairer. — Maîtriser, opprimer

Manaie. — Mariage, servitude, attente.
Mar.—Par malheur.
Marvir. — Voir par malheur, maudire.
Mas, mat.—Abattu, confus.
Méhaigner.—Torturer.
Mels.—mieux.
Mendre.—Moindre.
Menuise.—Petit, moindre.
Merele.—Jeton, sort.
Mérir.—Mériter, gagner.
Mes.—Mais.
Mescroire.— Ne pas croire.
Mespris.—Trompé, erré.
Mesprison.— Faute, erreur.
Mestier.—Besoin, utilité.
Mestroier.—Maîtriser, écraser.
Mie.—Non, ne pas.
Mire.—Médecin.
Moie.—Mien.
Molt.—Beaucoup.
Mont.—Monde.
Mourir.—Tuer.
Mue.— Cage où l'on mettait les oiseaux en mue.
Mueille (Que je). — Que je m'émeuve, que je change.
Muelz.—Mieux.

N

Naitre.—Créer, faire naître,
Navrer.—Blesser.
Nequedent.—Néanmoins, cependant.
Nes.—Ne les.
Niant.—Néant.
Nonchaloir.—Insouciance.
Noncier.—Annoncer.
Nourrir. — Elever, entretenir.
Novelier. — Bavard, qui raconte les choses nouvelles.
Nului.—A aucun.
Nus.—Nul, aucun.

O

Occire. —Tuer.
Oils.—Yeux.
Onc.—Jamais.
Ore.—Heure, maintenant.
Outrage.—Excès, faute.
Outrer.— Passer les bornes.

P

Parage, paraige. — Egalité, parenté.
Paravoir.—Avoir tout-à-fait.
Parfont.—Profondément.
Partir. — Partager, séparer, faire un lot.
Pert (Il).— Il paraît.
Petit.—Peu de chose.
Piéça.—Depuis longtemps.
Poc.—Peu.
Poiser.—Contrarier, peiner.
Porpenser.—Réfléchir.
Preu.—Avantageux.
Primerain.—Premier, supérieur.
Proiant.—Amant qui prie.
Prouver.—Montrer.

Q

Que que. — Quoique.

Quis. — Cherché.

R

Rais. — Rayons.

Ramentevoir. — Remettre en mémoire.

Rassaier. — Essaier de nouveau, rassasier.

Recorder. — Se rappeler.

Reçoivre. — Recevoir.

Récréant. — Paresseux.

Recreu. — Lâche.

Remanoir. — Rester, être debout.

Remembrance. — Souvenir.

Remembrer. — Se souvenir.

Removoir. — Eloigner.

Renvoisier. — Etre gai, confiant.

Réprouver. — Reprocher, accuser.

Rescoudre. — Recouvrer, délivrer.

Respasser. — Rétablir.

Ressener. — Rendre le sens, la santé.

Retollir. — Reprendre, enlever.

Retraire. — Retirer, fuir.

Rien. — Chose.

S

Saner. — Guérir.

Semblance. — Mine, sourire.

Semondre. — Exciter, conseiller.

Seoner. — Sillonner, suivre, signaler.

Seuille (Qu'elle). — Qu'elle a coutume.

Sévrer. — Séparer.

Soi (Je). — Je sus.

Soif. — Suave.

Solas. — Plaisir.

Soloir. — Avoir coutume.

Sor. — Sur, contre.

Sout (Il). — Il sut.

T

Taindre. — Rougir, pâlir.

Taisir. — Taire.

Talent. — Caprice, volonté.

Targier. — Tarder, retarder.

Tel, en tel. — En tel état.

Tentir. — Retentir, chanter.

Tieus. — Tel.

Tollir. — Enlever.

Tolt.—Enlevé.
Tramis.—Transmis, inspiré.
Travillier.—Tourmenter.
Trestorner.—Mal tourner.
Trichier. — Tromper, faire tort.
Truis (Je), *je truise.* — Je trouve, je saisis.

V

Vair.—Bleu.
Vausistes (Vous).—Vous valûtes.
Véer.—Défendre.
Vertu.—Miracle, effet.
Veul.—Volonté.
Viaire.—Visage.
Vilenie.—Lâcheté, trahison.
Vis.—Visage, vivant.
Vis (Ce m'est).—Cela me paraît.
Visnage. — Voisinage.
Voie (Toute).—Toutefois.
Voir.—Vrai, peut-être.

TABLE

REIMS, TYP. DE P. DUBOIS.

